Jubilé d'or
50 ANS
1913 – 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 23 AOUT 1963 PRIX 10c



L'hon. Guy Favreau, ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté au cabinet fédéral, a fait des déclarations remarquables lors de sa visite à Winnipeg la semaine dernière. Il rappelle aux Indiens que lui aussi est membre d'une minorité au pays. Il signale que les parents ont droit de contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Il prône des amendements de la loi sur l'immigration afin de permettre à des familles de se réunir quand le père immigre au pays. Voir en page trois un résumé de ces discours de celui en qui des observateurs croient voir le futur chef libéral du Canada.

Le Congrès de l'ACELF à débuté par une vivante conférence de presse

par Roméo Bédard, O.M.I.,
représentant de "La Liberté et le Patriote"

VANCOUVER — Le 16e congrès annuel de l'ACELF ne doit commencer que mardi soir, mais déjà plusieurs centaines de délégués sont arrivés sur les lieux. Ils sont venus de partout, mais peu représentent jusqu'ici les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba: les RR. PP. Laurent Godbout et Roméo Bédard, O.M.I., respectivement du collège de Gravelbourg et de **La Liberté et le Patriote**. M. et Mme Dumont Lepage, un des vice-présidents du comité exécutif et gérant de CFRG de Gravelbourg, et trois religieuses des Filles de la Croix (St-Adolphe). D'autres délégués de ces deux provinces doivent arriver dès mardi matin. L'Alberta compte jusqu'ici une dizaine de délégués, dont le R. P. Jean Patoine, O.M.I., rédacteur de **La Survivance** d'Edmonton. L'Ontario et les Maritimes ont envoyé aussi quelques représentants. Naturellement la Colombie-Britannique joue à la perfection son rôle d'hôtesse et son comité local d'organisation se montre extrêmement efficace. Les Québécois sont venus par centaines: prêtres, frères, soeurs, laïcs, tous éducateurs fortement intéressés à l'ACELF et particulièrement au thème général du congrès, "Les moyens audio-visuels dans l'enseignement".

Ces délégués ont tout de même déjà établi le "fait français" dans les grands hôtels de la ville. Des enseignes françaises aux portes de ces hôtels (Bienvenue aux délégués de l'ACELF) renseignent les passants des grandes artères sur l'événement majeur qui se passe chez eux. Le personnel des hôtels fait des efforts pour prononcer les quelques mots français appris aux "high schools" de la province. En somme, la présence d'un si fort contingent de Canadiens français ne passe pas inaperçu.

Deux événements de cette journée méritent toutefois une mention spéciale: la conférence de presse à l'hôtel Vancouver à 1 h. p.m., et la visite des paroisses "françaises" de New Westminster et de Maillardville.

Les journalistes

La conférence de presse eut lieu au cours d'un dîner offert par la compagnie Alcan. Elle était présidée par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal et président de l'ACELF, entouré à la table d'honneur du R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé de la paroisse française de Vancouver, et de M. Trefflé Boulanger, adjoint pédagogique du président de la Commission scolaire catholique de Montréal. Tous trois ont répondu aux questions posées spécialement par des représentants de la presse de langue anglaise. D'autres d'ailleurs apportèrent leur propre témoignage ou des précisions aux réponses données: M. Ferdinand Biondi, Italien d'origine, représentant de l'archevêché de Montréal auprès de la Commission des écoles catholiques de la Métropole, M. Roméo Paquette, président de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, M. Gérald Moreau, de Victoria, 1er vice-président de ce comité local d'organisation, etc.

Mgr Lussier, dans ses paroles d'introduction, avait cependant inspiré en quelque sorte les questions à poser. Il avait en effet fait ressortir très fortement le caractère "national" de l'ACELF, organisation non-québécoise puisqu'elle groupe des éducateurs de langue française de toutes les provinces du pays. Il ajouta que le thème à étudier durant les journées du congrès, du 19 au 23 août, ne constituait pas l'objet d'une improvisation, puisqu'on l'avait soumis à des spécialistes au cours d'un seminar, l'an dernier. Il montra enfin que "tous" les moyens audio-visuels seraient étudiés en profondeur dans les six commissions: langues, sciences religieuses, histoire et géographie, sciences naturelles, physiques, mathématiques, musique et arts plastiques, organisation scolaire.

La première question posée par un journaliste après ces lumineuses explications du président peut se traduire ainsi (A remarquer que cette première conférence de presse se fit uniquement en anglais): "Qu'attendez-vous que nous accordions à vos minorités hors du Québec?". On demande tout simplement que les minorités canadiennes-françaises de toutes les provinces, hors du Québec, soient traitées comme on traite là-bas la minorité anglo-saxonne, c'est-à-dire "royalement". Il fut reconnu cependant que déjà des efforts sérieux ont été faits sous ce rapport, par exemple par l'introduction graduelle du français dans les écoles publiques, par une atmosphère générale plus sympathique, etc. Mais il est à espérer que ces premiers efforts seront amplifiés, et surtout qu'ils produiront bientôt un climat de meilleure "bonne entente" entre les deux groupes, pour finalement nous donner un pays vraiment bilingue et biculturel.

(Suite à la dixième page)

Malraux au Québec le 1er octobre?

Le Québec recevra peut-être la visite du ministre français des Affaires culturelles, l'écrivain André Malraux. Annoncée à plusieurs reprises depuis trois ou quatre ans, cette visite a dû être reportée à plus tard pour des raisons sérieuses, la dernière fois étant la tenue d'élections générales dans le Québec l'automne dernier.

Le ministre français doit en effet se rendre au Québec du 1er au 8 octobre, comme invité du gouvernement provincial. Son passage coïncidera avec la grande exposition technique et scientifique française de la première quinzaine d'octobre à Montréal.

Le monument Wolfe sera remis à sa place à l'automne

QUEBEC — Le monument de Wolfe à Québec, qui a été renversé par des malfaiteurs en mars dernier, doit être remis en place à l'automne, a déclaré un porte-parole de la Commission nationale des monuments historiques.

La date exacte de la remise en place du monument de Wolfe n'a pas été déterminée, a précisé M. Félix Hudon, secrétaire de la Commission. Le contrat du travail de réparation du monument a été adjugé.

Le "prix international de la paix Jean XXIII", tous les trois ans

ROME — Les **Acta Apostolicae Sedis** viennent de publier les actes et brefs de Jean XXIII concernant le statut de la nouvelle fondation "prix international de la paix Jean XXIII".

Cette fondation a la personnalité juridique; son siège se trouve dans la Cité du Vatican. Elle a la faculté de constituer des bureaux administratifs dans les territoires de la Confédération helvétique et de la République italienne, ainsi que dans d'autres pays. Le but de cette institution est d'encourager les initiatives en faveur "de la vraie paix et de la fraternité entre les hommes et les nations" par l'attribution des prix périodiques.

Le patrimoine de la fondation est constitué par le montant du "prix Balzan pour la paix 1963" et par les libéralités "inter vivos et mortis causa" qui seront remises à la fondation.

Les membres de la fondation sont: a) le Conseil, composé du cardinal secrétaire d'Etat "pro tempore", à qui revient la présidence et la représentation légale de la fondation, et de quatre autres membres nommés par le Pape pour une durée de trois ans; b) la secrétairerie, organisée et dirigée par le Conseil.

Le prix de la fondation sera distribué tous les trois ans. Des accords seront conclus avec la fondation internationale du prix Balzan afin que cette fondation n'attribue pas son prix pour la paix l'année où le prix Jean XXIII sera décerné.

Un règlement contre le port du "short"

MAGOG — Si vous déambulez le soir dans les rues de Magog et que vous portez un "short" un peu trop court aux yeux de la loi, vous le faites à vos propres risques. Vous aurez peut-être la surprise de vous voir coller une contravention pour conduite indécente.

Le Conseil municipal de Magog a approuvé un nouveau règlement autorisant les agents de l'ordre à offrir, gracieusement, des contraventions aux amateurs de désordre vestimentaire. Le nouveau règlement ne mentionne aucunement l'arrestation ou la mise à l'amende des contrevenants. Les policiers doivent, d'autre part, juger d'eux-mêmes de l'indécence des citoyens.

Ce règlement fait suite à une campagne contre le port des shorts, déclenchée par le maire Ernest Simard. Il avait demandé l'approbation d'une loi défendant le port des shorts et des costumes de bain dans les rues de la ville.

Nouveau téléphone "hygiénique" à Henryville

Un porte-parole de l'Equipement de Téléphone Laurentien Inc. révèle que la compagnie entreprendra sous peu la fabrication d'un nouveau téléphone dont la grande qualité sera de contribuer à la santé du public.

Le porte-parole explique qu'il s'agit d'un appareil muni d'un dispositif qui tue tous les microbes. Au retour du transmetteur en position, une lampe spéciale mise au point par la compagnie Westinghouse Electric émet une certaine quantité de rayons ultra-violets qui, dit-il, détruisent non seulement les bactéries mais aussi les mauvaises odeurs.

Le nouveau téléphone, a ajouté le porte-parole, est déjà en vogue aux Etats-Unis et son apparition sur le marché canadien coïncide avec l'octroi d'un brevet d'invention par Ottawa. L'appareil, a-t-il poursuivi, vient d'obtenir la sanction des hygiénistes du gouvernement canadien.

10,000 personnes au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE — Quelque 10,000 personnes ont bravé la pluie pour aller célébrer la fête de l'Assomption de la Très sainte Vierge au sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine. Quatre messes de minuit furent célébrées dans le petit sanctuaire, à l'Oratoire Sainte-Madeleine et dans la crypte du nouveau sanctuaire. Dans la matinée, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, célébra une messe pontificale dans la crypte du nouveau sanctuaire en présence d'une foule de dignitaires ecclésiastiques et civils.

Mme Bidault rendue auprès de son mari

RIO DE JANEIRO — Mme Suzanne Bidault, épouse de l'ancien président du conseil français qui est actuellement réfugié politique au Brésil, est arrivée à Rio-de-Janeiro par le paquebot italien "Giulio Cesare".

M. Georges Bidault n'était pas présent à l'arrivée du paquebot, mais il rencontra sa femme deux heures plus tard dans les bâtiments de la douane.

M. et Mme Bidault étaient séparés depuis 15 mois. On croit savoir qu'ils résideront à Belo Horizonte.



Le fameux mur qui divise la cité de Berlin sur la frontière entre l'Allemagne communiste et l'Allemagne libre est devenu le symbole de la lutte dans le monde entre liberté et esclavage. Cette photo, à l'occasion du deuxième anniversaire du mur le 15 août, montre comment il a fait obstacle entre une église et ses fidèles. (Voir "chronique" du mur à la page 8)

Danger mortel d'américanisation sans l'entente biculturelle au Canada

POINTE-AU-PIC (La Presse) — Le premier ministre Pearson a mis les Canadiens français en garde contre les "conseils dangereux" des séparatistes, déclarant que l'indépendance du Québec mènerait probablement à l'engloutissement du fait français sous une marée anglophone.

Prononçant un grand discours sur le biculturalisme, au congrès de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, le premier ministre a déclaré que les Canadiens français perdraient autant que les Canadiens anglais si le Québec se retirait de la Confédération.

"Au fond, nous souffrons du même mal à des degrés différents et, pour y apporter un remède efficace, nous avons besoin les uns des autres. En ce sens, nous sommes inséparables."

Le mal commun aux deux nations canadiennes, c'est l'envahissement tant culturel qu'économique des Etats-Unis, a-t-il précisé.

Les Canadiens anglais ont plus que jamais conscience de cet envahissement, et ils sentent que le contrôle de leur économie leur échappe graduellement. Par contre, ils savent que la prospérité canadienne dépend, en grande partie de l'exportation de nos produits aux Etats-Unis et de l'importation de capitaux américains, a ajouté le premier ministre.

Certains Canadiens anglais étaient tentés d'abandonner la lutte et de devenir Américains. La plupart, toutefois, avaient décidé de réagir à l'envahissement américain, de raffermir leur identité et de se rapprocher des Canadiens français.

Québec . . . une nation

"En somme, la solution au problème de l'envahissement n'est pas dans la fuite mais dans la lutte. Quand on ne peut enrayer cet envahissement, il faut tenter de l'assimiler et de le contrôler."

S'adressant à son auditoire du Manoir Richelieu, tour à tour en français et en anglais, M. Pearson a déclaré que si la Confédération éclate, "nous perdrons chacun notre culture".

Le chef libéral a laissé entendre que le Québec et les neuf provinces anglophones pourraient difficilement résister à l'annexion aux Etats-Unis ou à leur tutelle.

Il a souligné la tendance actuelle vers un rapprochement, mais a surtout consacré son allocution à faire le procès du séparatisme, sans toutefois employer le mot.

Québec est plus qu'une province, c'est une mère-patrie, une nation. Il est inconcevable qu'elle se sépare d'un million de Canadiens français habitant les provinces anglophones. Il ne faut pas oublier non plus les centaines de milliers de Canadiens anglais vivant au Québec.

M. Pearson a dit aussi: "Autant pour assurer la relance de notre économie que pour conserver notre rôle dans le monde, nous avons besoin d'un Canada uni.

"C'est au sein d'un Canada harmonieux que les aspirations du Québec peuvent se réaliser."

M. Pearson a donné l'assurance que son gouvernement fera l'impossible pour réaliser l'égalité entre les deux partenaires de la Confédération.

"Certains Canadiens anglais commencent à se demander pourquoi nous devons nous inquiéter de 'sauver' le Canada de l'envahissement américain si nous ne croyons pas qu'il y a un Canada à sauver, un Canada plus grand que ses partis.

"J'ai la conviction qu'il existe un tel Canada, auquel nous devrions tous être fiers d'appartenir — que nous soyons de langue française ou anglaise."

M. Pearson a dit que son gouvernement resserre les liens entre les deux cultures sur plusieurs fronts.

D'abord, il fonde de grands espoirs sur la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme, créée le mois dernier. Cette commission va jouer un rôle primordial en proposant des solutions, des idées, et en faisant des suggestions au gouvernement. Ensuite le gouvernement pourra agir dans le cadre de la juridiction fédérale.

Deuxièmement, il s'est dit convaincu que le gouvernement fédéral arrivera un jour à établir un fonctionnarisme bilingue. "Nous voulons que dans tous les secteurs de l'administration fédérale, on puisse faire usage du français aussi bien que de l'anglais".

Troisièmement, un organisme permanent sera établi pour assurer la continuité des relations fédérales-provinciales. Les conférences fédérales-provinciales seront multipliées pour chercher les solutions aux différends actuels, et pour continuer la collaboration dont le premier ministre Lesage a dit qu'elle marquait une ère nouvelle.

M. Pearson a également laissé entendre que son gouvernement favorise une répartition des impôts plus généreuse envers les provinces, surtout celles qui désirent se retirer des plans communs.

La Déclaration des droits de l'homme ne sera pas rééditée...pour le moment

OTTAWA — L'édition enluminée de la Déclaration canadienne des droits de l'homme est épuisée.

La dernière des 20,000 copies imprimées lors de la première édition a trouvé acheteur avant l'élection fédérale d'avril et un directeur de l'Imprimerie Nationale déclare que la demande n'a pas justifié depuis une deuxième édition.

Il ne faudrait pas subodorer une influence politique dans le fait que le document, portant la signature de l'ancien premier ministre Diefenbaker, n'a pas été rééditée.

"C'est tout simplement que le public ne semble pas intéressé à ce document pour le présent", a déclaré le fonctionnaire en question.

La version enluminée, imprimée sur parchemin de 18 sur 24, fut autorisée par le Parlement canadien en 1960. Elle se vendait $1.00. Elle se prêtait fort bien à l'encadrement. Elle connut une grande vogue dans les édifices publics et les écoles.

L'un de ses meilleurs clients fut le parti progressiste conservateur et les candidats au parlement qui en achetèrent un grand nombre comme éléments publicitaires des campagnes électorales de 1962 et 1963.

L'idée de M. Diefenbaker

La Déclaration des droits était l'enfant chéri de M. Diefenbaker, maintenant chef de l'opposition. Il souligna souventes fois la nécessité de cette déclaration statutaire au cours des années qui précédèrent son avènement au pouvoir.

Un représentant de l'Imprimerie Nationale déclare que si la demande se fait sentir de nouveau une deuxième édition s'avérera justifiée et l'on consultera le parlement sur les formalités à suivre pour la réimpression.

Maintenant qu'un gouvernement libéral est au pouvoir, la signature de M. Diefenbaker qui s'étale au bas du document ne sera peut-être pas conservée bien que l'on reconnaisse qu'il fut le principal artisan de la Déclaration.

Une autre caractéristique du document dont on pourrait aussi se dispenser serait la formule paraissant à la fin de la Déclaration reproduite sur parchemin:

"Je suis Canadien, un Canadien libre, libre de parler sans crainte, libre d'adorer Dieu à ma façon, libre de défendre ce que je crois être le droit, libre de combattre ce que je crois être mal, libre de choisir ceux qui gouverneront mon pays. Cet héritage de liberté je m'engage à le préserver pour moi-même et toute l'humanité."

Paroles de M. Diefenbaker

Ces mots sont de M. Diefenbaker, ils furent prononcés par lui au cours du débat sur la Déclaration à la Chambre des communes.

Cinquante à soixante-dix commandes par semaine seraient considérées comme une demande justifiant une deuxième impression de la version enluminée. Au cours des récentes semaines, toutefois, on n'a reçu que quelques demandes par ci par là, suivant le personnage en question.

Ainsi il n'est guère probable qu'une réimpression soit exécutée présentement.

Cependant, des reproductions ordinaires se vendent encore à 25 cents l'exemplaire. L'Imprimerie Nationale estime en avoir vendu 6,000.

Les Canadiens sont criblés de dettes

TORONTO — Bombardés par des slogans publicitaires et ne sachant plus dans quelle direction s'orienter devant les alléchantes transactions du système "achetez maintenant, payez plus tard" un nombre de plus en plus grand de Canadiens s'enlisent dans une mare de dettes. C'est la déclaration qui a été faite devant un comité de la législature ontarienne qui a pour fonction d'étudier la question du crédit.

M. H. B. Shannon, secrétaire du fonds de secours de l'aviation royale du Canada pour l'Ontario, qui vient en aide aux anciens aviateurs et à leurs familles en détresse, a affirmé que la facilité excessive avec laquelle on accordait le crédit est responsable de la rupture d'un grand nombre de foyers.

Il a déclaré que les Canadiens sont endettés pour une somme globale de $4,500,000,000 à 6,000,000,000, ce qui représente un minimum de $236 par personne, ajoutant que l'alcoolisme, le suicide ou la mort causée par une tension cardiaque extrême sont souvent le partage des personnes endettées.

M. Shannon a dit que 30 pour cent des familles qui lui demandent du secours sont aux prises avec des emprunts excessifs, alors que la proportion était de 15 pour cent il y a 10 ans. Il a souligné que le nombre des huissiers privés a doublé dans la ville de Toronto depuis quelques années et que les maisons d'affaires qui font crédit ne semblent avoir aucun souci de perdre quelques dollars avec un client, sachant qu'elles les reprendront au centuple avec les autres.

M. Shannon a exprimé l'opinion qu'un changement de législation sur le crédit, de façon à ce qu'il soit interdit de lever une hypothèque sur les articles d'intérieur comme gage d'un emprunt, constituerait un premier pas dans la bonne direction. Il a ajouté que la loi devrait interdire la saisie d'un objet déposé en gage si la dette a été remise dans une proportion de 30 ou 40 pour cent, tout en obligeant le créancier à se rembourser à même la garantie dans le cas où il voudrait reprendre possession de son bien.

Il suggère par ailleurs que la loi fixe un chiffre minimum en-dessous duquel un salaire ne pourrait pas être saisi.

"Il est injuste de donner aux financiers le droit de poursuivre un ouvrier et de saisir son salaire jusqu'à la fin de ses jours", a-t-il déclaré.

M. Shannon a affirmé que les prêteurs d'argent et les maisons de crédit ont manqué de façon scandaleuse au devoir qu'ils ont d'empêcher les consommateurs de dépasser les bornes normales du crédit. La loi, dit-il, devrait obliger les maisons qui vendent à crédit de donner le chiffre exact des frais d'intérêt tout en fixant un pourcentage maximum du salaire qui pourrait être employé pour le remboursement des dettes.

Mgr Baggio a visité les missions du Grand Nord

FORT SMITH, T.N.-O. — Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, a visité dernièrement les missions du Grand Nord canadien. Il était dans le vicariat apostolique du Mackenzie depuis le 20 juillet et termina la visite de ce territoire le 3 août. Le vicaire apostolique du Mackenzie, Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., accompagnait son illustre visiteur.

Du 3 au 11 août, Mgr Baggio a visité les missions esquimaudes de la Baie d'Hudson, dont le vicaire apostolique est Son Exc. Mgr Marc Lacroix, O.M.I.

Reçu solennellement à la cathédrale de Fort Smith le 22 juillet dernier, Mgr Baggio y a déclaré qu'il était heureux de constater, au nom du Pape, le développement de l'Eglise dans ces territoires reculés du Grand Nord. Il a ajouté que ce développement était dû au travail "courageux et constant" de tous les missionnaires.

Elections en Ontario le 25 septembre

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts annonce des élections générales pour le 25 septembre prochain.

Socialisation ne veut pas dire socialisme

EDMONTON — Le pape Jean XXIII déclare dans une lettre écrite peu de temps avant sa mort que la socialisation est conforme à la nature humaine. La lettre, datée du 28 mai et adressée à la Semaine sociale pour les catholiques de langue anglaise qui s'est tenue du 16 au 18 août, a été lue aux 500 délégués par Son Exc. Mgr Anthony Jordan, archevêque-coadjuteur d'Edmonton.

Le pape Paul VI, dans un câblogramme qu'on a lu aux participants, appuie la lettre de son prédécesseur.

Son Exc. Mgr Francis Marrocco, évêque auxiliaire à Toronto, a déclaré à la séance inaugurale que l'Eglise catholique est en faveur d'une socialisation limitée lorsque cette dernière procède des enseignements chrétiens.

L'évêque a défini la socialisation comme étant "l'interdépendance accrue des hommes dans la société" et il a déclaré que lorsqu'elle est adéquatement dirigée, la vie communautaire et les institutions qu'elle crée n'offensent aucunement les principes chrétiens.

Oeuvrer ensemble

Le pape défunt déclare que la socialisation est la création d'hommes libres qui oeuvrent ensemble d'une façon intelligente. Sa lettre souligne que la socialisation "ne doit aucunement être confondue avec le socialisme".

La nationalisation, dit le message, ne doit être employée que lorsqu'elle est absolument nécessaire au bien-être de la société.

La lettre du pape Jean XXIII donne des normes pour promouvoir la socialisation d'une façon qui respecte la dignité et la liberté humaines.

Le pape estime qu'il est urgent que les catholiques comprennent le phénomène de la socialisation et le jugent à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise.

"La socialisation, lit-on dans le message papal, est une des principales caractéristiques de notre époque et ne doit être en aucune façon confondue avec le socialisme.

Source de progrès

"La socialisation, réalisée librement et prudemment, est parfaitement conforme à la nature sociale de l'homme et est une source de véritable progrès humain dans tous les domaines, économique, social, moral et culturel . . .

"La socialisation requiert, en un mot, la participation harmonieuse des individus, des groupes et des autorités publiques. Elle doit être moralement contrôlée par les agents libres de la vie sociale.

"Les excès d'individualisme, d'égoïsme collectif ou de contrôle gouvernemental sont tous contraires à son développement harmonieux.

"Une politique publique de socialisation qui poursuivrait des buts économiques sans égard aux droits légitimes des individus, des familles et des groupes volontaires tendrait à confondre la socialisation avec le collectivisme ou la nationalisation."

Testament

Son Exc. Mgr Marrocco a prédit que la nationalisation continuera à se répandre et estime que, lorsqu'elle est faite en vue du bien de la société, l'Eglise doit l'appuyer.

Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, a dit de la lettre du pape Jean qu'elle représentait ses "dernières volontés et son testament".

Projet de l'Eglise anglicane: accentuer l'interdépendance

TORONTO — Un projet de transformation radicale de l'Eglise anglicane a été proposé aux 1,500 délégués venant de 78 pays et représentant 42 millions de fidèles, par l'archevêque Ramsey, primat de Canterbury, lors d'une session plénière, au terme de la première semaine du Congrès mondial anglican qui se tient à Toronto du 13 au 23 août.

Le projet, qui se présente sous forme d'un document de 8 pages intitulé "Mutual Responsibility and Interdependance in the Body of Christ", a été préparé par les Primats et les Métropolitains anglicans. Il vise à mettre en commun les ressources financières — 15 millions de dollars à recueillir d'ici 5 ans — et humaines des 18 Eglises anglicanes.

Un comité directeur verra, au moyen de ces ressources, à subvenir aux besoins les plus urgents dans les 350 diocèses de la communauté anglicane mondiale.

Entraide

Mgr Stephen Bayne, qui faisait seul depuis 1960 la liaison entre les différentes églises nationales anglicanes, dirigera ce comité composé de 8 officiers régionaux représentant les plus grands diocèses.

Mgr Bayne a qualifié d'explosif et de révolutionnaire ce projet appelé à changer radicalement le visage de l'Eglise anglicane.

Le primat de Canterbury et Mgr Bayne ont insisté sur le fait que ce document a d'abord une portée théologique et non seulement administrative. Il entend d'abord répondre à l'appel de Dieu et à la volonté divine sur l'Eglise du Christ.

"Le projet, qui sera soumis aux divers diocèses pour discussion et application, respectera l'autonomie des diverses églises, a déclaré Mgr Bayne; néanmoins, a-t-il ajouté, il représente une expérience en matière d'unité des Eglises".

Cette interdépendance recherchée par l'Eglise anglicane vise, semble-t-il, à faire disparaître l'espèce de priorité de l'Eglise d'Angleterre dans la communauté anglicane. Les communautés plus jeunes, d'Afrique et d'Asie surtout, qui avaient déjà leur visage propre, voient ainsi définitivement reconnues leur autonomie et leur égale dignité dans la communauté anglicane.

La présentation de ce document met un terme à la première semaine de ce Congrès (le deuxième du genre) qui réunit des délégués laïcs et ecclésiastiques de toutes les Eglises anglicanes. Durant cette première semaine, les participants ont étudié "la Mission de l'Eglise aux plans religieux, politique et culturel".

Durant la deuxième semaine, le thème étudié sera le suivant: "Préparation et organisation de l'action" et "Vocation de la Communauté anglicane".

TORONTO — L'archevêque de Cantorbery, le Très Révérend Arthur Michael Ramsey, a déclaré, au cours d'une conférence de presse à Toronto, qu'il ne serait pas surprenant que les journalistes aient à faire un reportage sur une visite qu'il pourrait faire au pape Paul VI. L'archevêque a cependant précisé qu'il n'avait pas de projets immédiats en ce sens.

Le Très Révérend Ramsey assiste actuellement au Congrès mondial de l'Eglise Anglicane qui réunit dans la Ville Reine plus de 1,000 participants.

Selon le Primat de l'Eglise d'Angleterre, l'un des buts du Congrès de Toronto est d'attirer l'attention publique sur les causes profondes du désordre qui bouleverse le monde. Il a déclaré que "le monde est plongé dans un chaos indescriptible parce qu'il rejette Dieu et les principes moraux de l'ordre".

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA.

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tel.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tel.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

"Le Feu sacré"

Tout le monde connait l'expression avoir le feu sacré. Depuis le 4 juillet dernier, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada l'assimilent désormais au nom de Pierre Dagenais et aux interprètes de son téléroman "Le Feu sacré", présenté tous les jeudis soirs à 8 h.

Philippe Beauchamp dit Pépé, ex-comédien devenu cafetier, fait maintenant partie de notre univers. Sa femme, Germaine, ses camarades Renée et Vincent Bérard, Jacques Lortie, Jean Villemar, Dominique Simon, le journaliste Robert Landry, le jeune auteur dramatique Roger Garneau sont devenus nos amis. Incarnés sous les traits de comédiens de talent comme Guy Hoffmann, Marjolaine Hébert, Françoise Faucher, Gilles Pelletier, François Rozet, Roger Garceau, Nini Durand, Jean-Paul Dugas, Pascale Perrault, Fernande Larivière, Luc Durand et Michel Noël, ils sont aujourd'hui pour nous des être familiers, connus et aimés, parce qu'ils sont près de nous. C'est évidemment une des premières intentions de l'auteur que d'humaniser aux yeux du grand public le monde un peu mystérieux des artistes de la scène.

Seul un homme de théâtre comme Pierre Dagenais, un homme profondément imprégné, de par sa vie d'auteur, de comédien et de directeur de troupe, du sens et de l'esprit artistiques, pouvait décemment mettre à nu l'âme de comédien.

Pour le spectateur, le comédien c'est un monsieur qui entre un soir dans la peau d'un personnage, le lendemain dans la peau d'un autre, et qui, naturellement, est grassement payé pour ça. "Le Feu sacré" prouve éloquemment depuis ses débuts à l'écran que la vie du comédien n'est pas si simple. Pépé en est la preuve douloureuse. Toute sa vie, il l'a consacrée au théâtre. Mais le théâtre n'a pas voulu de sa vie. Cruellement déçu, Pépé tente de se consoler en ouvrant un café où il accueille ses anciens camarades, les comédiens. Bien plus, il ouvre au-dessus de la salle à manger un petit théâtre de poche. Les un l'approuvent; les autres discutent.

Nos longs métrages

Le samedi 24 août à 8 h. 30, "Le Retour de Frank James", de Fritz Lang, avec Henry Fonda et Jackie Cooper. Apprenant que les assassins de son frère, Jesse James, ont été acquittés, Frank James décide de lui faire justice.

Et à 10 h. 30, "La Maison des secrets", drame policier de Guy Greene, avec Michael Craig, Brenda de Benzie, Barbara Bates et Gérard Oury. La police internationale est à la recherche d'une organisation de trafiquants de faux billets. Elle engage un jeune officier de marine qui réussit à faire partie de la bande.

Le lundi 26 août à 10 h. 30, "Paradis et braise de feu", documentaire de Rolf Vogel sur les divers aspects de la vie en Israël.

Le mardi 27 août à 10 h 30, "Le Trésor de la Sierra Madre", drame psychologique de John Huston, avec Humphrey Bogart et Walter Huston. Deux aventuriers s'associent pour exploiter un filon d'or. Sur le chemin du retour, l'un d'eux tue son camarade. Le lendemain, lorsqu'il veut enterrer le cadavre, celui-ci a disparu.

Le mercredi 28 août à 10 h. 30, "Arizona", film de Wesley Ruggles, avec Jean Arthur et William Holden. Au temps de la grande caravane dans l'Ouest, une jeune fille réussit à monter une entreprise de transport et à annihiler les efforts de concurrents sans scrupules.

Le jeudi 29 août à 10 h. 30, "L'Année dernière à Marienbad", film d'Alain Resnais, avec Delphine Seyrig, Giorgio Albertazzi et Sacha Pittoëff. Au cours d'une soirée, un homme rencontre une femme et s'efforce de la faire se souvenir ou de la persuader qu'un an auparavant, à Marienbad, elle lui a promis de partir avec lui.

Le vendredi 30 août à 8 h. 30, "Donatella", film de Mario Monicelli, avec Elsa Martinelli, Gabriel Ferzetti, Walter Chiari, Xavier Cugat et Abbe Lane. Une jeune fille, à qui une riche Américaine a confié sa maison pendant son voyage, s'amuse à porter ses toilettes et mène une vie somptueuse.

Et à 10 h. 30, "Pour toi j'ai tué", film de Robert Siodmak, avec Burt Lancaster et Yvonne de Carlo.



Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

Le second règlement 17 de la loi scolaire entre en vigueur au mois de novembre et en conséquence on retire tous les octrois des écoles séparées en Ontario. La lutte est engagée et elle se continuera jusqu'en 1963, alors que les écoles séparées n'ont pas encore reçu pleine justice dans le domaine scolaire. La population franco-ontarienne est alertée, et **La Liberté** se rend solidaire du mouvement en prêtant toute son influence au nouveau mouvement qui nait.

Dans nos temps modernes on déplore assez souvent ce relâchement moral qui voit de jeunes étudiants des collèges et des universités faire des raids dans les dortoirs de jeunes étudiantes. Cette pratique est-elle tellement nouvelle? Voyez plutôt! En novembre 1913, un groupe de jeunes étourdis de l'école Kelvin de Winnipeg pénétrait avec effraction dans l'Académie Ste-Marie dans le but de pénétrer dans les dortoirs des élèves de cette institution. Mgr Cherrier, P.A., V.G., curé de l'église de l'Immaculée Conception, avait écrit une véhémente lettre de protestation au "Free Press" dans laquelle il demandait si c'était là le résultat de l'éducation dans les écoles publiques. C'est clair que ce grand protagoniste du système des écoles publiques qu'était la "Free Press" n'a pas prisé les remarques de Mgr Cherrier. En réponse, ce journal tâche d'amoindrir l'importance de l'incident et reproche à Mgr Cherrier le ton de sa lettre.

Ici et là au Manitoba

Son Exc. Mgr Béliveau bénissait une nouvelle école à **Ste-Agathe.** M. le curé Jolys de St-Pierre portait la parole en cette occasion et il en profitait pour rendre hommage à la mémoire des deux premiers prêtres de cette paroisse, MM. les abbés Samoiset et Bourret. L'hon. Joseph Bernier, qui avait passé les premières années de sa vie dans cette paroisse, profitait de l'invitation qu'on lui avait faite de porter la parole pour faire ressortir le progrès que l'on pouvait constater à Ste-Agathe.

Il y a 40 ans (1923)

La population du Manitoba avait voté en faveur de la régie des boissons alcooliques par le gouvernement, mais dans un second référendum, elle s'opposait à la vente de ces boissons dans les endroits publics. (Ce n'est qu'en 1928 que cette loi sera amendée pour permettre la consommation de la bière dans les hôtels.) Il n'y eut que quatre circonscriptions électorales qui votèrent en faveur de la vente de ces boissons dans des endroits publics. La majorité contre ce projet de loi avait été de 38,036.

Le président des Etats-Unis, Warren G. Harding, est mort foudroyé par une attaque d'apoplexie. Il avait 78 ans. Le vice-président, Calvin Coolidge, lui succéda.

C'est le 8 août que partait de Montréal la première grande excursions de moissonneurs pour la moisson de 1923. (Pour ceux qui n'ont pas encore la barbe grise, disons qu'à cette époque on faisait venir des hommes de l'Est pour aider aux moissons. Pour encourager ce mouvement d'ouvriers de la ferme, les compagnies de chemin de fer transportaient ces ouvriers de n'importe quelle gare de l'est du Canada jusqu'à Winnipeg pour la somme de $15, et passé Winnipeg les voyageurs payaient un cent du mille jusqu'à leur destination finale. Les mêmes taux s'appliquaient au retour.) Plusieurs milliers de moissonneurs étaient attendus à Winnipeg. De là ils étaient envoyés dans des fermes où on avait besoin de leurs services. Dans chaque gare de Winnipeg on trouvait des prêtres-colonisateurs qui s'occupaient de diriger les moissonneurs de langue française vers des fermiers canadiens-français. M. l'abbé J.-A. Normandeau avait charge de ce service en 1923.

Il y a 30 ans (1933)

Le Délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Andréa Cassulo, ainsi que son secrétaire, ont presque été victimes de l'onde alors que l'embarcation dans laquelle ils avaient pris place frappa un récif. Ils étaient en route pour Rimouski. C'est grâce à la présence de pêcheurs dans les parages que les voyageurs ont eu la vie sauve.

Dans le monde politique de l'Ouest on parle surtout de M. J. S. Woodsworth et du nouveau parti CCF. Le chef de ce nouveau parti se dit franchement socialiste et M. Noël Bernier, dans un long article, s'en prend à cette attitude de M. Woodsworth. L'auteur, conservateur reconnu, cite les paroles de M. Mackenzie-King condamnant la politique du CCF, mais il ajoute que son parti est prêt à aller beaucoup plus loin dans la défense des droits des citoyens du Canada.

Le Canada est en pleine crise économique, et St-Boniface, comme toutes les autres villes et municipalités, traverse des temps bien difficiles au point de vue financier. De fait le correspondant de la ville déclare que celle-ci n'a pas bonne presse dans l'Est parce qu'elle ne peut rencontrer ses obligations.

On prévoyait pour l'année 1933 une des pires récoltes de l'histoire. Au Canada le blé ne rapportait que 57 pour cent de la moyenne établie sur un grand nombre d'années. Voici les résultats que l'on attendait dans les provinces de l'Ouest: Au Manitoba, le blé ne rapporterait que 69 pour cent d'une récolte moyenne; l'orge 63 pour cent; l'avoine 66 pour cent; le seigle 75 pour cent; le lin 67 pour cent. En Saskatchewan on prévoyait que le blé ne rapporterait que 52 pour cent; l'avoine 55 pour cent; l'orge 61 pour cent; le seigle 44 pour cent; le lin 38 pour cent. En Alberta, le blé 61 pour cent; l'avoine 61 pour cent; l'orge 64 pour cent; le seigle 59 pour cent; le lin 52 pour cent.

Il y a 20 ans (1943)

On annonçait la mort du Dr Allan Dafoe, de Callander, Ont. C'était le médecin qui avait été appelé à la naissance des petites Dione, les quintuplées. Ce sont les sages-femmes qui avaient sauvé la vie aux bébés, mais c'est le Dr Dafoe qui en a tiré la gloire . . . et l'argent. Il laissait à sa mort la somme de $182,466. Ce n'est pas mal pour le médecin d'un village d'environ 200 familles.

Voici un avis paraissant dans le numéro de **La Liberté** du 18 août 1943: L'administration (publication, imprimerie, et industries connexes) demande que nous diminuions notre consommation de papier-journal de 10 pour cent d'ici au 31 décembre. Le présent numéro de 10 pages est un numéro rationné. (L'effort de guerre!)

(J'éprouve beaucoup de peine à préparer cette tranche de la petite histoire. Ceci est dû à la chronique qui paraissait dans les pages de **La Liberté** au cours de l'été de 1943, intitulée "Le vieux St-Boniface". Cette chronique était du délicieux raconteur qu'était Me Noël Bernier. Lorsqu'on lit un paragraphe de ce récit, on se sent le besoin de lire toute la colonne!)

La Rév. Sr Valade des Soeurs Grises fêtait son jubilé d'or de vie religieuse. Soeur Valade, née Eugénie Marion, avait vu le jour à St-Boniface et elle avait passé toute sa longue vie religieuse dans les écoles et les missions du Manitoba, de l'Ontario et du Dakota-Nord.

Il y a 10 ans (1953)

Au théâtre Paris, à St-Boniface, on jouait le film de Fernandel intitulé "M. Boniface". Cette comédie a su plaire aux nombreux spectateurs qui l'ont vue, bien qu'il faille admettre que déjà en 1953 on entendait le premier tintement du glas qui devait marquer la disparition du cinéma français au Manitoba.

Le Vatican annonçait la création d'une nouvelle université au Congo belge. Cette première université congolaise serait affiliée à l'Université de Louvain, et les élèves y étaient admis sans distinction de race. (Et maintenant on dira que l'Eglise ne s'est pas occupé des indigènes dans ces territoires éloignés!)

Le mois d'août 1953 sera resté dans la mémoire de plusieurs à cause de l'épidémie de poliomyélite qui sévissait dans la région. A cause de cette épidémie l'ouverture des classes avait été retardée de deux semaines. (Les enfants ne s'en plaignaient pas, et il est fort possible que les institutrices non plus.)

Le Dr R. O. MacFarlane, ancien professeur à l'Université de Manitoba, et plus tard sous-ministre de l'Education de la province, quittait son poste ici pour en assumer un autre à l'Université Carleton d'Ottawa. **La Liberté** d'alors disait: "Le départ de cet éminent homme d'éducation constitue pour notre groupe ethnique une perte notable, car il s'est affirmé, en maintes occasions, un ami sympathique et impartial." Mais ce sera quelques années plus tard qu'il donnera la plus grande preuve de sa sympathie alors qu'il dirigera la Commission MacFarlane chargée de faire enquête sur l'éducation au Manitoba. Le rapport de cette commission avait rempli les coeurs d'espoir à la pensée qu'enfin les écoles privées et paroissiales recevraient justice. Hélas, cet espoir s'est vite tourné en déception!

J.-R. DOIRON.

L'homme ne souffre dans les frontières du fini que parce qu'il est citoyen de l'infini.

E. LANGLOIS.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Vendredi 23 août — Balle au camp professionnel à 7 h. 30 p.m. Goldeyes-Aberdeen, partie no 56.

Samedi 24 août — Concert de Ray Charles à 8 h. 30 p.m. Entrée $2.00, $2.50, $3.00, $4.00. Billets réservés, 40 huissiers, 25 portiers. Portes ouvertes à 7 h. p.m.

Balle au camp professionnel à 2 h. p.m. Goldeyes-Aberdeen, partie no 18 (remise à cause de la pluie du 3 juin).

Balle au camp professionnel à 7 h. 30 p.m. Goldeyes-Aberdeen, partie no 57.

Dimanche 25 août — Football junior à 2 h. p.m. Ligue junior de football Manitoba-Saskatchewan: Rams de Regina-Weston.

Jeudi 29 août — Football professionnel à 8 h. p.m. Blue Bombers-Lions de Vancouver.

☆ ☆ ☆

Le monde du sport

Ll ne faut pas se fier uniquement aux premiers résultats de la saison de football!

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On se souvient encore, j'en suis certain, de ces journaux des Etats-Unis qui annonçaient la défaite de Trueman aux élections présidentielles en se fiant uniquement aux premiers résultats de la soirée. Il en est de même de beaucoup de gens qui prédisent déjà le championnat aux Stampeders de Calgary parce que ces derniers ont remporté quelques victoires depuis les débuts de la saison. Nous n'allons pas affirmer que les Stampeders n'ont pas de chances de gagner le titre, mais nous soutenons que les Blue Bombers ne sont pas encore "morts" et qu'il faudra compter avec eux d'ici la fin de l'année. Le classement dans la ligue de football de l'Ouest du pays ne sera pas facile à déterminer, mais nous ne voulons pas céder à la panique et c'est pourquoi nous croyons que les Blue Bombers ont encore des chances de terminer en première place cette année.

Si nous désignons les Bombers comme les futurs détenteurs de la première place, c'est que nous croyons qu'ils ont pour eux l'expérience et qu'ils possèdent encore une solidité défensive un peu ébranlée, mais capable de se reprendre après quelques joutes. Les Stampeders auront certainement la deuxième place dans le classement et nous allons, une fois de plus, prédire un poste dans les séries éliminatoires pour les Lions de Colombie-Britannique. Les Rough Riders et les Eskimos devront se contenter de regarder les autres jouer au mois de novembre. Nous croyons, d'année en année, que les Lions vont enfin remporter les victoires auxquelles ils ont droit à cause des excellents joueurs qu'ils parviennent à embaucher, mais chaque fois que nous parlons d'espoirs pour ces gens-là, ils nous laissent tomber abruptement! Nous répétons donc ce que nous venons de dire: Winnipeg en première place à la fin du calendrier des joutes régulières.

En vacances!

Au cours des vacances qui viennent de se terminer, nous avons pu assister à quelques événements sportifs fort appréciés des gens de l'Est du pays, soit la traversée du lac St-Jean et le tour du Québec. Pour ce qui est du tour, nous n'avons vu que le départ, près de Québec, mais nous avons été aussi impressionné cette année que l'an dernier par l'ampleur de l'organisation de ce tour. Les journaux en ont parlé, mais il est difficile de décrire l'atmosphère de fête et de réjouissances qui marque le passage des coureurs dans les villes et villages de "la belle province". Toute une équipe de comédiens, de chanteurs et chanteuses et de musiciens accompagne les athlètes tout au long de leur voyage. Le soir, il y halte et concert populaire. Des foules immenses applaudissent des gens aussi bien connus que Paolo Noël, Ginette Ravel, Michel Louvain et autres et c'est dans un esprit de fête qu'on voit défiler les représentants venus d'Europe et des Etats-Unis.

On retrouve cette atmosphère de fête de façon encore plus marquante au lac St-Jean. Là, les réjouissances durent une bonne semaine. On a pu voir des scènes de ces fêtes à la télévision et on a pu assister à la course elle-même. C'est là un privilege que les visiteurs ne peuvent partager avec les auditeurs de la télévision, mais il y a quand même toutes ces réjouissances populaires qui transforment le lac St-Jean en vaste terrain de foire populaire. Il n'y a pas à dire, au Québec, on sait s'amuser. Plusieurs personnes ont trouvé qu'on s'y amusait un peu à l'Américaine, mais on sait faire la part des choses et les vedettes de langue française connaissent des succès plus grands que ce qu'on pourrait imaginer en dehors du Québec. Réjean Lacoursière nous confiait après la course que les Egyptiens en particuliers avaient été très impressionnés par la bonhomie des gens et par leur bel esprit sportif. "On a reçu les étrangers en héros, au même titre que les nageurs canadiens. C'est ce qui a le plus impressionné nos amis égyptiens. Pour ce qui est de Whilhemse, disons qu'il a un peu l'impression d'être originaire de la région tant il y est bien connu et tant il y est populaire". Voilà comment le sport peut jouer un rôle important dans les relations entre hommes et femmes de bonne volonté.

Les Dodgers gagnent!

Les Cardinaux de St-Louis viennent de s'emparer de la deuxième place dans le classement de la ligue Nationale et les experts, par suite d'un revirement inexplicable, sont maintenant prêts à concéder le championnat aux Dodgers! Si les Giants avaient gagné au moins une joute contre les Cards, on leur donnerait probablement des chances, car on semble croire qu'il n'y a que cette équipe qui soit capable de priver les Dodgers de la première place. Que fait-on des Cards? Pourtant on se souvient qu'en 1942 les Dodgers avaient une avance de neuf parties sur les Cards, au milieu du mois d'août, mais qu'à la fin de septembre ce sont les Cards qui terminaient en tête du classement de la ligue! Il faut dire que les Cards avaient gagné 41 de leurs 48 dernières joutes, un exploit incroyable! Les Cards comptaient à cette époque sur Stan Musial et Enos Slaughter et ils avaient les frères Cooper et le solide Max Lanier pour les conduire vers le championnat.

Les Dodgers, on le sait, perdirent le championnat en 1951 dans des circonstances à peu près semblables et cette fois ce furent les Giants qui leur volèrent le titre lors d'une série éliminatoire qui vit Bobby Thompson frapper un circuit "chinois" pour donner la victoire aux siens par un seul point. L'an dernier, après une blessure à Sandy Koufax, les Dodgers perdirent le championnat lors d'une autre série post-saison et on a cru un moment qu'ils allaient laisser la chance leur jouer un autre mauvais tour cette année alors qu'il n'existait plus entre eux et les Giants qu'une marge de trois joutes. Mais l'orage semble passé pour l'instant et à moins que les Cards décident à leur tour de se mettre à la poursuite des Dodgers, le club de W. Alston devra affronter les Yankees dans la série mondiale. On favorisera sans doute les Yankees, mais nous allons quand même continuer de croire que les Dodgers, avec leurs lanceurs, ont de bonnes chances de gagner et le championnat de la ligue Nationale et le championnat mondial.

Nomination à la SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC



M. Jean-Marie Couture

La Société de Fiducie du Québec, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Marie Couture au poste de directeur général.

Le siège social de la Société est situé dans l'édifice La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Au poste CBWFT

SAMEDI 24 AOUT
5.30—Champion
6.00—Propre à rien
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
8.00—Ici interpol
8.30—Billet de faveur: "Le retour de Frank James"
10.00—Composez 999
10.30—Cinema 'La maison des secrets"

DIMANCHE 25 AOUT
4.00—Shirley Temple
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Images du Japon
10.30—Documents

LUNDI 26 AOUT
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'art et les hommes
10.00—Echo du cinema
10.30—Cinema "Paradis et braise de feu"

MARI 27 AOUT
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Detective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Cinéma: "Le trésor de la Sierra Madre"

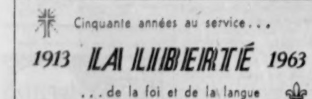
MERCREDI 28 AOUT
5.30—L'épee de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Arizona"

JEUDI 29 AOUT
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-pia
10.00—A vous Bruxelles
10.30—Ciné-club: "L'année dernière à Marienbad"

VENDREDI 30 AOUT
5.30—Les croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international 'Donatella"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma "Pour toi, j'ai tué"

Ogives nucléaires en stock au Canada

OTTAWA — Sitôt l'accord signé entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de l'acquisition par notre pays d'armes nucléaires, on apprenait, d'une source bien informée que la livraison des ogives nucléaires, qui coifferont les Bomarc de La Macaza et de North Bay, se ferait avant la fin de l'année.



Le "Free Press" fausse le débat par ignorance ou malveillance

Depuis une dizaine de jours, le **Free Press** est revenu à deux reprises sur la question de l'unité canadienne, qui doit préoccuper la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le premier éditorial, sous le titre "Two Nations or One?", avait été occasionné par un discours de M. Daniel Johnson, chef du parti Union Nationale. Ce dernier, prônant une assemblée plénière des "deux nations" dans le but de structurer une nouvelle constitution canadienne, symbolisait aux yeux du **Free Press** les courants d'opinion séparatiste de la province de Québec, qui rendaient difficile la tâche de M. Jean Lesage. Celui-ci aurait la mission de conserver, avec des amendements généreux et audacieux, l'état confédératif actuel et de prévenir ainsi un "divorce", divorce qui détruirait le principe de représentation législative à base de population au Canada et la conception de la Confédération comme étant une entente "magnifiquement réussie" entre provinces, plutôt qu'un pacte entre deux nations. Cet éditorial, qui faisait de M. Johnson le méchant loup ravisseur, sentait un peu le libéralisme politique, mais manifestait ici et là un esprit ouvert sur l'avenir "to meet Quebec's legitimate aspirations".

Le deuxième article de fond, en date du 20 août, soulève des doutes autrement sérieux sur la position de ce journal. Sous le titre "Minimum Demand?", les lecteurs du **Free Press** ont pu lire que la doctrine prônée par **Le Devoir** et par son ancien ennemi, l'Union Nationale, veut dire la fin de la nation canadienne. On en conclut que M. Laurendeau n'aurait pas dû accepter d'être membre d'une commission dont le but est de conserver et non pas de détruire le Canada.

Interprétation enquiétante

Or, cet éditorial est inquiétant parce qu'il manifeste ou bien de l'ignorance, ou bien de la mauvaise volonté. Il s'agit dans l'éditorial d'analyser une série d'articles dans **Le Devoir** de la plume de J.-M. L., c'est-à-dire Jean-Marc Léger. M. Léger décrit ce qu'il croit être nécessaire pour la survie de la nation française dans le Québec. Il peut bien y avoir des allusions aux francophones d'autres provinces, mais il n'y a pas de doute sur l'importance centrale de Québec dans ces articles. Et M. Léger, de fait, pose des conditions qui laisseraient à un gouvernement central des fonctions minimes, à peine suffisantes pour justifier son titre de gouvernement d'un pays. Pour tout dire M. Léger exprime l'idéal autonomiste dans son amplitude "idéale" à peine distincte d'un séparatisme total. Ceux qui connaissent M. Léger ne s'attendraient pas à d'autres idées sous sa plume.

Mais M. Léger est M. Léger. Ce n'est pas **Le Devoir**. Il faut être d'une ignorance inexcusable dans le monde de la presse quotidienne au Canada pour ne pas savoir que **Le Devoir** n'impose pas une ligne de conduite uniforme aux membres de sa propre équipe de rédacteurs. Il n'était pas rare autrefois de lire jour après jour des articles de MM. Filion et Laurendeau où perçait une divergence évidente d'opinion. La signature dans **Le Devoir** veut dire exactement ce qu'elle veut dire: la responsabilité personnelle de l'auteur. Il n'y a probablement pas un autre journal du genre sur le continent, car c'est à peine si l'unité de foi catholique caractérise ce personnel.

Hypocrisie?

Mais il y a plus. M. Laurendeau s'est identifié par ses écrits, par ses interviews à Radio-Canada et par ses déclarations publiques comme non-séparatiste. Il cherche d'autres solutions et il s'est même donné la peine le 18 juillet de défendre contre des jeunes impatients "le droit de se poser des questions". Dans cet article l'on peut lire, en effet, "Puisque ni la situation, ni les séparatistes ne m'ont convaincu d'être séparatiste, j'aurais mauvaise grâce à faire semblant de l'être". (Le **Free Press** s'en occupera.) Plus loin, on pouvait lire cette phrase aussi illuminatrice: "Mais le refus de telle option particulière n'est pas de soi faiblesse ou scepticisme: il peut même y entrer plus de courage que dans le consentement à des mouvements grégaires"... .Enfin "Nous ne sommons pas les séparatistes de changer d'avis; nous ne cessons pas de les lire et de les écouter; mais nous entendons garder la liberté que nous leur reconnaissons. Il n'y a pas de dogmes politiques". Ce n'est pas là une prise de position qui justifie l'insouciance avec laquelle le **Free Press**, par une série de raisonnements tronqués, accuse en réalité un membre d'une Commission royale d'hypocrisie. M. Laurendeau suit tout simplement la politique usuelle de son journal et surtout dans le débat sur l'avenir du peuple canadien-français en ouvrant ses pages à des opinions de M. Léger. Le **Free Press** dans son ignorance en rend M. Laurendeau responsable en dépit de tous ses écrits récents et du fait qu'il a accepté d'être membre d'une Commission d'enquête, c'est-à-dire un homme qui cherche.

Ignorance étonnante, mais pas inattendue. Car **Le Devoir**, **La Presse** et **L'Action** ont tous rejeté l'unilinguisme prôné par les Sociétés St-Jean-Baptiste de la province de Québec qu'ils considéraient comme un geste de séparatisme excessif. La série d'articles de M. Léger a provoqué aussi une réplique dans **Le Droit**. Ces manifestations et d'autres auraient dû aider le **Free Press** à faire ses commentaires d'une façon plus exacte.

Ignorance ou malveillance? On peut bien comprendre que le **Free Press**, le champion du "melting pot" canadien dans les questions scolaires, s'inquiète de l'idée d'un pacte entre deux nations au Canada. Il favorise plutôt la notion de la reserve québécoise selon laquelle le Québec serait l'une de plusieurs provinces jouissant de droits égaux, sous l'égide d'Ottawa. Mais de là à présenter l'opinion d'un extrémiste bien connu comme étant celle d'un rédacteur pondéré et estimé, il peut y avoir un soupçon de malveillance. On ne peut pas oublier si facilement que dans la biographie de John Dafoe on signale son aveuglement à l'égard de l'élément de langue française au Canada. Après avoir fait des efforts notables pour corriger ce défaut depuis quelque temps, verra-t-on le personnel actuel retomber dans la vieille rangaine ancestrale? Si oui, le **Free Press** pourrait bien ajouter à ses lauriers celui du journal qui, par ignorance (pas encore de correspondant à Québec) ou malveillance héréditaire, aura le plus contribué à chasser la province de Québec de la Confédération et ainsi ruiner le pays.

Ce qu'ils en feront

Depuis que les députés fédéraux ont obtenu des augmentations, beaucoup de gens s'inquiètent de ce qu'ils en feront? C'est là une sollicitude touchante presque fraternelle. Ceux qui se posent cette question sauraient sans doute eux, quoi répondre, mais cela est une autre histoire.

L'autre jour, M. Barry Mather, député néo-démocrate de Westminster, aurait décidé, selon les journaux, de donner une part de son indemnité parlementaire à des oeuvres de charité. Le geste, on l'avouera, est élégant, et personne n'a le droit de douter de la sincérité de M. Mather.

M. Douglas Fisher, député de Port-Arthur, n'est cependant pas d'avis que les députés doivent ouvrir des bureaux de secours avec leurs augmentations. Selon une dépêche, il aurait déclaré, en substance, que les députés devraient employer leur surplus de dollars à travailler à devenir de plus efficaces députés, notamment en s'activant du côté de la recherche. M. Fisher lui-même avoue qu'il s'apprête à utiliser ses fonds nouveaux pour s'ouvrir un bureau dans sa circonscription électorale et à organiser des émissions à destination des auditeurs de la radio sur les événements nationaux mais sans partisanerie.

Une chose est certaine, nous pouvons malgré la correction de M. Fisher, admirer le geste de M. Mather tout en étant assuré qu'il ne sera pas le point de départ d'une épidémie de générosité qui décimerait les augmentations des députés et sénateurs en général. L'instinct grégaire n'est pas commun chez les politiciens en pareil cas.

Maurice HUOT.

* * *

Un retour

La langue française reprend le dessus sur la langue allemande en Alsace. Pour la première fois, l'édition française du journal **L'Alsace** dépasse le tirage de l'édition bilingue dont les trois quarts sont écrits en allemand et le reste en français. L'édition française de **L'Alsace**, province française qui fut sous l'égide allemande de 1870 à 1918, a tiré ces jours derniers à 54,000 exemplaires tandis que l'édition bilingue du même journal a tiré à 50,000 exemplaire. Juste après la seconde grande guerre, l'édition bilingue de **L'Alsace** tirait à 64,000 exemplaires tandis que l'édition française ne tirait qu'à 26,000.

On peut conclure de cette nouvelle que rien pour un peuple n'est jamais définitif. Ce peuple peut avoir ses éclipses mais aussi ses brillantes remontées. Tout dépend de l'effort que ses enfants y mettent. "L'avenir est à ceux qui luttent" comme on le rappelle en tête du **Droit**!



Avec sa bienveillance coutumière, Sa Sainteté Paul VI s'entretient familièrement avec de petits servants de messe des environs de Castel Gandolfo, résidence d'été du Saint-Père, située dans les monts albains à peu de distance de Rome.

Le Mur de Berlin et la détente Est-Ouest

par Felix von Eckardt, représentant du gouvernement fédéral à Berlin

Le 13 août, il y a deux ans, le régime de la zone soviétique allemande a dressé le "Mur de la Honte". Par ce moyen ultime, il n'a fait que souligner d'une façon éclatante la situation sans issue dans laquelle il se trouve. Un désastre politique et économique a encore une fois pu être évité grâce à cette mesure aussi radicale que brutale: il a transformé en un gigantesque camp de concentration son territoire où 17 millions d'hommes sont contraints de vivre.

Au cours des semaines et des mois prochains, des négociations importantes se dérouleront certainement entre l'Est et l'Ouest. Elles révéleront si l'accord conclu à Moscou entre l'Amérique, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. aura aussi une signification dans le conflit Est-Ouest et s'il permet d'améliorer l'atmosphère politique actuelle.

Chaque Allemand de la République fédérale ou de la Zone sait aujourd'hui que la réunification du pays ne se fera qu'en plusieurs étapes. En appeler à l'"Esprit de Moscou" comme, il y a quelques années, on évoquait volontiers l'"Esprit de Camp David", ne servirait qu'à masquer les dures réalités.

Les Allemands en Zone comme en République fédérale ne peuvent renoncer au droit à l'auto-détermination. Auto-détermination ne veut dire rien d'autre qu'élections libres dans toute l'Allemagne. On ne voit pas actuellement quelle concession l'Ouest pourrait faire à l'Union soviétique pour obtenir que de telles élections aient lieu. Même au prix d'une acceptation par l'Ouest de zones dénucléarisées ou de désarmements partiels, on n'imagine pas que l'Est soit disposé, en contre-partie, à permettre la réunification par le moyen d'élections libres. C'est pourquoi nous avons parlé d'étapes et il faudrait peut-être les subdiviser encore en "sous-étapes". L'une de ces étapes sur le chemin de la paix en Europe pourrait consister à accorder à la population de la zone une auto-détermination "interne" qui donnerait aux Allemands de la zone le droit de jouir d'un système économique et social choisi par eux-mêmes au cours d'élections libres. C'est ainsi qu'il faut comprendre la déclaration du chancelier selon laquelle la réunification n'est pas d'abord un problème national, mais un problème humain. La plus extrême vigilance s'impose pour que dans les négociations à venir, ce ne soit pas justement le contraire qui se produise: une reconnaissance, sous une forme ou l'autre, du régime communiste de la zone et par voie de conséquence une stabilisation définitive de la scission.

Et le "Mur"? Eh bien!, si l'U.R.S.S. acceptait de négocier une telle étape et garantissait aux Allemands de la Zone et de Berlin-Est cette auto-détermination "interne", le mur et tous les barbelés deviendraient-ils alors le pays natal, la maison et la famille? Ils resteraient et travailleraient où ils sont. Il ne serait plus nécessaire de les enfermer

Rôle historique du Manitoba au sein de la Confédération

Le professeur W. L. Morton, auteur du livre "Manitoba, a History", croit que cette province est appelée par son histoire à jouer un rôle clé dans le fonctionnement efficace de la Confédération. Il a exprimé des idées provocantes sur ce point à une assemblée de la Manitoba Historical Society, dont la Société Historique de St-Boniface est membre. Nous en avons fait une traduction pour fins de reproduction dans nos colonnes, en quatre tranches. En voici la première.

— I —

Cette Société a accompli énormément pour promouvoir l'étude de l'histoire du Manitoba et en stimuler le culte. Cependant, la tâche est loin d'être terminée, en ce qui concerne le rouage habituel de toute société historique, soit, mettre ses archives en valeur, voir à la publication de notes historiques, commémorer les faits passés, cultiver l'amour de l'histoire chez les jeunes, renseigner le touriste, etc.

Ce soir, je voudrais demander aux membres de cette Société si nous, à titre de Manitobains, n'avons pas encore beaucoup à accomplir, non comme simple société historique, mais au point de vue du rôle historique que nous avons à jouer comme Manitobains. Tout groupe communautaire qui se respecte est tributaire de son histoire. Son attitude vis-à-vis de son passé détermine quels seront ses succès ou ses insuccès, sa croissance ou sa décadence. Ce qui a été semé dans le passé est récolté dans l'avenir.

Jamais "comme les autres"

Or, nous le savons tous, le Manitoba a eu une histoire bien caractéristique et difficile. Cette province n'a jamais été comme les autres; elle a toujours été un petit Canada par elle-même, soit tout le pays concentré en une petite province. C'est grâce au Manitoba si le Canada s'est étendu pour devenir une nation d'un océan à l'autre; en réalité ce n'est que par l'entremise du Manitoba que l'établissement du Canada devint possible. Aussi, maintes et maintes fois au cours du siècle qui s'achève, soit en 1890, 1911, 1917, 1935 et 1957, ce que le Manitoba a fait, le reste du Canada le fit à son tour, parce que le Manitoba est la plus canadienne des provinces du Canada.

Assumer la tâche de représentante de son pays, en être l'interprète et, en une certaine mesure la conscience, constitue une lourde mission pour une petite province qui souvent a peine à se maintenir au niveau des autres. Mais chacun est tributaire de son histoire. Et ce soir j'ose aborder la question: En ce moment où nous approchons du centenaire de la Confédération, alors que les Canadiens français comme ceux de langue anglaise se demandent si ce qui a été accompli dans le passé valait la peine de l'être, ne se pourrait-il pas que ce moment périlleux soit de nouveau l'occasion pour le Manitoba, en raison de son rôle, de se faire l'interprète du Canada?

Un regard vers l'avenir

Vous me jugerez peut-être présomptueux de soulever une telle question sous une telle forme. Vous le pourriez. Mais, en fait, je ne l'ai pas soulevée le premier; ce sont de mes amis, anciens Manitobains, qui, connaissant cette province et le Canada aussi, l'ont d'abord soulevée. Ils ont même suggéré que le Manitoba, prenant les devants pour ce qui a trait au biculturalisme, donnerait ainsi au reste du pays ce qu'il a grandement besoin: un regard confiant vers l'avenir, l'assurant qu'il bénéficiera de ce qui a germé dans le passé et que l'avenir portera à maturité. Ne pouvez-vous pas, au Manitoba, de dire ces mêmes amis, agir de façon bien concrète en vue d'assurer à l'élément canadien-français sa juste part comme partenaire, à droits égaux, dans la Confédération?

Cette question constitue un défi d'un caractère profond, car de la réponse qu'on en donne, on révèle, sans pouvoir le dissimuler aucunement, ce que l'on pense du Canada et de sa nature comme pays. Je dois avouer que personnellement je n'ai rien répondu, mais n'ai fait que soulever la multitude de difficultés évidentes et inévitables — la question si compliquée des écoles, le problème d'une population multiforme, les dangers dans le domaine politique, le nombre relatif des Canadiens de langue française et anglaise, le cadre géographique assez restreint du Manitoba, l'importance plus pressante d'autres problèmes. Ce soir, cependant, je voudrais tenter d'obtenir une réponse publiquement, sur le plan de notre histoire provinciale et nationale, telle que je la conçois.

Pays entièrement français

Toute l'histoire du Canada, évidemment, depuis ses débuts jusqu'à l'implantation de la civilisation européenne en Amérique, atteste que ce pays, à partir de la Baie de Fundy jusqu'à la Vallée de la Saskatchewan, était entièrement français.

Le deuxième fait à signaler est que d'abord la Nouvelle-Ecosse — l'Acadie, devrions-nous dire — puis le Canada, furent conquis et annexés par la Couronne d'Angleterre .Tout ce que l'on demandait aux conquis, cependant, était l'allégeance; ils pouvaient garder leur langue française et leur foi catholique. On leur accorda même leurs propres lois civiles.

Le troisième fait est que sur les terres qui devinrent le Canada, les Français étaient plus nombreux que les Anglais dans toutes les parties de l'Amérique Britannique jusqu'à la décennie 1841-1851. Bref, les Canadiens français n'ont été une minorité au point de vue numérique au Canada que depuis un peu plus de cent ans.

Ces faits constituent donc des raisons majeures pour les Français de réclamer le droit, tant historique que constitutionnel, de demeurer Français de langue et de culture. Ces mêmes raisons leur donnent droit de réclamer l'égalité avec les Anglais — de fait, personne, pas même les premiers immigrants anglais, n'ont un droit aussi justifié de demander l'égalité, comme l'ont les Français. Si donc les faits prouvent que les Canadiens français ont, par droit historique et légal, pied d'égalité avec les Anglais au Canada, pourquoi les Canadiens français sentent-ils qu'ils ne l'ont pas, et pourquoi ces droits sont-ils limités dans chaque province du Canada en dehors du Québec? Pourquoi, dans la province du Manitoba en particulier, devrait-il y avoir de telles restrictions, alors que cette province fut formée de façon singulière par l'élément français?

(à suivre)

L'hon. Guy Favreau prononce trois mémorables discours au Manitoba

L'honorable Guy Favreau, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et surintendant général des Affaires indiennes, n'a pas passé inaperçu au cours de son bref passage à Winnipeg, la semaine dernière, les 15 et 16 août. Les divers moyens de communication (presse, radio, télévision) profitèrent d'ailleurs de l'occasion pour mettre en lumière les points caractéristiques de sa brillante carrière légale et publique, son comportement humanitaire dans l'exercice de ses fonctions ministérielles actuelles, et aussi son charme "gaulois".

Durant son séjour dans la capitale manitobaine, M. Favreau donna particulièrement trois discours d'importance: le premier, à la Cour de la Citoyenneté canadienne de Winnipeg, alors que plusieurs nouveaux Néo-canadiens étaient officiellement reçus "citoyens" de notre pays; le second, devant un groupe de rédacteurs représentant les divers journaux publiés en cette province en langues autres que le français ou l'anglais (les journalistes de **La Liberte et le Patriote**, du **Free Press** et de la **Tribune** y étaient à titre d'invités); le troisième, enfin, à la troisième conférence du Conseil National des Indiens.

Les Français au Manitoba

Dans son premier discours, l'hon. Favreau rappela aux nouveaux citoyens canadiens les grandes lignes historiques du Manitoba qui, lors de son entrée dans la Confédération en 1870, ne possédait qu'un petit territoire et une population d'à peine 12,000 habitants. Sans routes ni chemin de fer la liant aux provinces de l'Est, elle ne pouvait recevoir ses immigrants que par la voie des Etats-Unis.

Mais aujourd'hui, dit-il, le Manitoba est fier de ses 950,000 habitants qui forment une mosaïque de presque toutes les nationalités du monde entier. Ces membres de tant de nations ont vite appris à vivre et à travailler ensemble dans une parfaite harmonie. Winnipeg est un exemple particulier de cette intégration si réussie de diverses cultures, un exemple d'émulation pour le reste du Canada.

Le ministre continua ensuite en français: "Dans le cadre de ce magnifique exemple d'intégration qu'offre Winnipeg, et que je viens de citer en exemple au reste du pays, je me dois de souligner, non sans une certaine nostalgie, mais aussi avec fierté, l'apport riche et soutenu de mes compatriotes d'expression française à cette harmonieuse évolution. L'élément d'origine française, qui forme aujourd'hui environ 10 pour cent de la population de cette province a su non seulement survivre, mais il a laissé l'empreinte de sa culture et de sa vitalité sur la riche mosaïque ethnique manitobaine.

"Les noms de St-Boniface, St-Vital, St-Pierre, Ste-Anne, Beauséjour, Notre-Dame-de-Lourdes et autres rappellent un passé et un présent dans lesquels s'inscrivent des souvenirs et des espoirs. St-Boniface, centre de la survivance canadienne-française, est la deuxième ville en importance de cette riche province. Je salue au passage **La Liberté et le Patriote**, ce phare qui a éclairé et soutenu notre volonté d'être et de demeurer."

Presse puriculturaliste

Continuant en anglais, l'orateur mentionna ensuite le rôle inestimable joué par la presse ethnique pour faciliter l'intégration des nouveaux venus dans le mode de vie canadien. Des 175 publications en langues étrangères éditées actuellement au Canada, quelques-unes des plus anciennes et des plus influentes sont nées ici à Winnipeg. Sous la direction d'éditeurs et de journalistes dévoués, ces publications ont interprété le Canada aux "Néo", tout en permettant aux "Anciens" de se familiariser avec la culture et les événements de leurs vieux pays.

Car, dit-il, le Canada est fier, à juste titre, de son pluriculturalisme. Beaucoup d'individus et de nationalisés ont enrichi les traditions canadiennes, traduisant en idiome canadien les richesses de leurs propres cultures. "Je ne doute pas que les divers groupes ethniques représentés ici ce matin ajouteront aussi, avec le temps, leur contribution appréciable aux traditions et à la culture de notre pays".

Devant les journalistes

A midi, le 15 août, l'hon. Favreau rencontrait un groupe de ces journalistes dont il avait parlé peu auparavant. Après un dîner amical, il reprit en quelque sorte les paroles qu'il avait prononcées le matin à la Cour de Citoyenneté, après avoir résumé brièvement quelques points de sa carrière: dont ses relations passées avec les hon. S. Garson et D. Fulton, respectivement libéral et conservateur, mais tous deux ministres de la Justice impeccables, humains, efficaces. M. Favreau était alors fonctionnaire au ministère fédéral de la Justice, et c'est ainsi qu'il connut ces ministres originaires, respectivement, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Mais son discours lui permit surtout d'exposer les grandes lignes de sa politique comme ministre de l'Immigration: politique humaine, libérale (non au sens politique, mais au sens de plénitude et d'ouverture), enrichissante pour notre pays et compréhensive envers les autres pays. Dans ses réponses aux questions posées par les auditeurs profondément intéressés, il put démontrer, par des faits bien concrets, ce qu'il a déjà accompli en ce sens au cours des derniers mois. D'ailleurs, ceux qui ont questionné (Juifs ou Ukrainiens ou Allemands) ne manquèrent de faire précéder leurs questions de compliments à l'adresse du ministre "qui comprend si bien les problèmes des Néo-canadiens".

Les Affaires indiennes

Dans son troisième discours, prononcé devant les Indiens en congrès national à Winnipeg, l'hon. Favreau prouva dès le début qu'il connaissait l'étendue et la complexité de l'administration des Affaires indiennes. Le Canada, au troisième rang après l'URSS et la Chine pour sa superficie, doit faire face à ce problème gigantesque: élaborer des lois constituant un mode d'administration des Affaires indiennes pour une région aussi vaste, qui s'étend des déserts de l'Arctique aux plaines fertiles des Prairies, des marais du Labrador aux eaux poissonneuses du Pacifique.

Cependant, dit-il, la Loi sur les Indiens doit être simple et succincte. Son texte ne peut être ni ambigu, ni diffus, ni vague. Les affaires simples d'une petite bande de Chipewyans de l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest ne peuvent évidemment pas être régies par les règlements qui conviennent aux Mohawks de Caughnawga, employés dans l'érection des hautes structures d'acier, pas plus que les lois sages et utiles appliquées dans le Yukon ne seraient valables à Desoronto.

Décentralisation

De plus, comme les conditions économiques et sociales varient non seulement d'une région à l'autre, mais encore d'une génération à l'autre, les règlements qui régissent parfaitement bien le piégeage à l'heure actuelle peuvent, d'ici 50 ans, n'être plus applicables dans une région qui aura été urbanisée. C'est dire qu'il faut laisser beaucoup au bon sens et à la compétence administrative des dirigeants régionaux, en ce domaine, lesquels cependant doivent s'en tenir aux dispositions fondamentales de la Loi sur les Indiens et des règlements qui en découlent. "Car il faut de bons ciseaux et un poignet vigoureux pour couper le ruban rouge de la paperasserie officielle", disait l'anthropologiste Douglas Leechman.

Tout cela fait réfléchir un Surintendant général des Affaires indiennes, surtout s'il n'est en fonction que depuis six mois à peine, dit M. Favreau. Cependant, ajouta-t-il, l'étendue des problèmes complexes de l'administration des affaires indiennes, sur les plans juridique, économique, social et psychologique, constitue une tâche ardue mais stimulante "que j'ai acceptée avec humilité, mais avec détermination". Car il a parfaitement conscience que les Indiens, premiers habitants de ce pays, n'ont pas encore, pour la plupart, conquis pleinement les droits et les avantages matériels dont jouissent les autres Canadiens.

Intégration volontaire

M. Favreau ne s'illisonne pas au sujet des obstacles qui s'opposent à la réalisation d'un des principaux et des plus vastes projets au programme du gouvernement, à savoir l'intégration complète et volontaire des Indiens, dans l'ensemble de la vie canadienne, sans sacrifier leurs traits culturels distinctifs. Mais il s'est dit encouragé de constater qu'un nombre croissant d'Indiens ont réussi, grâce à leur persévérance et à leur détermination, avec l'aide de la Division des affaires indiennes et de certains autres services du gouvernement et de quelques organismes privés, à s'adapter à une vie nouvelle qui promet un avenir brillant. Leur exemple d'ailleurs fournira un encouragement puissant aux jeunes générations d'Indiens qui voudront les imiter.

Le ministre se dit aussi réconforté de constater que l'éveil de la conscience nationale à l'égard de nos compatriotes d'origine indienne a suscité un nouvel esprit de recherche qui dépasse de beaucoup les limites d'une bienveillante sympathie. Car aujourd'hui beaucoup de Canadiens s'efforcent de comprendre les Indiens, êtres humains et partenaires avec lesquels ils partagent un destin commun, de connaître leur culture, de saisir le sens véritable de leurs griefs et de leurs aspirations. (Ici M. Favreau a rendu hommage à la presse et aux autres moyens d'information publique qui, en concentrant l'attention sur les conditions peu enviables, parfois déplorables, dans lesquelles certains Indiens ont été forcés de vivre, ont contribué efficacement à exciter ce sentiment de solidarité et de responsabilité que tous les Canadiens doivent éprouver envers leurs frères indiens.)

Comme résultat, du côté des Indiens, cette intégration libre des Indiens et des non-Indiens, au cours des dernières décennies, semble faciliter la disparition de cette "crise de méfiance" qui a vicié trop longtemps les rapports entre les Indiens et les autorités chargées de l'administration des affaires indiennes.

Solidarité minoritaire

L'orateur dit ensuite avec émotion: "En ma qualité de membre d'une fière minorité qui, comme la vôtre, a refusé de mourir et n'a jamais abandonné le combat, je vous prie d'accepter l'assurance de ma ferme résolution de veiller à ce que la justice, la liberté de détermination et la dignité humaine soient toujours les principes directeurs de l'Administration des Affaires indiennes. J'espère que, dans mes efforts en vue de réaliser cet objectif, je pourrai m'appuyer sur votre confiance et bénéficier de vos avis et de vos recommandations".

Tout le reste du discours fut consacré à des points extrêmement pratiques: par exemple les programmes actuels en matière d'éducation des Indiens, en matière de placement, de logement, d'économie rélative à la faune, de développement communautaire, d'autonomie, de santé, de bien-être social, etc.

Le Pape souhaite la présence de tous prélats hongrois

ROME — Paul VI a adressé, récemment, aux catholiques hongrois, un message qui a été reproduit dans le dernier numéro de l'hebdomadaire catholique hongrois **Uj Ember**.

"Nous prions Dieu pour que l'aube d'une ère meilleure se lève et vous éclaire prochainement. Nous attendons de bonnes nouvelles concernant l'Eglise catholique hongroise et c'est plein d'espérance que Nous regardons vers l'avenir", écrit notamment le Pape.

"Nous souhaitons avec affection la présence de tous vos prélats à la seconde session du Concile oecuménique", conclut le Souverain Pontife.

A la première session, l'épiscopat hongrois n'était représenté que par Mgr Endre Hamvas, évêque de Csanad, Mgr Sander Kovacs, évêque de Szombathely, et Mgr Paul Brezanocsy, administrateur apostolique d'Esztergom.

Dans les milieux catholiques viennois bien informés, on se garde de toute hypothèse quant à la participation du cardinal Josef Mindszenty, primat de Hongrie, à la deuxième session du Concile.

Ce cher drapeau

Il faudrait au drapeau, un lit blanc comme néige
Pour parler de ces glaces, aux grands hivers connus
La croix rouge au milieu, pour que Dieu le protège
Et que le sang des preux ne soit pas méconnu.

Une autre croix aussi, bleu pâle pour Marie
Qui, dès les premiers jours en la terre nouvelle
Pour garder cette lande, sans crainte, fut choisie
Surveillant de bien près notre contrée si belle.

Il faudrait la verdure du laurier, de l'érable,
Et la gerbe de blé pour le pain quotidien.
Le tronçon d'une épée serait là désirable
Pour prouver que la force, aussi, le droit maintient.

Après tout, le drapeau, c'est le chiffon de gloire,
Mais qui dit tant de choses quand il est haut dressé
Parlant de notre honneur, présidant la victoire,
Il tient lieu de pays à chaque coeur bien-né.

MANIE TOBIE.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le 19 août avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Le chef des pompiers rapporte au comité de feu que le nombre de journées perdues à cause de maladie équivalait à 4 jours par "homme" pour l'année dernière.

Le chef demande aussi au comité du personnel la permission d'embaucher 12 hommes de plus; cette requête fut remise aux présidents des comités du personnel et de feu pour étude.

M. McArthur, de 96, Lawndale, se rendait personnellement à la station de feu pour remercier les pompiers et les féliciter pour leur bon travail lorsqu'un réfrigérateur défectueux répandait des gaz nocifs dans sa maison; les pompiers ont dû mettre des masques à gaz pour enlever le réfrigérateur.

Le congrès des chefs de pompiers du Canada aura lieu à Winnipeg du 25 au 29 août à l'hôtel Royal Alexandra et à l'Auditorium. Le chef Proulx de St-Boniface aura la tâche agréable de recevoir les dames des chefs de pompiers, le mardi 27 août, à un lunch au club de golf de St-Boniface, après quoi il y aura visite de notre ville.

L'officier d'entraînement Besant rapporte que pour le 2e trimestre de l'année, il s'est donné 920 heures d'entraînement dans les différentes phases du travail des pompiers, ce qui comprend des exercices sur les échelles aériennes, etc.; 547 heures aux exercices pratiques et 373 à la théorie, suivies de discussions générales sur les problèmes qui affectent les pompiers dans l'exercice de leurs fonctions; comme on peut le réaliser, il ne reste pas beaucoup de temps pour jouer aux échecs. (On est plus au temps où le chef de pompiers arrêtait les chevaux au coin de la rue pour allumer sa pipe en répondant à un appel au feu.)

Au comité des propriétés foncières on recommande que le terrain de l'école Reine Elisabeth soit remis à la commission des parcs.

Le comité du Bien-Etre Social reçoit la démission de Mlle Tytgat, qui veut se vouer à l'enseignement; la position vacante sera affichée.

On recommande: Qu'un comité, formé du maire, du président du comité de finances, du trésorier et de l'ingénieur, et présidé par le président du comité des travaux publics soit établi afin d'étudier un budget pour les travaux à réaliser en 1964 afin d'être prêts de bonne heure le printemps prochain et de profiter ainsi de meilleures conditions de la part des entrepreneurs;

Que la ville charge environ 5c du pied en bordure de la rue, ce qui serait affecté au maintien des boulevards;

Qu'un fonds spécial soit créé et qu'un montant de $20 soit exigé pour toute nouvelle construction afin de pouvoir réparer et maintenir les boulevards, surtout là où il y a eu affaissement du terrain; actuellement la ville doit répondre à quelques résidants du Windsor Park, où, dû à la précipitation de certains entrepreneurs, on n'a pas pris les précautions nécessaires pour empêcher l'affaissement du terrain en embellissant la propriété.

On recommande aussi que des lumières ornementales soient posées sur le boulevard Dollard entre les rues St-Jean-Baptiste et Taché et que ce projet soit annoncé.

Une longue discussion s'ensuivit lorsque la proposition de demander $3.00 par mois aux employés de la ville qui désirent se servir du terrain de stationnement (avec prise de courant) fut proposé au comité; l'ingénieur devra faire un relevé du nombre de stalle requises afin de pouvoir les octroyer à qui de droit.

A lundi prochain.



Le R. P. Jacques Bruyère, S.J., retourne à Formose.

Après sept mois au Canada, le R. P. Jacques Bruyère, S.J., a dit, pour la troisième fois, au revoir à ses parents, amis et bienfaiteurs, pour retourner à Formose, reprendre son oeuvre missionnaire auprès des Taiwanais.

Pendant son séjour au pays natal, il a déployé une grande activité, multipliant voyages, visites, correspondances, afin de rencontrer un aussi grand nombre que possible de ceux qui s'intéressent aux missions d'Orient; avant son départ, il exprimait le regret que malgré toutes ses démarches, ses journées prolongées, il n'avait pas réussi à les rejoindre tous.

Le dernier dimanche passé à Montréal fut consacré à sa famille, et à ses proches parents; ce qui donna lieu à une réunion exceptionnelle: M. et Mme Léon Bruyère eurent la grande joie de voir réunis leurs neuf enfants, qui assistèrent d'abord à la messe célébrée dans l'église Ste-Germaine Cousin de Pointe-aux-Trembles, pour se rendre ensuite prendre le diner ensemble, et accompagner le Père Jacques jusqu'à l'aéroport, où un bon nombre d'autres parents, amis et bienfaiteurs les rejoignirent.

Ce fut une journée inoubliable, un jour de grandes joies, de profondes émotions, dont le missionnaire et sa famille conserveront le souvenir, et qui les réconfortera de cette nouvelle séparation.

700 pèlerins à Ephèse

IZMIR, Turquie — Environ 700 catholiques du monde entier ont fait un pèlerinage à Ephèse, dernier endroit où, selon la tradition, a séjourné la Vierge Marie. On estime que saint Jean a emmené à Ephèse la mère du Christ alors qu'elle avait environ 60 ans.

Un travail des plus spécialisés: obtenir le culte officiel d'un saint

Le Manitoba a eu la visite cette semaine d'un prêtre dont le travail est des plus spécialisés, préparation éloignée d'une décision qui peut accorder à des fidèles les honneurs de l'autel.

La visite du R. P. Angelus Mitri, O.M.I., intéressait d'une façon particulière deux communautés de religieuses très estimées dans la province, à savoir, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Petites Soeurs de la Ste-Famille. Les premières sont parmi les éducatrices les plus réputées, ayant quatorze couvents dans la région, les secondes sont avantageusement connues surtout du clergé à cause de leur apostolat domestique à l'archevêché, au Collège de St-Boniface, au Juniorat (ainsi qu'à l'évêché et au Collège de Gravelbourg).

Dans les deux cas le Père Mitri a été nommé postulateur de la cause des fondatrices, Mère Marie-Rose et Mère Léonie, respectivement. Il s'occupe au même titre de la cause de la Mère Marie-Anne, fondatrice des Soeurs de Ste-Anne qui, en plus de leurs maisons de Québec, ont plusieurs oeuvres au Canada, en Colombie-Britannique et dans les vicariats apostoliques du Nord-Ouest.

Naturellement, le père travaille aussi à l'avancement des causes de Mgr Eugène de Mazenod, fondateur des Oblats de Marie Immaculée, Mgr Vital Grandin, O.M.I., ancien coadjuteur à St-Boniface et premier évêque de St-Albert (Edmonton), Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., fondateur du vicariat de Keewatin (Le Pas), du Frère Antoine, vénéré portier au Collège St-Jean d'Edmonton, et de deux autres Oblats.

Tournée au Canada

Le Père Mitri fait une tournée au Canada et aux Etats-Unis précisément dans le but de recueillir des informations au sujet des "candidats" et "candidates" et aussi pour renseigner les intéressés sur les défauts à éviter et les méthodes à suivre dans leur collaboration éloignée à son travail spécialisé. Dans ce cadre il a donné une conférence à un groupe de religieuses des Saints Noms à la maison Villa Maria de St-Norbert et une autre à un groupe de religieuses de la Ste-Famille à l'archevêché. Dans les deux cas, d'ailleurs, les services du postulateur des causes oblates étaient tout indiqués, car la vie de Mère Marie-Rose fut écrite par un Oblat, le R. P. A. Duchaussois (Rose du Canada), et celle de l'autre, par le R. P. Eugène Nadeau. Ce dernier a écrit en plus la vie de la Mère Marie-Anne (Martyre du Silence).

Le Père Mitri lui-même apporte à son travail une qualité rare, il est l'auteur d'un livre sur le rôle du postulateur, livre dont on a dit: "Jusqu'ici le postulateur lui-même n'avait à sa disposition que de rares manuels, d'ailleurs très élémentaires, purs guides de procédure. Sur sa propre condition juridique comme sur la nature précises de ses fonctions, il ne trouvait tout au plus que des mentions fugitives dans les dictionnaires de droit. Ainsi, se faiton du postulateur une image plutôt floue, soit celle d'un brave homme adonné à une cause juste, soit celle d'un avocat livré plus ou moins totalement à l'improvisation et affranchi de toutes normes vraiment juridiques. Pareilles inexactitudes ne sauraient plus résister à la lumière qu'apporte cet ouvrage." (Revue de l'Université d'Ottawa)

Un peu de tension

Le Père Mitri est né en 1924 à Campobasso, ville moyenne à 120 milles à l'est de Rome, du côté de l'Adriatique. Docteur de droit ecclésiastique et civil des Universités de la Grégorienne et du Lateran, il a l'avantage d'avoir enseigné pendant six ans aux Etats-Unis, à Bar Harbour et à Pass Christian, ce qui lui a permis de perfectionner son français et son anglais. Homme de taille moyenne aux yeux noirs et au commerce agréable, il s'applique surtout à pratiquer la patience, car les causes de béatification et de canonisation procèdent lentement, tandis que les fervents des candidatures sont souvent pressés.

Il y a toujours un peu de tension, selon le Père Mitri, à choisir entre la prudence qui a dicté des délais de cinquante ans comme règle générale et le désir de présenter aux fidèles des modèles de leur ère propre. La question du degré auquel une déclaration de canonisation implique l'infaillibilité papale impose aussi aux intéressés beaucoup de discrétion.

Le postulateur en effet est l'avocat ou l'agent officiel d'une personne ou d'un groupe de personnes qui cherchent à obtenir pour un baptisé défunt le droit au culte public. Il ne s'agit pas tellement de faire déclarer qu'un tel ou qu'une telle est au ciel, mais de pouvoir présenter au monde un autre modèle de sainteté, un autre intercesseur, une autre preuve de la fécondité de l'Eglise. Le P. Mitri fait ressortir ce point afin d'expliciter pourquoi le Chef de l'Eglise procède parfois sans trop tenir compte des prescriptions légales: on s'attache surtout à répondre aux besoins actuels de l'Eglise en présentant une cause plutôt qu'une autre. C'est ainsi que celles de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de saint Jean Bosco ont bénéficié d'une accélération des procédures.

Ce sont ces procédures méticuleuses qui expliquent les frais d'un procès dont les publicistes font parfois scandale. Il faut voyager, recueillir des témoignages, faire des traductions, multiplier les publications, consulter les interprétations des experts, rémunérer les avocats des cours ecclésiastiques et souvent recommencer des recherches historiques. La Congrégation des Rites, qui représente le Saint Père dans tout ce qui a trait à ces causes, n'en retire que peu de revenu et se voit chargée de contrôler strictement tout usage de l'argent donné pour défrayer les dépenses d'une cause. Autrefois les embellissements de la basilique de St-Pierre à l'occasion des cérémonies de béatification coûtaient plus chères qu'aujourd'hui, car l'électricité a remplacé les veilleuses qu'il fallait installer à la main.

Procédure lente

La lenteur des procédures est attribuable aussi au nombre de causes en marche, soit environ mille procès, impliquant 3,000 candidats. Il est permis en effet de grouper les personnes qui ont subi le martyre en même temps. Habituellement la loi de l'Eglise requiert un procès diocésain sur les faits principaux de la vie du candidat, sur ses vertus théologales et morales, sa réputation de sainteté et les grâces spirituelles et temporelles obtenues par son intercession. Il faut de plus certifier qu'il n'y a pas de culte public illégitime. Il y a ainsi cinq étapes à prévoir: faire accepter la cause par l'autorité légitime, conduire les enquêtes d'information et de non-culte au niveau diocésain, prouver l'héroïcité des vertus (vénérabilité), obtenir la béatification (deux miracles), obtenir la canonisation (deux miracles).

Le Père Mitri se dit heureux du travail accompli par les communautés dont les causes lui ont été confiées. Elles ont un secrétariat bien organisé, où les documents, les témoignages de vertus et les récits de guérisons sont classés efficacement et clairement, la propagande très discrète et le culte des fondatrices sévèrement contrôlé.

Les possibilités

Le postulateur n'est pas d'ailleurs au service exclusif des personnes intéressées à une cause, car à mesure que son travail progresse il doit tenir compte de la "possibilité" d'un heureux résultat dans chaque cas et s'en ouvrir à qui de droit si des obstacles apparemment décisifs s'élèvent sur son chemin. En même temps il est, comme la Congrégation des Rites, au service de l'Eglise, sachant qu'un jour tout ce travail préparatoire viendra sous une forme ou une autre devant le Souverain Pontife qui seul décidera ce qu'il faut faire pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Après tout, l'élu dont la cause est en jeu n'en retirerait qu'une occasion de plus de se rendre utile aux fidèles par son intercession, et son exemple mieux connu du monde entier.



M. PIERRE VEDEL

A l'hôpital général St-Boniface, le samedi 17 août, mourait M. Pierre Vedel, de 435, rue de la Morénie. Il était âgé de 50 ans.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Desjardins et la messe de Requiem fut chantée en la cathédrale le mardi 20 août. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Natif de Tours, France, le 15 décembre 1912, M. Vedel vint à St-Boniface en 1916. Il faisait partie de la chorale de la cathédrale et du Cercle Molière; il était comptable pour Conklin Bros. jusqu'à sa retraite en janvier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Thérèse; deux filles, Denise et Jacqueline; sa mère, Mme A. Vedel, de Vancouver, C.-B.

Décès

M. ROLAND ROCHON

Est décédé subitement le lundi 12 août à 615, rue Goulding, Winnipeg, M. Roland-Joseph Rochon, âgé de 54 ans et 9 mois, époux de Béatrice Lemoine, de 2627, est La Palma, Anaheim, Californie. Les prières eurent lieu le mercredi 14 août, à 8 h. p.m., à la chapelle funéraire Green Acres.

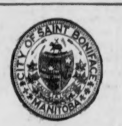
Le service fut chanté à l'église du Précieux-Sang par le R. P. Martial Caron, S.J., oncle du défunt, assisté des RR. PP. A. Lemoine et A. Joyal, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation fut faite au cimetière Green Acres.

Les porteurs étaient MM. Emmanuel et Alexandre Lemoine, Louis et René Régnier, Joseph Caron et Oscar Rochon.

Né à La Salle, Man., M. Rochon avait habité Winnipeg et St-Boniface avant d'aller demeurer en Californie il y a onze ans. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme H. Bohémier, de Winnipeg; deux frères, Gérard, de Toronto, et Henri, de Winnipeg; quatre soeurs, Mmes Juliette et Solange Régnier, de St-François - Xavier, Florence McMahon, d'Edmonton, Alta, et Marcelle McCaughan, de Fort St. John, C.-B.

Remerciements

La famille éprouvée désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou de quelqu'autre manière, dans sa cruelle épreuve.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 4 h. 30 du soir le mardi 3 septembre 1963, pour la position suivante:

Commis grade "A" (demoiselle)
Département d'assistance publique

Salaire initial: $197.00 par mois, augmentations réglementaires.
Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Temps de probation: six mois.
Les candidats devront indiquer le degré d'éducation atteint, ainsi que leur expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser à M. Jean W. LAVALLEE, Surintendant, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface, le 20 août 1963.

Mourir, c'est sortir de l'existence pour entrer dans la vie.
GOUNOD.

WOOLWORTH

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

VALEURS

Valeur supérieur. Maillots à manches longues pour garçonnets, en un grand choix de rayures ou dessins jacquard. Coton peigné.
Tailles: 4-6X **$1.00**

Les garçonnets en seront fiers

Chandails chauds et lavables pour la rentrée des classes

Les garçonnets seront fiers de porter ce chandail 100% Orlon, à encolure en "V". Motif Jacquard 2 nuances tout autour et bande de taille entière.
Tailles: 4-6X Prix **$2.99**

Gris mixte marine-rouge bleu pierre.

CARDIGAN EN ORLON ÉPAIS POUR ENFANTS
Encolure côtelée. Motif jacquard de rennes tout autour. Couleurs combinées: rouge, blanc et bleu.
Tailles: 4-6-6X **$2.99**

CARDIGAN EN ORLON ÉPAIS POUR FILLETTES.
Tricot fantaisie, col en pointe. Couleurs: rouge, blanc ou bleu givré.
Tailles: 4-6-6X
Prix **$2.99**

CHANDAIL EN ORLON ET LAMBSPUN ENTRECROISÉS POUR GARÇONNETS
Col gaucho, 2 boutons, garniture Argyle. Couleurs: gris, beige ou rouge mixte.
Tailles: 4-6X **$2.99**

Soyez chic!
Cardigan en tricot d'orlon épais, encolure en "V" pour garçonnets. Rayures 2 tons à l'encolure et au devant.
Couleurs: gris mixte, bleu moyen, rouge.
Tailles: 4-6-6X **$2.99**

Du nouveau!
Caleçons courts en coton thermal pour garçonnets. Gardent la chaleur et excluent le froid. Doux et résistant au rétrécissement.
Blanc seulement.
Tailles: 2 à 6X Prix **.49c**

Choix de 2 tissus
Pantalons de toilette en flanelle ou belle gabardine pour garçonnets. Ceinture en pareil. Large élastique griptex au dos. 2 poches tailladées.
Choix de couleurs.
Tailles: 3 à 6X **$2.99**

EXTENSIBLES
COLLANTS
Pour enfants et fillettes
Collants 100% nylon, sans coutures, pour enfants et fillettes. Tricot uni, taille élastique. Grand choix de couleurs.
Tailles: 3 à 6 **$1.29** — 7 à 10 **1.59** — 12 à 14 **1.79**

CULOTTES COURTES
pour fillettes et enfants
Culottes très courtes en tricot ananas. Entrées élastiques avec dentelle ou doubles.
Fillettes: 8 à 14 **.49c**
Enfants 4 à 6X **.39c**
En blanc et en couleurs

POUR GARÇONNETS

Chemises sport Wash'n Wear
Choisissez parmi les motifs les plus élégants que vous ayez jamais vus, en fait de chemises sport en coton de qualité. Manches longues, col boutonné genre fermé ou veste, une poche.
Tailles: 12 à 18. Couleurs unies: rouge, bleu or et vert. **$2.99**

Grande valeur! Pantalons
(genre Dack)
pour garçonnets ou adolescents
Pantalons de toilette en mélange de flanelle Wash 'n' Wear pour garçonnets et adolescents. Qualité épaisse, bande de taille extensible à 2 boutons, devant "T" avec 2 agrafes de métal. 2 poches aux hanches, bas fini sans revers. Couleurs: gris fussin, noir.
Tailles: 12, 14, 16. Prix **5.99**
Taille 18—Prix légèrement plus élevé **$6.99**

C'est chic!

CHANDAILS POUR ADOLESCENTS

Chandails en tricot 100% Orlon épais, pour garçonnets et adolescents. Encolure olympique haute, en "V", avec garniture de couleur en contraste. Couleurs noir, gris, cannelle, bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.
Pour 8 à 16. Prix **$4.99**

ACHAT SPÉCIAL...
MAILLOTS POUR GARÇONNETS
Maillots en tricot de coton peigné, à manches longues, très populaires. Empiècement à 2 boutons, avec col, épaules renforcées et motifs sobres.
Tailles: 8 à 14. **$1.66**

pour les FILLETTES!

Cet ensemble bien assorti, vous ira parfaitement pour la rentrée des classes.
Chandail et gilet-cardigan classiques 100% nylon à texture, pour fillettes.
Résistants aux faux-plis et au rétrécissement.
Tailles: 8 à 14.
Gilet-cardigan à manches longues **$2.99**
Chandail **$2.99** chacun.

Blouses de coton à manches courtes ou longues pour adolescentes et fillettes
8 to 14,
8 à 14 Manches courtes **$1.00**

Blouses costumier blanches pour fillettes
Manches longues Tailles: 8 à 14 **$1.49**
Pour dames 12 à 20 **$1.99**

BAS DE NYLON POUR ADOLESCENTES
Bas de nylon Miss Prim de confection spéciale pour les jeunes, Cheville étroite, unique, assurant un ajustement sans faux plis.
2 paires $1.00

Young Miss PRIM STYLE Seamless micro mesh

SOYEZ A LA MODE
Portez un chandail en tricot semi-épais, un gilet cardigan 100% Orlon pur, à tricot fantaisie, pour assortir parfaitement à vos jupes ou pantalons étroite. Couleurs: blanc/rouge, blanc/bleu, blanc/noir, blanc/vert.
Tailles: 8 à 14. Prix **$4.99**

TOUJOURS EN VOGUE
Gilet-cardigan 100% orlon épais, luxueusement doux, avec col, taille et poignets côtelés, 8 boutons devant. De lavage facile et de séchage rapide. Blanc seulement. Tailles: 8 à 14.
Prix **$3.99**

Tout aller merveilleux! **AU RAYON DES CHAUSSURES SOULIERS SODA POP À TALONS PLATS** pour dames et fillettes.

Très confortables et élégants.
Souliers soda Pop à talons plats, toujours populaires. En beau cuir souple, avec élastique au haut, semelles mousse crêpelées. Se portent avec pantalon ou jupe. Coulerus: Os et Noir.
Pointures: 5 à 9
PRIX **$1.99** LA PAIRE

Souliers de ballon au panier

Semelles durables, en caoutchouc strié, canevas noir, trous aérifères aux côtés. Cambrion ferme

Garçonnets: 6 à 10	Garçons: 1 à 5	Adolescents: 11 à 13	Hommes: 6 à 12
$1.79	$1.99	$1.99	$2.29

Souliers lacés pour hommes et garçons
Pointures: 1 à 12—Hommes $3.29 Garçons $2.79

Souliers Balmoral, en corduroy, pour enfants, dames et fillettes
Bout effilé, fausse semelle en caoutchouc mousse, et sursemelle en caoutchouc. Choix de nombreuses couleurs.

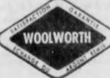
Enfants: 6 à 10	.99c
Fillettes: 11 à 3	$1.19
Dames: 4 à 9	$1.49

Tout aller. Pour dames: 4 à 9. Noir, blanc et beige. Prix légèrement plus élevé à $2.19 la paire.

SOCQUETTES
Pour dames et fillettes, en coton, à revers triple. Bout et talon reforcés.
39c. CH.
3 PAIRES **$1.00**

CHAUSSETTES DE LAINE KROY ET NYLON ÉTIRABLE POUR GARÇONS
Ne rétrécissent pas. Motifs fantaisie et couleurs qui plairont. Pointures: 6 à 8
69c.

CHAUSSETTES ÉTIRABLES DE BON AJUSTEMENT
Chaussettes en nylon étirable, à semelles coussinées, pour adolescents. Entièrement entredoublées de coton peigné, doux. Pour pointures: 8 à 10½
Prix rég. 69c.
57c.



Votre argent vaut plus chez Woolworth — 259, rue Marion, St-Boniface

"Centre des loisirs"

Le Manitoba est représenté au congrès des centres canadiens-français

Le Franco-Manitoba est représenté par M. Bernard Aubry au congrès des centres des loisirs canadiens de langue française, qui a lieu à Rivière-du-Loup, Qué. Cette délégation s'opère dans le cadre du projet d'un centre de loisirs à St-Boniface. Le comité provisoire s'applique en effet à un travail ardu et silencieux de recherches, sans lesquelles on bâtira sur le sable. On prépare à l'heure actuelle un résumé qui fera connaître l'envergure du projet à la population, dans le but d'en stimuler l'intérêt et l'appui. Le "Club des Canadiens" ou "Club des Franco-Manitobains" s'imposera d'autant plus que les citoyens de St-Boniface ont pu davantage constater sa nécessité pendant les mois d'été.

La présence d'un représentant au congrès des loisirs à Rivière-du-Loup sera une source précieuse d'informations bien concrètes sur les activités de tels centres qui sont organisés sur une grande échelle dans la province de Québec.

Pendant les 35 heures de théorie données au cours de ce congrès, on traitera de la programmation des activités, des divertissements culturels, de gérance, de finances, de personnel, de recrutement, d'entraînement, etc., etc.

La chose très réconfortante qui ressort de cet événement est que le gouvernement fédéral exprime par l'intermédiaire du Ministère de la Santé et du Bien-être, son encouragement en subventionnant ce congrès qui est organisé par la Fédération des Centres de Loisir de langue française.

Devenu maintenant membre de cette fédération, le Club des Canadiens se voit assuré une source de directives bien expérimentées dans le domaine. En terminant, il est opportun de souligner une autre fois que ce centre, tel que proposé avec son caractère français, acceuillera en tout temps le public anglophone ou autre qui désire participer à notre culture. Il y aura même des démarches spéciales pour les inviter à participer.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Au cours de 75 ans (1880-1955), le Collège n'a pas formé que des prêtres, des avocats et des médecins. Les humanistes de cette institution se sont lancés dans à peu près toutes les carrières.

Voici une vue d'ensemble des professions choisies par ces humanistes et bacheliers: instituteurs (75), service civil (51), ingénieurs (23), comptables (25), commerçants (25), cultivateurs (22), pharmaciens (9), service diplomatique (2), dentistes (7), journalisme (4), agronomes (9), chimistes (5), architectes (2).

Le total de ces professionnels est de 259, soit 26 pour cent du total des humanistes.

De plus, 137 anciens se sont perfectionnés dans les différentes techniques ou se sont spécialisés dans divers métiers. Ce nombre représente 13.5 pour cent du total de ceux qui ont pris leurs humanités au Collège.

Enfin, 186 anciens (19 pour cent) n'ont pas dévoilé leurs vocations. Sûrement qu'un bon nombre de ceux-ci ont aussi choisi une profession ou une spécialité après leur départ du Collège.

Résumons: 291 dans le clergé (28 pour cent), 57 avocats (5.7 pour cent), 74 médecins (7.4 pour cent), 259 autres professionnels (26 pour cent), 137 techniciens et spécialistes (13.5 pour cent), 186 dont la carrière n'est pas connue (19 pour cent).

Les scrutateurs diront que le total de ces données ne fait que 99.6 pour cent. Les âmes généreuses nous feront grâce du .4 pour cent qui manque, car le compilateur de ces statistiques ne se spécialise pas en mathématiques.

Si le Collège, au cours des 75 ans à l'étude, a pu diriger 81 pour cent de ses élèves gradués dans les humanités vers la prêtrise ou les professions libérales, c'est dire qu'il a amplement rempli le rôle qu'il a assumé: la formation d'une élite prête à servir Dieu et la Patrie; une élite qui a su remplir son rôle dans toutes les sphères de la société "a mari usque ad mare".

L'Oeuvre des Bourses, qui vous tend la main encore une fois, n'est pas pour aider le Collège. Cette Oeuvre est pour venir en aide aux enfants bien doués du Manitoba français qui n'ont pas les moyens financiers pour entreprendre un cours classique.

Les autorités du Collège sont prêtes à dispenser les cours moyennant une contribution minime. Mais lorsque les moyens manquent aux parents, c'est un devoir qui incombe à nous tous de contribuer à combler cette lacune.

Soyons généreux pour l'amour de nos petits concitoyens qui promettent pour l'avenir. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui auront à veiller sur nos droits demain; préparons-les le mieux possible en leur permettant d'acquérir la meilleure des formations: un cours classique.

Le comité de publicité.

Profession perpétuelle, à Montréal, le 15 août, de sept Soeurs Grises de l'Ouest



Soeur Hélène Desrosiers, Ste-Anne-des-Chênes, Man. — Soeur Rolande Bissonnette, St-Joseph, Man. — Soeur Céline Vermette, St-Jean-Baptiste, Man. — Soeur Rolande Lagassé, Gravelbourg, Sask. — Soeur Rose-Anna Gauvin, St-Paul, Alta — Soeur Yvonne Laramée, St-Paul, Alta — Soeur Monique St-Pierre, Montréal, Qué.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Radio-Canada

Radio-Canada a fait certainement un effort de décentralisation pour la présente saison. Nous avons des émissions quotidiennes de Québec, Moncton, Chicoutimi ou Winnipeg. (Pourquoi pas aussi Sherbrooke?) L'expérience, puisque c'en est une, sera profitable.

Une première constatation, c'est que ces productions sentent le laboratoire, comme tendance générale. En cela elles s'inscrivent dans une grande tradition du réseau français. Je dirais, si j'étais méchant, qu'elles sont bourgeoises, qu'elles cultivent les personnalités. Le réalisateur pense d'abord aux finesses qu'il pourrait placer entre ses disques, et, pour l'extérieur, à quelques légumes du haut du panier. Les gens de la rue, les travailleurs, les métiers, la vie sans finesse ni esprit blasé, sont absents. Le réseau anglais, je l'ai déjà dit, est plus démocratique. Personnellement, je n'aime pas les enquêtes-éclairs du genre "Count down", mais il faut admettre que c'est quelque chose de présent au monde.

L'émission "Fête au Village", malgré l'élément nouveau que lui donne la présence d'un artiste connu chaque fois, tombe dans le même défaut que l'an passé: trop de prêchi-prêcha, qui lui enlève finalement son caractère de fête folklorique. L'émission qui venait d'Edmonton dernièrement était presque une leçon sur la survivance en Alberta. Elle a permis de lancer des pointes aux gens du Québec — tout en leur annonçant qu'on va leur tendre la main encore une fois, une petite fois de plus.

A l'émission "Le Rossignol y chante", le samedi en début d'après-midi, le rossignol est Marius Barbeau et son chant n'est pas envoûtant. Sans discuter les éminentes qualités de notre plus grand folkloriste, on peut dire que son texte gagnerait à être lu par un autre.

Voilà pour la critique. Maintenant, si vous avez l'occasion d'écouter les ondes le samedi soir, surveillez la série "Reportage". C'est bien vivant. A recommander pour dimanche prochain: à 2 h. 30, airs d'opéra; 4 h. 30, le ballet "Le Cid" de Massenet; 10 h. du soir, dans la série "Tourisme et Voyage", Israël; 11 h., émission de spiritualité.

Le mardi 27 août, à 9 h. 30 du soir, Lucien Hétu, à l'orgue, interprète Franz Lehar et Charles Trenet. Mercredi, à 8 h. 30 du soir, la littérature sud-américaine; 9 h. 30, musique de Bach, aux Festivals de Montréal. Vendredi soir à 8 h. 30, la recherche scientifique au Canada français; 9 h. 30, Exposition de Québec.

Interviews

M. Daniel Johnson, chef de l'opposition au Parlement de Québec, a qualifié de "renversante" l'hospitalité qu'il a trouvée au Manitoba. Il venait dans l'Ouest "prendre le pouls de l'opinion publique sur la constitution fédérale et le bilinguisme". Gageons qu'il a frappé des noeuds au pays de M. Lloyd et de M. Manning.

Dans son entrevue à CKSB, le chef de l'Union Nationale a dit: C'est au Manitoba qu'on sent le problème des minorités. Marie L. lui a demandé s'il avait vu les commentaires du professeur Dulong, pour qui le français est destiné à mourir ici, à plus ou moins brève échéance. "J'ai l'article dans ma serviette mais je ne l'ai pas encore lu". Il croit, quant à lui, que "l'atmosphère a changé depuis une dizaine d'années au Manitoba", que les Canadiens français y ont une "meilleure réputation et de meilleures relations". Pour ce qui est de la politique au Québec, "l'atmosphère est tellement fluide qu'on ne peut pas faire de pronostics". M. Johnson a repris, en passant, sa formule: "Pas nécessairement le séparatisme, mais le séparatisme si nécessaire".

Le nouveau papa de tous les Indiens et Néo-Canadiens du Canada, qui a succédé à Maman Fairclough, est M. Guy Favreau. C'est un bon gros papa moustachu, dévoué serviteur de Sa Majesté, fédéraliste comme il se doit, ou plutôt néo-fédéraliste. Il nous arrivait à la fin de deux journées épuisantes, visiblement surmené par les multiples rencontres qui s'étaient succédé à un rythme fou. Mais, comme tout bon avocat-politicien, il a la réponse toujours prête, enveloppante et conciliante.

Papa Favreau a une grosse famille à entretenir: Indiens, immigrants et citoyenneté. Ce sont trois ministères, dit-il. Mais il a confiance dans ses confrères d'Ottawa, et il inspire confiance lui-même. Les Indiens auront bientôt leur tribunal, pas de discrimination pour les immigrants, et quant à la citoyenneté canadienne, la séance d'assermentation qu'il a présidée à Winnipeg l'a profondément impressionné sur la valeur et les privilèges qu'il y a d'être Canadien.

Remerciements

Mme Hélène Decloux et sa famille remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. A. Decloux.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Concert du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Nos artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
2.30—Quand l'opéra se donne des airs
4.30—Musique de ballet
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire.
6.25—Nouvelles
6.30—Récital
7.00—Radio-Journal-Contes du dimanche
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Mélodies du soir
10.00—Tourisme et voyage
10.33—Concert léger
11.00—Septième jour
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture, Prévisions atmosphériques
6.31—Réveille-matin,
6.44—Radio-Journal
6.53—Réveille-matin
6.54—Les sports
7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Les sports
7.40—Réveille-matin

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—A tour de rôle
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Variétés
12.30—Plein soleil
12.54—D'une page à l'autre
1.00—Nouvelles, Condition des routes, Marché des bestiaux
1.15—Variétés musicales
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Comptoir du disque
2.00—Partage du jour
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.30—Arc-en-ciel
4.43—Entracte musical
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Dansons la capucine
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le Rosaire
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Sonates
8.30—Artistes et écrivains
9.30—Musique de chambre
10.00—Jardins français
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

MARDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz baroque
8.30—Regards sur le Canada français
9.30—A l'enseigne du compositeur
10.00—Concert de la BBC
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

MERCREDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Rien qu'une chanson
8.30—L'homme américain
9.00—Informations
9.30—Concert du mercredi
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

JEUDI

7.30—Les classiques français
8.00—Variétés de Québec
8.30—Place publique
9.00—Informations
9.30—Nos nations au micro
10.30—Concert d'été
11.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.30—Musique de danse

VENDREDI

5.30—Echos de St-Pierre
8.00—Fantaisies musicales
8.30—Arts et sciences
9.30—Récital d'orgue
10.00—Orchestre de Vancouver
11.00—Adagio
11.30—Musique de danse

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Objectif 12-63
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Fête au village
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.14—Variétés musicales
12.25—Actualités
12.30—Union des électeurs
12.45—Variétés
12.55—Nouvelles
1.00—Variétés, Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Images du Canada
2.00—Carrousel de la chanson
2.30—Balade musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Les succès du jour
5.30—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.11—Sélection spéciale
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Au clavier
7.30—Interview ou intermède
8.00—Concert
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Concert léger
10.30—Musique de danse
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Petite Note

A St-Boniface, Soeur Helen Stauch, d'Esterhazy, Sask., prononçait les voeux temporaires à la Maison provinciale des Soeurs Grises, rue Despins.

Sainte-Famille

Visiteurs

Au cours de la fin de semaine, M. et Mme W. Cartier, Mme Walter Cartier et sa fille, Lise, et leur cousin, M. Jean-Baptiste Degagné, tous du Cap-de-la-Madeleine, Qué., ont visité des parents et amis de St-Boniface. C'était leur première visite et ils espèrent que ça ne sera pas la dernière. Ils ont visité M. Willey Joyal et M. et Mme Joseph L'Heureux. Ce fut une belle surprise.

Les familles Joyal et L'Heureux remercient leurs parents du Cap de leur belle visite et leur souhaitent bon voyage. Ils envoient aussi leurs amitiés aux autres cousins de là-bas, encore inconnus, et espèrent les voir bientôt.

Mariage

Mariage Belot-Beaudry

Le samedi 17 juillet, à 4 h. p.m., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé M. Deniset-Bernier bénissait l'union de Mlle Paulette Beaudry, fille de M. et Mme Victor Beaudry, de St-Boniface, à M. Roland Belot, fils de M. et Mme Julien Belot, également de St-Boniface.

Précédée de son amie, Mlle Lorraine Saltess, fille d'honneur, de sa cousine, Denise Beaudry, bouquetière, toutes deux vêtues de rose, ainsi que de son frère, Clovis, petit page, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Sa robe à longue traine était de poult-de-soie et son bouquet était formé de fleurs au coloris varié.

M. Aimé Delaquis, ami du marié, agissait comme garçon d'honneur, tandis que MM. Raymond Bisson, cousin du marié, et Lucien Loiselle, beau-frère de la mariée, étaient huissiers.

Au cours de la cérémonie nuptiale, Mlle Lorraine Poitras exécuta avec le talent qu'on lui connait, quelques très beaux cantiques; M. Maurice Prud'homme l'accompagnait à l'orgue.

Pendant le banquet qui suivit la messe de mariage, M. Lucien Loiselle agit comme maître de cérémonies. M. Aimé Delaquis porta le toast à la mariée. M. Prud'homme, M. le Dr Boucher, oncle du marié, et M. Roland Beaudry, oncle de l'épousée, prirent tour à tour la parole pour féliciter le nouveau couple.

L'orchestre de M. Duhamel, les "Mountaineers", entraina ensuite les convives dans une soirée de danses où tous s'en donnèrent à coeur joie.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un tailleur bleu clair avec accessoires jaune canari. Les nouveaux époux demeureront sur la rue De la Morénie, à St-Boniface. Félicitations et voeux de bonheur.

Un cheval prend le mors aux dents

QUEBEC — Un cheval attelé à une calèche où avaient pris place quatre touristes américains, a pris le mors aux dents à Québec.

Les quatre Américains et le cocher se sont retrouvés sur le pavé et ont subi des blessures. Quatre voitures et une autre calèche ont été endommagées avant que la bête ne s'arrête.

Une voix d'Acadie

Rencontres au Manitoba en route pour Vancouver

Des congressistes de l'ACELF, en route vers Vancouver, ont fait arrêt à Winnipeg-St-Boniface samedi et dimanche derniers, pour se reposer un peu, visiter des parents, faire du tourisme canadien-français dans la ville cathédrale et rencontrer des chefs Franco-manitobains. La plupart tirait ainsi profit d'un voyage de la Liaison française qui coïncidait avec le congrès en Colombie-Britannique.

Parmi les visiteurs l'on remarquait M. Adélard Savoie, chef acadien, très engagé dans les oeuvres de presse, de l'assurance et des coopératives au Nouveau-Brunswick. Accompagné de Mme Savoie, il a fait une petite tournée dans la vallée de la Rivière Rouge, dimanche, et a bien voulu causer avec des compatriotes à St-Boniface, le soir, chez M. le juge et Mme Alfred Monnin.

Pas à pas

M. Savoie manifeste un optimisme prudent au sujet du progrès acadien. Il signale, par exemple, que les gens d'âge moyen ont beaucoup souffert des effets de l'anglicisation scolaire et que, de nos jours, ce sont les premiers à faire bénéficier leurs enfants de l'école où prédomine le français. Les victoires scolaires d'ailleurs sont plutôt des faits accomplis et reconnus après coup, car tout a été manoeuvré de façon à obtenir une concession après l'autre sans trop de tapage et sans trop d'emphase sur les questions de principe. "Un morceau ici, un morceau là, avec habileté et persévérance, de dire M. Savoie, a conduit au résultat actuel. Ainsi, par exemple, il a fallu que les instituteurs suivent des cours de pédagogie pendant plusieurs années avant que l'on pose la question de reconnaissance officielle et de rémunération équivalente."

Problèmes de la presse

Le distingué visiteur, président de "L'Evangéline", a bien voulu décrire les problèmes de ce quotidien dont l'avenir se décidera d'ici cinq ans. Avec un budget de $250,000 par année, l'entreprise peut rémunérer son personnel convenablement mais doit compter sur leur dévouement pour abattre un travail énorme. La récente campagne de souscription des quotidiens de langue française permettra l'organisation d'un plan de développement dans cinq régions, en vue de l'abonnement et de l'annonce.

On a découvert en effet que le tirage ne se maintient que par le système d'abonnement par courrier payable annuellement. Par contre pour obtenir les revenus nécessaires il faut augmenter le tirage afin d'attirer la publicité nationale. Autrement les gens continuent à recevoir le vénérable journal anglais, fortement appuyé par la haute finance provinciale.

M. Savoie a signalé que les Acadiens semblent maintenant avoir pris en main leur propre stabilité économique par la Société de l'Assomption et les activités coopératives et tout récemment ils ont pu faire sentir leur pouvoir d'achat auprès d'anonceurs de l'"Evangéline". Il rend hommage surtout aux chefs religieux, piliers inébranlables de la survivance et du progrès.

M. et Mme Adélard Savoie avaient un choix assez curieux à faire avant de décider en faveur du congrès de l'ACELF: depuis longtemps ils rêvaient de faire un voyage en Europe, mais ils ont opté pour un endroit encore plus lointain, Vancouver, à l'autre bout du Canada.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 3 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 304-63 — St-Boniface

Demandeur: M. Geddy (propriétaire).

Objet: Modifier les restrictions M2 afin de permettre la conversion du magasin actuel et de l'immeuble appartement de quatre logis attenant non-conforme en immeuble appartement de six logis, les deux logis supplémentaires étant situés dans la partie de l'édifice servant actuellement de magasin.

Propriété: 585, rue Marion.

Comité d'adaptations.
Mlle M. R. Petrie,
Secrétaire,

Funérailles de Mme Fernand Liban à Swan Lake, le vendredi 9 août

SWAN LAKE — Le mercredi 7 août, après une semaine de maladie et munie des derniers sacrements, est décédée à l'hôpital général St-Boniface Mme Fernand Liban (née Laurette Labossière), âgée de 33 ans.

La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de Swan Lake le jeudi soir 8 août, où une grande assistance prit part aux prières qui furent récitées. Le lendemain, à 11 h. a.m., dans l'église remplie à capacité de parents et amis, le service funèbre fut chanté par M. l'abbé V. Beaulieu, curé, assisté de MM. les abbés A. Hunfeld et C. De Roo, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. Les porteurs furent MM. Edouard Rheault, Céleste Delighte, R. Hacault, Léo, Paul et Alain Labossière.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Roger et René; une fille, Lynne; ses parents, M. et Mme Hormisdas Labossière, de Somerset; trois frères, Herman, de St Boniface, Alphée, de Dunrea, et Henri, de Somerset; trois soeurs, Rolande (Mme Édouard Rheault), de Somerset, Carmen (Mme Clément LeMoullec), de Notre-Dame-de-Lourdes, et Simone (Mme Robert Lafrenière), de Ste-Anne-des-Chênes.

Remerciements

Les familles Liban et Labossière remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie lors du décès de Mme Liban, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visite, assistance aux funérailles et de toute autre façon.

La sympathie des parents et amis en ces jours d'affliction fut particulièrement sensible aux familles éprouvées.

Ste-Rita

Pique-nique annuel

Le pique-nique annuel de la paroisse sera une réussite comme les années précédentes si les parents, amis et bienfaiteurs se donnent le mot et y amènent d'autres amis pour aider aux oeuvres paroissiales tout en s'amusant sans que ça coûte trop cher.

Que tous viennent donc à Ste-Rita le dimanche 1er septembre y admirer la nouvelle église, visiter des amis et faire de nouvelles connaissances.

Invitation cordiale à tous!

Le Pèlerinage Annuel Diocésain

à la Grotte de Notre-Dame-de-Lourdes

à Saint-Malo

AURA LIEU

le dimanche 25 août 1963

Voici le programme:

AVANT-MIDI:

8 h.: Messe lue et communion
9 h.: Messe lue et communion
10 h. 30: Messe chantée, sermon et communion
Il y aura des confesseurs à la Grotte toute la matinée.
(Les membres du clergé sont priés de se rendre au presbytère pour dîner)
Les pèlerins peuvent prendre leur dîner à l'ombre des arbres sur les terrains. Il y aura rafraîchissements servis aux kiosques.

APRES-MIDI:

2 h. 30: Adoration devant le Saint Sacrement exposé
Confesseurs à la disposition des pèlerins
Bénédiction des malades
Bénédiction des objets de piété
4 h.: Messe solennelle célébrée par M. l'abbé Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface
Souper au presbytère pour tous les confrères

AUDIENCES PUBLIQUES



COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA FISCALITÉ

La Commission royale d'enquête sur la fiscalité tiendra des audiences publiques à Winnipeg du 26 au 30 août 1963. Les séances auront lieu à la salle no 200 de l'Hôtel du gouvernement à partir de 9 h. 30 du matin. Au cours des audiences, on versera au dossier de la commission les mémoires qui lui ont été soumis et les commissaires entendront les sociétés, les associations et les particuliers qui doivent lui présenter des renseignements et des opinions concernant l'incidence et les effets des impôts levés par le Parlement sur le fonctionnement de l'économie nationale, sur la marche des affaires, sur l'organisation de l'industrie et sur la situation des particuliers. Les personnes intéressées sont invitées à assister aux séances. Celles qui voudraient participer à l'occasion d'une future audience sont priées de communiquer avec le secrétaire de la commission.

Le secrétaire de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité,
G. L. Bennett.

Prière d'adresser toute correspondance au secrétaire:
The Fort Garry,
Winnipeg, Man.

Case postale 466,
Ottawa.

Petites Notes

Remerciements

Les familles Le Roux et Laurent désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous les religieux et religieuses, aux Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet, aux Commandos et Routiers de la paroisse du Précieux-Sang, aux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Normand Le Roux, soit pas l'assistance aux prières ou aux funérailles, par l'offrande de messes ou de bouquets spirituels, de fleurs ou de quelqu'autre façon.

St-Léon

Décès

M. Joseph Fortier, de cette paroisse, est décédé à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le mardi 23 juillet, à l'âge de 75 ans et 10 mois.

La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence le jeudi soir et le service funèbre fut chanté le vendredi matin à 10 h. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Z. Landry et Léona, de Somerset, et Rosa, de St-Léon; huit frères, Stanislas, Rosaire et Benoit, de St-Léon, David, Léo et Alphonse, de Somerset, Roch, de Zenon Park, Sask., et Lucien, de McCreary.

Baptêmes

Michelle-Jeanne-Marie, fille de M. et Mme François Caron, née le 2 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Caron, de Vita, Man.

Rémi-Wilfrid-Joseph, fils de M. et Mme Roger Labossière, né le 15 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Rheault, de Somerset.

Paul-Edmond-Joseph, fils de M. et Mme Eugène Labelle, né le 17 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Labelle, de St-Pierre.

Lilliane-Marie, fille de M. et Mme Armand Grenier, née le 8 août. Parrain et marraine, M. et Gérard Routhier, de Nipigon, Ont.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Routhier, de Nipigon, Ont., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme X. Routhier.

M. Albert Grenier et Mme Simone Grenier, de Montréal, Qué., sont en promenade chez M. et Mme Félix Grenier.

Le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., de l'Université de Montréal, est venu passer une dizaine de jours chez sa mère, Mme Antoine Labossière.

En prévision de son départ prochain, M. l'abbé L. Roy, curé, a commencé l'organisation du souper annuel. Ce souper aura lieu le 29 septembre prochain.

Dunrea

Bingo

Les différents groupes de la paroisse se sont entendus pour organiser quelques soirées de bingo au profit des oeuvres paroissiales.

Une première soirée, organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu le lundi soir 12 août. Malgré toute la préparation apportée à cette première veillée, l'assistance n'était pas assez nombreuse pour que les profits soient bien marquants. Cependant, ces dames méritent certainement des félicitations pour leur bon travail.

A cette soirée, MM. Gérard Boulet et Cyril Joge étaient les animateurs, et les dames servirent le goûter.

Félicitations à Mme Auguste Garand, qui gagna le prix de $50 alloué pour la carte remplie.

La prochaine soirée sera sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

Va-et-vient

M. et Mme Germain Fortier, de Maillardville, C.-B., accompagnés de leurs deux enfants, sont venus visiter parents et amis, dernièrement.

En fin de semaine, les Rév. Srs Georgine, Obéline et Anna Bisson, S.G.M., de Legal, Alta, Fort Simpson et St-Boniface, sont venues rendre visite à leur parenté.

M. et Mme Léon Pineau et leur jeune fille, Suzanne, de Ste-Rose, sont venus passer quelques jours dans cette localité, ainsi que Mlle Kathleen Carney, de St-Vital.

M. et Mme A. Garand sont allés en villégiature parmi leurs enfants de Winnipeg et des environs.

M. Arthur Paradis est de retour au foyer, après quelques jours passés à l'hôpital de Killarney.

Représentants officiels au Comité "des cent"

ROME — Le Secrétariat pour l'union des chrétiens a décidé d'envoyer deux représentants officiels de l'Eglise catholique à la prochaine réunion du "Comité central des cent" du Conseil oecuménique des Eglises qui se tiendra à Rochester, dans l'état nord-américain de New York, du 26 août au 2 septembre prochains.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion figure le problème des "rapports avec les catholiques romains".

Letellier

Mlle Louise Dansereau, fille unique de M. et Mme Gaston Dansereau et aînée de deux frères, Horace et Philippe, fit son entrée au noviciat des Soeurs Missionnaires Oblates de St-Boniface, le dimanche après-midi 18 août. Elle était accompagnée de ses parents, ses frères et ses deux grand-mères, Mmes Juliette Dansereau et Ida Rajotte.

Soirée-surprise

A la résidence de M. et Mme Gaston Dansereau se réunirent, le mercredi soir 14 août, 20 jeunes filles pour fêter Mlle Louise Dansereau, qui fit son entrée au Noviciat des Soeurs Missionnaires Oblates, le 18 août. Le salon était artistiquement décoré de fleurs naturelles par Mlle Denise Jutras, grande organisatrice de cette agréable soirée. Un joli bouquet de glaïeuls, don de Mme Napoléon Comeault, fut présenté par Denise, ainsi qu'un portemanteau et une bourse.

Quelques danses et jeux divers organisés par Mlle Doris Barnabé rendirent la soirée d'autant plus agréable. La soirée se termina par un goûter-buffet servi par Mme Dansereau, aidée de Mmes Paul Jutras et Odile Leclair. Le centre de la table était décoré de fleurs naturelles, gracieuseté de Mlle Lise Jutras.

Après la soirée, Louise remercia ses amies de classe venues de St-Jean-Baptiste, St-Joseph et Letellier pour cette agréable et inoubliable soirée.

St-Claude

In Memoriam

Un accident de route survenu en fin de semaine vint ravir un des professeurs de l'école élémentaire.

M. Marcel Lacroix naquit à St-Claude le 11 mai 1938. Il fit ses études à l'école du village, où il se distingua par ses talents et son goût pour le théâtre et les sports.

Ses qualités de chef et son initiative le dirigèrent vers l'enseignement. Après son année d'entrainement à l'école normale, il enseigna dans différents endroits, entre autre à St-Laurent, où ses services furent très appréciés.

Il vint ensuite prendre la classe de 6e année à St-Claude. En peu de temps il sut gagner l'estime et l'affection du personnel enseignant et des élèves par son savoir-faire, son esprit d'équipe et d'organisation. Au dire de M. l'inspecteur H. J. Mcdonald, M. Lacroix était un de ces rares professeurs qui savent tenir en éveil l'attention des élèves. Pour les jeunes du village, il était aussi un entraineur sportif, s'occupant des jeux de balle en été et de gouret en hiver.

Soucieux de sa compétence comme éducateur, il poursuivit cet été au collège de St-Boniface des cours de Logique et de Psychologie ainsi que de Pédagogie Religieuse.

Le personnel enseignant de St-Claude offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

Lorette

Mariage Demarcke-Gauthier

Le samedi 10 août eut lieu une belle cérémonie de mariage lorsque Mlle Simonne Gauthier, institutrice, fille de M. et Mme Roger Gauthier, unissait sa destinée à celle de M. Collin Demarcke, fils de M. et Mme Philippe Demarcke. M. l'abbé R. Bélanger, curé, célébra la messe nuptiale et présida à la cérémonie. Mlle Angèle Hamoline exécuta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mlle A. Marcoux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en faille de soie. Elle tenait un joli bouquet de roses roses.

Les filles d'honneur, Mlles Rachelle Gauthier, soeur de la mariée, et Suzanne Dion portaient des robes courtes identiques en soie rose. Elles étaient accompagnées de MM. Jerry Demarcke, frère du marié, et Charles Gauthier, cousin de la mariée.

Une réception réunit ensuite les invités à la salle paroissiale, où un succulent repas fut servi par la Pâtisserie Pelland. Suivit ensuite une soirée dansante très agréable avec l'orchestre Debinski, où parents et amis remplirent la salle pour offrir leurs souhaits et cadeaux aux héros du jour. M. Gérard Cournoyer agissait comme maître de cérémonies.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces, et à leur retour ils résideront à Lorette.

Va-et-vient

M. et Mme Edouard Champagne, de Mountain View, Californie, sont venus en avion passer quelques semaines chez Mme Joseph Jeanson, mère de Mme Champagne. Ils visiteront aussi leurs parents et amis de Lorette, St-Boniface, St-Vital et Somerset.

M. et Mme Gérard Laurin et leur fille, Jacqueline, de Palm Beach, Florida, ont profité de leurs vacances pour venir visiter leur mère et belle-mère, Mme Arthur Laurin, de Dufresne, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Rosaire Jeanson. Le 18 août étant le troisième anniversaire de leur mariage, Mme A. Laurin et M. et Mme Rosaire Jeanson organisèrent une fête où parents et amis se sont rendus et où tous passèrent une agréable soirée. Les visiteurs assisteront aussi au mariage de Mlle Prairie, de La Broquerie, soeur de Mme G. Laurin.

M. et Mme Ernest Primeau et leurs deux filles, de Châteauguay, Qué., étaient en visite chez leur cousine, Mme A. Laurin.

Ste-Amélie

Cà et là

Mme E. Denis a acompagné M. et Mme Maurice Soucy jusqu'à Winnipeg, le jeudi 15 août. Elle a passé les vendredi et samedi en ville et est revenue samedi soir avec son époux et ses fils.

M. et Mme Jos. Corbel ont accompagné M. et Mme Antoine Delaurier, de Laurier, et M. et Mme E. Delaurier, de Ste-Rose, dans un voyage à Moose Jaw, Sask., durant la fin de semaine du 10 août. Ils ont rendu visite à MM. et Mmes Albert et L. Delaurier.

Le dimanche soir 18 août, des amis ont organisé un shower en l'honneur de M. René Vandepoele et Mlle Rolande Lecomte, à l'occasion de leur mariage, le 24 août. Un grand nombre d'amis étaient présents. Un bouillon fut servi et une jolie somme d'argent fut présentée aux fiancés. René et Rolande ont bien remercié les responsables de cette soirée et invitèrent tous ceux qui étaient présents à leur veillée de noces.

Mlle Pauline Laferrière est retournée chez elle le dimanche 18 août après avoir passé plus d'un mois et demi chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jos. Labelle.

Le jeudi 15 août étant la fête de l'Assomption, M. l'abbé A. Gervais, curé, offrit un pique-nique aux servants de messe. La journée commença par la messe. Vingt et un sur vingt-six des servants étaient présents. Trois automobiles les conduisirent. Les conducteurs étaient M. le curé, MM. B. Mason et Gérald Pinette. Ils se rendirent à Manipogo Beach et à Stony Point. La température n'était pas des plus chaudes, mais les jeunes ont pu jouer à la balle et ont bien apprécié leur goûter en plein air. Ils avaient tous bien des choses à raconter à leur retour à la maison, ce qui prouve qu'ils ont bien joui de leur journée.

M. Armand Rivard, de Sherbrooke, Qué., est venu passer la semaine du 12 août chez M. et Mme E. Soucy et autres parents. Il repartit le lundi 19 août, ramenant son épouse et ses enfants qui avaient passé les vacances d'été ici. Ils visiteront St-Boniface en retournant.

Mme Ted. Wolchuk et ses enfants, accompagnés de Mme Albert Labelle et de Mlle Réjeanne Labelle, retournèrent à Winnipeg le lundi 19 août.

N.-D.-de-Lourdes

Tournoi de balle

Il y aura tournoi de balle molle le dimanche 1er septembre. Les parties commenceront à midi (heure avancée). Les inscriptions devront être envoyées à MM. Pierre Marcon ou Marcel Roch, au plus tard le 31 août à 7 h. p.m. Il y aura aussi tournoi de fer à cheval, commençant à 2 h. 30 p.m., et pour y participer on devra s'inscrire chez M. Marcel Beaudry.

Que les amateurs de balle molle prennent donc rendez-vous à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 1er septembre. De beaux prix sont offerts.

St-Georges

Va-et-vient

La Rév. Sr Bertha, O.S.B., M. et Mme E. Juneau, de Duluth, Minn., M. Alcime Juneau et Mlle Dorothy Juneau, de Red Lake Falls, Minn., et la Rév. Sr St-Emeric, de Lorette, visitaient M. Emeric Bouvier et la famille, en fin de semaine.

M. et Mme Donald Coss, de Hinton, Alta, sont venus visiter leurs parents et amis de St-Georges.

Mme Richard Vincent, de Kimberly, C.-B., est en visite chez ses parents et amis.

Qui apprendrait aux hommes à mourir leur apprendrait à vivre.
MONTAIGNE.

Sainte-Claire

Cours de religion

Du 21 juillet au 4 août, quatre religieuses de la Présentation de Marie des couvents de Laurier et de St-Lazare sont venues donner des cours de religion à 130 des 275 enfants des cinq districts de la paroisse. A cause des travaux des champs, la moitié n'a pu assister. Les enfants ont bien profité de ces 15 jours. Les parents sont reconnaissants pour le magnifique dévouement et l'intérêt que les religieuses ont porté aux enfants en prenant 15 jours de leurs vacances. Leur mérite est aussi bien grand devant le Bon Dieu.

Mariage Skinner-Jérôme

Le samedi 17 août, à 3 h. p.m., fut célébré le mariage de Mlle Mable Jérôme, fille de M. et Mme Martin Jérôme, à M. James Skinner, fils de M. et Mme Ernest Skinner, de Lenswood, Man.

MM. Martin Jérôme et Joseph Braconnier étaient témoins. Une messe lue, avec chants appropriés rendus par les membres de la chorale, a suivi.

Un souper, présidé par M. l'abbé H. Dansereau, curé, a réuni parents et amis à la résidence de M. et Mme Jérôme.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Le lundi 5 août eurent lieu les funérailles de Mme Michel Allarie, née Justine Larocque, décédée à l'âge de 80 ans.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Lauria, Philippe et Edouard, de la paroisse, et Alexandre, de Roblin, et deux filles, Emma (Mme Albert Langan) et Alice (Mme Florian Lafournaise), de Boggy Creek.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Le mercredi 7 août eurent lieu les funérailles de M. Arthur Bouvier, décédé accidentellement à l'âge de 58 ans. Il était un des premiers nés à Ste-Claire en 1905.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Henri, de Boggy Creek, et Norman, de Swan River; quatre soeurs, Geneviève (Mme Charbonneau), de Fort Totten, Dakota Nord, Marie-Anne (Mme Eugène Lucier), de Benito, Rose (Mme Arthur Carrière), et Vitaline (Mme Henri Davey), de Ste-Claire.

Pique-niques

Le 7 juillet eut lieu le 28e pique-nique annuel de la paroisse.

Le 28 juillet eut lieu le pique-nique des membres de la Légion. Les deux eurent de beaux succès.

Le dimanche 18 août, une journée sportive pour les jeunes fut aussi très appréciée par ces derniers.

Nominations à la Société de Fiducie du Québec



Me L. EDOUARD MORIER de St-Hyacinthe
Président



Me DONAT DEMERS de Québec
1er vice-président



M. C. A. JOBIN de Montréal
2e vice-président



M. ALBERT LAJOIE de Joliette
Trésorier



Me EMILE COLAS de Montréal
Secrétaire





Mme LOUIS ALLYSON de Trois-Rivières
Administrateur

Me LEONIDAS BACHAND de Sherbrooke
Administrateur

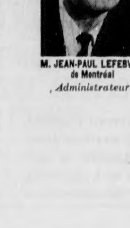


M. VICTOR BANVILLE de Rimouski
Administrateur

Dr WILBROD DUFOUR de Chicoutimi
Administrateur



M. ERNEST GUIMONT de Québec
Administrateur



Me FRANÇOIS JOBIN de Québec
Administrateur



M. JEAN-PAUL LEFEBVRE de Montréal
Administrateur



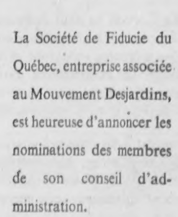


Me JEAN-PAUL LEONARD de Montréal
Administrateur



Dr JEAN-EUDES MAGUIRE de Gaspé
Administrateur

Me MICHEL-E. ROBILLARD de Montréal
Administrateur



La Société de Fiducie du Québec, entreprise associée au Mouvement Desjardins, est heureuse d'annoncer les nominations des membres de son conseil d'administration.

En Saskatchewan

Une preuve à la portée du NPD

A son dernier congrès de Regina, le NPD adoptait sur le bilinguisme une résolution extrêmement riche de promesses pour la minorité de langue française au pays.

La nouvelle constitution canadienne, disait la résolution, "doit garantir aux deux nations le plein épanouissement de leur culture, l'égalité des deux cultures au niveau de l'administration fédérale, et la reconnaissance véritable aux minorités de culture française vivant dans quelque région que ce soit du territoire canadien, des mêmes droits et privilèges dont jouit la minorité de culture anglaise au Québec."

En somme, on s'engageait, en cas de victoire aux urnes, à accorder à la minorité française vivant en dehors du Québec la reconnaissance de sa langue notamment devant les tribunaux provinciaux, dans les différentes législatures et dans le système scolaire.

C'était non seulement prometteur mais courageux, car aucun parti d'envergure canadienne n'avait jamais encore osé aller aussi loin.

• • •

Nous nous sommes réjoui d'une telle attitude. Des adversaires ont prétendu qu'il ne s'agissait là que de mots creux, auxquels il ne fallait attacher aucune importance, les délégués étant uniquement préoccupés de se gagner la faveur du Québec. Nous continuons de vouloir croire en leur sincérité. Tous n'ont peut-être pas saisi toute la portée et toute l'ampleur de l'engagement, mais il nous paraît impensable que ce soit le fait de la majorité.

Pourtant, il ne serait peut-être pas mauvais qu'on soit rassuré encore davantage. Un hebdomadaire torontois fort influent, le "Financial Post", propose à cet égard, dans son édition de samedi, un test fort judicieux. Ou plutôt il réclame une preuve concrète de cette sincérité que l'électeur pourrait apprécier même avant les prochaines élections fédérales.

Même si la proposition venant du "Financial Post" vise évidemment à être méchante, elle n'en est pas moins très à point. Mais laissons plutôt la parole au journal ontarien.

"Si les socialistes canadiens, écrit le "Financial Post", veulent vraiment octroyer un statut égal aux Canadiens des deux langues, ils peuvent faire quelque chose à ce sujet dès maintenant. Ils peuvent, comme point de départ, faire de la Saskatchewan où ils détiennent le pouvoir, une province officiellement bilingue."

On a parlé au dernier congrès NPD, poursuit le journal, d'accorder cette égalité de statut par une revision de la constitution. Ce n'est pas le seul moyen d'y arriver.

"Quand le Manitoba . . . devint la première nouvelle province à adhérer à la Confédération, en 1870, la constitution qu'Ottawa lui octroyait spécifiait que le français aussi bien que l'anglais serait langue officielle à la législature et devant les tribunaux. Mais, en 1890, le Manitoba annula le statut officiel du français et se déclara unilingue comme l'Ontario. Le Manitoba pouvait agir ainsi parce que chaque province a le droit d'amender sa constitution, sauf en ce qui touche à la fonction de lieutenant-gouverneur.

"De toute évidence, ce que le Manitoba fit en 1890 peut se faire, à rebours, par n'importe laquelle des neuf législatures où, à l'heure actuelle, seul l'anglais est reconnu. C'est-à-dire que chaque province a le droit de décréter le français (ou le Gaélique ou l'Ukrainien ou le Chinois) comme sa seconde langue.

"Le CCF, à toutes fins pratiques identique au NPD, est au pouvoir en Saskatchewan. Si le gouvernement de Regina adhère vraiment à l'esprit de la résolution adoptée la semaine dernière par le congrès NPD, il peut le prouver, de façon pratique, sans attendre aucune modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique . . . Une telle action de sa part serait beaucoup plus convaincante pour les Canadiens français que la simple adoption d'une résolution à un ralliement politique."

• • •

Encore une fois, il s'agit là d'une proposition qui se veut sans doute méchante.

Méchanté ou pas, nous aimerions bien que les dirigeants du NPD l'étudient avec sympathie. Les soixante mille Canadiens français de la Saskatchewan ne seraient sûrement pas fâchés d'être les témoins et les bénéficiaires d'une telle preuve de bonne volonté et de sincérité.

Vincent PRINCE.

Prince-Albert

Mariage Balanchuk-Paul'hus

Le samedi 3 août, dans l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption d'Edmonton, Alta, Mgr J. Lyons, P.D., bénissait l'union de Mlle Aurélie-Marie Paul'hus, fille de M. et Mme Ferdinand Paul'hus, de Prince-Albert, à M. Peter Balanchuk.

Les parents de la mariée, M. et Mme Ferdinand Paul'hus, ses frères, Julien, Henri et Philippe, étaient présents à ce mariage, ainsi que M. et Mme Henri St-Amant et leur famille, tous de Prince-Albert, et M. et Mme Clément Paul'hus, de Rostern. Deux autres frères, Raphaël et Fernand, étaient absents.

M. et Mme Balenchuk ont reçu de nombreux et beaux cadeaux. Ils sont venus en voyage de noces à Prince-Albert et au lac Waskesiu.

Va-et-vient

M. et Mme H.-R. Boucher sont de retour de Calgary, Alta, où ils ont assisté au mariage de Mlle Lucille Comeault à M. Clifford Henders, de Calgary, Alta. Ils sont accompagnés des parents de Mme Boucher, M. et Mme A.-E. Comeault, de Shellbrook.

Mlle Hélène Saulnier, de St-Boniface, Man., est venue passer une semaine avec sa soeur, Adèle, o.m.m.i.

Le Très Hon. John Diefenbaker, chef de l'Opposition à Ottawa, et sa charmante épouse sont venus passer quelques semaines de vacances à Prince-Albert. En compagnie de MM. Fred Hadley et E. Topping, ils se rendirent au lac La Ronge pour une partie de pêche qui fut des plus heureuses. Après une semaine passée à Waskesiu, il revint en ville, où il assista aux funérailles de M. Forest Mann, le vendredi 16 août.

Mlle Bernadette Bernard, qui fut institutrice pendant six années dans les écoles séparées, retournera à Fontainebleau, France, où elle enseignera aux enfants des officiers et membres de l'Aviation canadienne après avoir passé deux mois chez sa mère, Mme Rose-A. Bernard, et ses frères et soeurs de cette ville. Elle a aussi visité des parents et amis au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Montmartre

Mariage Hipfner-Perras

Le samedi 10 août, en l'église du Sacré-Coeur, le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret, bénissait l'union de Mlle Argentine Perras, fille de M. et Mme Hervé Perras, de Montmartre, à M. Dale Hipfner, fils de M. et Mme Ned Hipfner, de Glenavon.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale et précédée d'une bouquetière, Laureen Sherston, d'Edmonton, Alta, et d'un petit page, Jérôme Perras. Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue, et M. et Mme W. Laturnus et Mme Emma Coupal exécutèrent des cantiques pendant la messe. La mariée était ravissante dans une longue robe blanche de satin recouvert de chiffon de nylon. Son voile court était retenu par une couronne de perles, et elle portait un bouquet de roses blanches naturelles.

Les filles d'honneur étaient Miles Kathleen Perras et Gloria Czech, toutes deux vêtues de robes de satin blanc recouvert de brocart blanc, avec accessoires corail. Les garçons d'honneur étaient MM. Alan Hipfner et Sam Bank.

A 6 h. p.m., un souper fut servi à 150 parents et amis au soubassement de l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, à Glenavon. M. T. Vipond, de Glenavon, agissait comme maitre de cérémonies et proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante à la salle locale termina la journée.

Dès leur retour de voyage de noces, M. et Mme Dale Hipfner résideront à Regina.

Mariage Bannister-Lafontaine

Le samedi 17 août, M. l'abbé J. Katurna bénissait le mariage de Mlle Léa Lafontaine, fille de M. et Mme Urgel Lafontaine, à M. Raymond Bannister, fils de M. et Mme E. Bannister, de Saskatoon, en la cathédrale du St-Rosaire à Regina. M. Lucien Beaulieu, de Regina, exécuta des chants avant et après la cérémonie.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche garnie de dentelle et formant une traine. Elle portait une mantille et tenait un missel orné d'une orchidée.

Les filles d'honneur étaient Miles Evelyne Dureault et Yvonne Roy et elles portaient des robes identiques de satin rose foncé avec accessoires blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Lafontaine et Austin Selby.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu dans la "Blue Room" à l'hôtel Saskatchewan. M. le Dr L.-L. Préfontaine agissait comme maître de cérémonies et proposa le toast à la mariée.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Raymond Bannister résideront à Montmartre, où M. Bannister est pharmacien.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Perras, Mme Laurent Perras et Mlle Laurentia Perras sont de retour d'un voyage à Edmonton, Alta, où ils visitèrent M. et Mme Gérard Perras et leur famille, ainsi que d'autres parents et amis.

Mmes Maria Toutant, de St-Boniface, Man., et Cécile Perron, de Montmartre, sont en voyage dans l'Est pour quelques semaines.

Le R. F. Cyril Giroux, O.M.I., de St-Norbert, Man., est de passage chez ses parents, M. et Mme René Giroux. Le Frère Giroux poursuivra ses études au Scolasticat de Lebret, à la fin du mois d'août.

Mme Edmond Perras s'est rendue à Brandon, Man., pour y visiter sa mère, Mme Esther Beaupré, et sa soeur, Mme Jeanne Bogue, de North Bay, Ont., qui est venue la rencontrer aussi à Brandon, Man.

M. et Mme Joseph Labrèche, Mmes Béatrice Douan et Lilliane Labrèche se sont rendues à Zenon Park pour y visiter la famille Jean-Marc April et la famille Gendron, à Pré Ste-Marie.

— No 380 —

HORIZONTALEMENT

1—Egrappera.
2—Spectacle splendide. — Assister.
3—Avoir peur. — Arrêt du sang.
4—Nichée. — Pose.
5—Métal. — Caire d'une mosquée. — Possède.
6—Négation. — Non ami. — En vue.
7—Crâne. — Occiput.
8—Ancien bouclier. — Pronom. — Laïque.
9—Apporté en naissant. — Claire.
10—Instruite. — Marque la joie.
11—Dira qu'une chose n'est pas vraie. — Ch.-l. d'arr. sur la Méditerranée.
12—Règle double. — Prennent le repas du milieu du jour. — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Avec impudence.
2—Préfixe. — Comm. du Finistère. — Compagnie.
3—Viscère double. — Accident imprévu.
4—Se dit de la cargaison qui est disposée méthodiquement. — Genre de graminacées.
5—Maladie des céréales. — Dernier.
6—Rendre perpétuel.
7—Bois noir. — Saison.
8—Fatigué. — Partisan. — Gaz rare.
9—Meuble de repos. — Partie de plaisir. — Note.
10—Ville des Pays-Bas. — Qui a rapport au pays où l'on est né.
11—Groupement secret. — Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs.
12—Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble. — Venu au monde.

SOLUTION DU PROBLEME No 379

■ **Horizontalement:** 1. Outrepassera; 2. Epauler — Aser; 3. Nausées — Star; 4. Os — Evran — Ali; 5. Ara — Carrés; 6. Eon — Guet; 7. Tender — Tueur; 8. Ruée — Cuir; 9. If — Fièrent; 10. Tiroir — Roi; 11. Urinal — Egout; 12. Egrisées — Pré.

■ **Verticalement:** 1. Oenométrique; 2. Upas — Oeuf — Rg; 3. Tas — Anne — Tir; 4. Ruser — Défini; 5. Elevage — Iras; 6. Peer — Urcéole; 7. Arsace — Uri; 8. Nattières; 9. Sas — Urn; 10. Estarie — Trop; 11. Réale — Us — Our; 12. Arriser — Vite.



Mlle Sharyn Favreau, fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, se vit décerner récemment une bourse du Western Board of Music de l'Université de Saskatchewan pour avoir passé avec grande distinction l'examen de 3e année en violon. Elle s'est aussi distinguée dans l'examen de piano de 5e année.

TRIBUNE LIBRE

Calgary, Alta,
le 12 août 1963.

M. le rédacteur,

Comme il serait utile à plusieurs personnes de connaître les débuts de la Ligue Epileptique, son but, ce qui a été accompli et ce qui reste à faire, j'ai pensé vous envoyer une chronique mensuelle à l'avenir si vous avez la bonté de la publier.

En 1954, ici, un petit groupe organisa un club social pour rompre la sombre monotonie qui était le lot des personnes épileptiques. L'on comprit bientôt que l'on pouvait faire beaucoup plus pour ces malheureux. Alors l'on fonda la "Western Canada Epileptic League" qui, sans discrimination de croyance, race ou couleur, aiderait ces personnes à faire leur vie, tout en étant utiles à leur prochain.

Les buts principaux de la Ligue sont: 1) trouver un foyer convenable pour les épileptiques; 2) leur trouver un travail propre à leurs aptitudes et à leur condition, de ce fait leur montrant qu'ils sont utiles à la société; 3) avoir les médicaments qui leur sont nécessaire à prix réduit, ainsi qu'un bracelet informant le public de ce qu'il faut faire s'ils venaient à avoir une crise hors de foyer. (Cette expérience a prouvé qu'un épileptique a beaucoup moins de crises en voyage, sachant que s'il en a une on saura quoi faire.); 5) essayer de montrer au public que la plupart des épileptiques peuvent avoir une vie aussi normale que les diabétiques s'ils prennent eux aussi leur médicament. A ces fins, nous avons chaque mois une assemblée avec film documentaire commenté par un docteur pour répondre aux questions que désire poser l'auditoire. Nous avons aussi une assemblée d'affaires mensuelle.

Assemblée du 6 août

M. le président ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres et spécialement à Mme Painter et à son fils, Gary, nouveaux membres, ainsi qu'à M. Lloyd Coolidge, de Webb, Sask., en visite à Calgary. Le rapport financier révéla qu'un total de $400 était en réserve pour fonds de construction, ce qui est prometteur pour notre campagne cet automne.

C'est avec regret que nous apprenons le départ du Rév. Noels pour Victoria, C.-B. Le Rév. Noels, qui était pasteur de l'église Anglicane du Rédempteur, nous a été d'un grand secours, moralement et financièrement. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent dans sa nouvelle fonction.

L'année 1963-64 s'annonce cruciale puisque nous devons trouver l'argent nécessaire pour bâtir. Espérons que comme par le passé Dieu sera notre soutien et notre foi pour l'avenir.

Un témoin.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Bill Poole, accompagnés de leurs enfants de Sardis, C.-B., étaient en vacances pour deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Charles Henty. Ils ont visité leurs frère et soeurs et leurs familles, MM. et Mmes Paul Français et Fred Henty, de Sintaluta, M. et Mme Maurice Coueslan, de Cédoux, et M. et Mme Maurice Hébert, de Fairlight, ainsi que des amis des environs.

M. et Mme Marcel Français et leurs enfants, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite, se sont rendus à Radville et Ste-Colette visiter des amies et ont passé une agréable journée en leur compagnie.

M. et Mme Fred Dolter sont allés visiter leur frère et beau-frère, M. Raymond Dolter, malade à l'hôpital général de Regina.

Les paroissiens de Sintaluta étaient très heureux de revoir leur ancien curé, M. l'abbé Léon Savoie, de Bellegarde, qui était venu assister aux funérailles de Mme Hélène Neider, une de ses anciennes paroissiennes.

Mlle Madeleine François est partie à Regina pour passer quelques jours de vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme Stanley Miller.

Mmes Napoléon Gendron et Louis Douan, d'Indian Head, sont venues passer une journée à visiter Mme Henri Oudot et M. et Mme M. Français.

La prière est plus efficace si elle est accompagnée de la pénitence. — JEAN XXIII.

• • •

Nous devons, dans nos contacts avec les âmes, nous efforcer de nous rapprocher, et même de nous pénétrer de l'esprit avec lequel Jésus les traite. L'esprit de Jésus envers elles est certainement plus charitable que le nôtre. — JEAN XXIII.

Les événements au Mur

Il y a eu deux ans le 13 août que le gouvernement de l'Allemagne communiste a fait ériger un mur sur la ligne de démarcation de la zone soviétique dans la ville de Berlin. La ville étant isolée au coeur même de l'Allemagne communiste, son secteur ouest offrait asile aux habitants du secteur est qui voulaient vivre sous un régime de liberté. Voici la chronique des efforts déployés par ces Berlinois en dépit du mur.

Une chronologie de la deuxième année de son existence:

14 août 1962

Environ 25 jeunes sont arrêtés dans le district de Treptow (Berlin-Est) à la limite du secteur de Neukoelln (Berlin-Ouest).

15 août 1962

A la frontière de la zone soviétique, près de Spandau, une fusillade éclate parmi les policiers populaires; un policier est tué et deux autres sont grièvement blessés.

17 août 1962

Le service de presse du ministère de l'Intérieur de la Zone indique que "deux criminels en fuite ont essayé, le 17 août, de franchir la frontière de l'Etat, en usant de violence pour gagner Berlin-Ouest". Après sommations, la police a fait usage de ses armes. "Alors que l'un des criminels put s'enfuir et passer dans un secteur occidental, l'autre est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures". Pour ce dernier, il s'agit de Peter Fechter, âgé de 18 ans, ouvrier du bâtiment, habitant à Weissensee (Berlin-Est).

19 août 1962

Des milliers de Berlinois de l'Ouest manifestent, au point de passage de la Friedrichstrasse, pour protester contre l'assassinat de Peter Fechter. Ils lancent des pierres et des bouteilles sur le car qui transporte les soldats soviétiques assurant la garde du monument russe, situé dans un secteur occidental.

22 août 1962

Un groupe de gardes-frontière de l'Est pénètre par un tunnel du métro en territoire occidental; ils franchissent environ cinquante mètres mais se retirent à l'arrivée du groupe d'intervention de la police de Berlin-Ouest.

23 août 1962

Hans-Dieter Wesa, âgé de 19 ans de la police des chemins de fer de la zone soviétique, est abattu par ses camarades lorsqu'il essaye de s'enfuir, alors qu'il se trouvait déjà en territoire occidental.

27 août 1962

Cinq journalistes anglais et américains sont arrêtés à Berlin-Est par la police populaire, après l'inhumation de Peter Fechter, assassiné le 17 août; ils sont interrogés pendant plus de deux heures à la préfecture de police de Berlin-Est. La police confisque les pellicules photographiques des reporters.

3 septembre 1962

La première chambre correctionnelle de la Cour suprême de la Zone condamne les Berlinois de l'Est Heinz Fink et Horst Sterzik à la détention à vie et les Berlinois de l'Ouest Dieter Gengelbach, Wolf-Dieter Sternheimer et Hartmut Stachowitz à 12, 7 et 6 ans de pénitencier pour tentative de fuite et complicité.

4 Septembre 1962

Sur le mur du cimetière qui forme la limite des secteurs au croisement de la Bernauer et de la Bergstrasse, les policiers populaires abattent un fugitif inconnu.

18 septembre 1962

Vingt-neuf habitants de Berlin-Est réussissent à passer à l'Ouest par un tunnel creusé dans la Bernauerstrasse.

21 septembre 1962

A la frontière de la Zone, près de Frohnau, la police populaire tue un fugitif inconnu.

27 septembre 1962

Près de la limite des secteurs à Wedding, les gardes-frontière blessent grièvement un inconnu et l'emmènent en voiture sanitaire.

6 octobre 1962

Dans la Elsenstrasse, entre Treptow (Est) et Neukoelln (Ouest), les gardes-frontière abattent un Berlinois de l'Ouest, âgé d'environ 21 ans, qui aidait deux Berlinois de l'Est à s'enfuir. Une voiture sanitaire alliée, stationnée dans la Friedrichstrasse, et une voiture de secours de la Croix-Rouge de Berlin-Ouest sont refoulées lorsqu'elles veulent pénétrer dans le secteur soviétique.

10 octobre 1962

Un maçon de Berlin-Est, qui exécutait des travaux de réparation au Mur, dans la Zimmer et Friedrichstrasse, est blessé grièvement à coups de feu, lorsqu'il voulut passer à l'Ouest.

26 octobre 1962

Un groupe d'hommes, âgés de 20 à 34 ans, et une femme âgée de 23 ans réussissent à franchir les fils de fer barbelés, près de Luebars, malgré un feu violent de la police populaire.

14 novembre 1962

Le service de la sécurité d'Etat de Berlin-Est découvre, à Klein-Machnow, un tunnel de fuite, creusé sous une villa. Le coureur cycliste Harry Seidel, qui voulait faire passer à Berlin-Ouest des membres de sa famille, est arrêté lorsqu'il débouche du tunnel en territoire de l'Est. Son compagnon réussit à regagner Dueppel, en territoire occidental. Harry Seidel est condamné, le 29 décembre, après un procès de trois jours devant la Cour suprême de Berlin-Est, à la détention à vie "pour crimes graves commis contre la loi relative à la protection de la paix".

26 décembre 1962

Un groupe d'habitants du village de Neugersdorf (zone soviétique) réussit à franchir les barrages de la frontière avec un vieil autobus près de Dreilinden et à gagner Berlin-Ouest.

1er janvier 1963

Près du pont d'Oberbaum, la police populaire abat un inconnu pendant sa tentative de gagner Berlin-Ouest.

7 janvier 1963

Un homme, âgé de 40 ans, réussit à franchir le barrage près de Klein-Machnow, malgré le tir de la police populaire; son compagnon, blessé grièvement, reste dans les barbelés.

19 janvier 1963

Un jeune soldat de l'"Armée populaire", qui était de corvée de neige, réussit à s'enfuir à Berlin-Ouest, à la limite des secteurs à Wedding.

18 février 1963

Devant Reinckendorf, une tentative de passer à l'Ouest, à laquelle participent plusieurs personnes, échoue dans le feu de la police populaire.

27 février 1963

La première chambre du tribunal de district de Potsdam condamne dix habitants de Klein-Machnow à de sévères peines de pénitencier et de prison pour "incitation" et "tentative de fuite hors de la République". Les accusés avaient projeté de gagner Berlin-Ouest par le tunnel découvert le 14 novembre précédent.

12 mars 1963

La police populaire découvre, à la limite des secteurs de Reinickendorf, un tunnel de fuite par lequel, la veille, treize habitants de la Zone avaient gagné Berlin-Ouest.

21 mars 1963

La police populaire arrête à Berlin-Est Leif Persson, ressortissant suédois de Lund, âgé de 23 ans. Elle indique au consul général de Suède à Berlin que Persson est inculpé d'aide à la fuite hors de la République. Le 30 mars, les autorités judiciaires de Berlin-Est ouvrent une enquête contre Persson, pour aide à la fuite. Le 24 avril, Werner Funk, membre du parti communiste, vice-procureur général de la zone soviétique, déclare au cours d'une conférence de presse que l'action judiciaire contre Persson "pour action illégale contre la R.D.A." (infraction à la réglementation des passeports) a été close et l'inculpé remis en liberté.

1er avril 1963

Sur les bords de la Sprée, près du pont d'Oberbaum, les pompiers de Berlin-Ouest retirent le corps de Wolf-Olaf M., jeune Berlinois de l'Est du district de Friedrichshain.

2 avril 1963

Malgré un feu violent, un jeune Berlinois de l'Est de 20 ans réussit à franchir le pont de Boese et à gagner Wedding en secteur occidental.

5 avril 1963

Dans la Bremestrasse, district de Wedding, un Berlinois de l'Est de 21 ans réussit à passer à Berlin-Ouest, son compagnon en est empêché par le tir de mitraillettes, il est arrêté et emmené par les gardes-frontière.

13 avril 1963

Cinq bateaux de la police populaire arrêtent sur un lac de la Havel, près de Niederneuendorf, un groupe de fugitifs, qui tentèrent de gagner à la nage Berlin-Ouest.

15 avril 1963

Trois Berlinois de l'Est, qui tentèrent de s'enfuir, sont arrêtés par le tir des gardes-frontière, à la gare du métro de Wilhelmsruh, à 20 mètres de la limite des secteurs, à Reinickendorf.

16 avril 1963

Les pompiers de Berlin-Est, aidés par deux bateaux de la police populaire, retirent le corps d'un noyé de la Sprée, non loin de l'ancien Parlement. Le même jour, douze pompiers de Berlin-Est retirent le corps d'un autre noyé du canal de Teltow.

17 avril 1963

Sous un feu violent des gardes-frontière, un jeune mécanicien de Berlin-Est, Wolfgang Engels, 19 ans, défonce le "Mur" à Treptow, avec un blindé de transport de troupes de l'Armée soviétique; blessé d'une balle au poumon, il est transporté à un hôpital de Berlin-Ouest.

29 avril 1963

Quatre jeunes Berlinois de l'Est, âgés de 19 à 24 ans, réussissent à franchir le barrage au Leuschnerdamm avec un camion de six tonnes de l'"Armée populaire".

1er mai 1963

Trois étudiants de physique de l'Université Humboldt, à Berlin-Est, sont arrêtés parce qu'ils préparaient leur fuite.

4 mai 1963

Deux ressortissants suisses, Renald Sonderegger et Reinhard Bachmann, sont arrêtés au point de contrôle de la Friedrichstrasse parce qu'ils avaient caché dans leur voiture une jeune Berlinoise de l'Est pour lui faire franchir le Mur.

7 mai 1963

Un Autrichien fait passer, au même endroit, sa fiancée et la mère de cette dernière, dans son cabriolet de sport.

12 mai 1963

Sous le feu des gardes-frontière, échoue une tentative de huit Berlinois de l'Est, qui voulurent forcer le barrage au moyen d'un car, au point de contrôle de la Invalidenstrasse. Trois blessés sont emportés sur des brancards; tous sont arrêtés.

21 mai 1963

Des gardes-frontière retirent le corps d'un noyé du lac de Glienicke, non loin du district de Spandau.

Juin 1963
(date precise non connue)

Un groupe de Berlinois de l'Est est découvert par la police populaire pendant qu'ils creusaient un tunnel dans une cave de la Bernauerstrasse; tous sont arrêtés.

21 juin 1963

La première chambre de la Cour suprême de Berlin-Est condamne Herbert Richter, âgé de 51 ans, à la détention à vie et à la confiscation de ses biens pour espionnage; Georg Pfeiffer, âgé de 26 ans, à dix ans; Martin Ahlbory, âgé de 24 ans, à cinq ans et Peter Schmitz, âgé de 33 ans, à six ans de prison.

2 juillet 1963

Des gardes-frontière arrêtent dans la Clara-Zetkin-Strasse, à Berlin-Est, en face de l'ancien Palais du Parlement allemand, quatre jeunes gens qui s'étaient approchés trop près du Mur.

Un jeune sous-officier de l'Armée populaire, âgé de 21 ans, réussit à s'enfuir à Berlin-Ouest à la frontière nord des secteurs.

4 juillet 1963

On commence à clouer les portes, s'ouvrant vers le Mur, de toutes les maisons situées dans la zone frontalière des cent mètres. L'entrée ou la sortie ne peut plus s'effectuer que par des issues pratiquées sur le côté opposé.

13 juillet 1963

Près de l'enclave d'Eiskeller à Spandau, un poste de garde à la frontière abat un fugitif et le blesse grièvement à 50 mètres du réseau de barbelés.

16 juillet 1963

Près de la Porte de Brandebourg, deux jeunes Berlinois de l'Est sont pris sous le tir des gardes-frontière et arrêtés; ils avaient réussi à s'avancer jusqu'au deuxième réseau à proximité de la Ebertstrasse.

26 juillet 1963

Au point de passage pour étrangers, à la Friedrichstrasse, un Brésilien, âgé de 23 ans, réussit à faire passer sa fiancée, vivant à Berlin-Est, en utilisant un cabriolet de sport.

30 juillet 1963

La police populaire arrête, à la frontière de secteur de Wedding, dans la rue de Wedding, quatre Berlinois de l'Est pendant qu'ils essayaient de gagner le terrain de la gare du nord, situé dans le secteur français. Ils avaient utilisé dans ce but un câble d'acier, fixé dans ce but au quatrième étage d'un immeuble du secteur soviétique.

Deux gardes-frontière, les caporaux Manfred Tucher, 21 ans, de Luebtheen dans le Mecklembourg, parviennent à passer à Berlin-Ouest au point de passage pour étrangers de la Friedrichstrasse. Ils avaient fait partie de la compagnie de sécurité, chargée de garder les points de franchissement vers Berlin-Ouest.

31 juillet 1963

A la frontière de secteur de Kreuzberg, au croisement des rues de Zimmer et de Jérusalem, deux hommes, âgés de 22 et de 23 ans, réussissent à franchir le mur en béton et les réseaux de barbelés malgré un feu violent de mitrailleuse.

7 août 1963

A quatre endroits différents de la frontière de Berlin-Ouest, les gardes-frontière de la zone soviétique ont donné la chasse à des fugitifs qui tentaient de gagner la partie libre de la ville. D'après le témoignage de spectateurs, au moins l'un d'entre eux aurait été blessé.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.2	77.2	77.2	77.2	77.2
C.W. no 3	74.2	74	74	74	74
Fourrage no 1	73.6	73.4	73.4	73.4	73.4
Fourrage no 2	70.6	70.4	70.4	70.4	70.4
Fourrage no 3	67.6	67.4	67.4	67.4	67.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	115.3	115.4	115.2	115.4	115.6
C.W. no 3—6 rangs	113.2	113.4	113.2	113.4	113.6
Fourrage no 1	105.6	105	104.6	105	105.2
Fourrage no 2	103.6	103	102.6	103	103.2
Fourrage no 3	100.6	100	99.6	100	100.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	132.2	133⅜	133.6	134⅜	135⅞
C.W. no 3	128	129⅛	129⅞	130⅜	132
C.W. 2 rej.	128.6	129⅞	130.2	130⅞	132⅝
C.W. no 4	114.6	115.6	116⅛	116⅝	118
Ergot	113.6	114.6	115⅛	115⅝	117
Sur voie net	132.2	133⅜	133.6	134.2	135⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Juillet	77	77	76⅞	76⅞	77
Octobre	74.6	74.6	74⅞	75	75.4
Décembre	76⅛	76⅜	76⅞	76.4	76.6
ORGE —					
Juillet	106.3	106⅜	106.2	108.4	108.6
Octobre	103⅞	104⅜	104⅛	104⅜	105⅞
Décembre	104.6	105.2	105⅛	105⅜	106⅞
LIN —					
Juillet	317	317½	318⅛	319.4	319
Octobre	310⅞	310⅝	311.2	312.4	312⅛
Décembre	314.2	314.4	315.2	316.2	316⅛
SEIGLE —					
Juillet	134.6	135.6	136⅛	136⅜	138
Octobre	131.2	131.6	131⅞	132⅜	133.2
Décembre	134.2	134.6	134⅞	135.4	136⅝

(Pour la semaine du 12 au 16 août 1963)

Mlle Aline Durand, de Willow-Bunch, épouse M. H. O'Reilly, d'Assiniboia

WILLOW-BUNCH — Le mercredi 31 juillet fut célébré le mariage de Mlle Aline Durand, fille de M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch, à M. Henri O'Reilly, fils de M. et Mme Willie O'Reilly, d'Assiniboia.

La bénédiction nuptiale, donnée par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, fut suivie de la messe, durant laquelle MM. Marcel Moor, André Rondeau, Gérard Duperreault et Emile Campagne exécutèrent quelques beaux cantiques.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée entra dans l'église au bras de son père; elle était vêtue d'une longue robe blanche et son voile court était retenu par une parure de paillettes. Son bouquet se composait de roses rouges. Les filles d'honneur étaient Mlles Jeannette Champigny et Denise Beauregard, en rose, et Mlle Pauline Savoie, en bleue. Chacune portait un bouquet d'oeillets blancs.

La petite bouquetière, Diane O'Reilly, nièce de la mariée, avait une robe rose avec chapeau de même nuance. Les garçons d'honneur étaient MM. Jimmy Côté, Ernest Durand et Roger O'Reilly.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi par un groupe de dames et demoiselles de la paroisse, à la salle Fontaine, où environ 90 invités étaient réunis. Une soirée dansante suivit.

Plusieurs personnes d'endroits éloignés vinrent à ce mariage: un frère et une soeur de M. Willie O'Reilly, accompagnés de leur conjoint et de leurs deux fils, tous de Québec; M. et Mme Jean Durand, Mme Dolorès Rondeau et Mme Rondeau, tous de Joliette, Qué.; les soeurs du marié et leurs époux, MM. et Mmes Noël Blanchette, de Courval, et Wolensky, de Bellegarde; M. et Mme Louis Martin et Mme Germaine MacDougall, de Regina; M. et Mme Paul Poirier et leurs fils, Roger, de Flin Flon, Man.; Mmes Carl et N. Durand, cette dernière grand-mère de la mariée, de Radville, ainsi que plusieurs autres parents et amis de Lisieux, Assiniboia, etc.

Les nouveaux mariés demeurent à Willow-Bunch. Meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient

M. Jean Philippon est revenu de l'Université de Saskatoon, le vendredi 16 août, après avoir obtenu son degré en éducation. Félicitations.

M. et Mme J.-D. Drouin sont revenus d'un séjour de deux mois dans l'Est, où ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Philibert, de Chicoutimi, Qué., et leurs frères à St-Evariste de Beauce, et d'autres parents à Montréal, Qué.

M. et Mme Osias Bruneau ont passé leurs vacances chez leurs filles, à Balgonie.

Mlle Thérèse Boulianne est allée à Edmonton, Alta, et chez son père, M. Raymond Boulianne, à Vancouver, C.-B.

M. Dale Duperreault, de Canora, a visité ses parents, M. et Mme Gérard Duperreault, récemment.

Mme Annette Fortier fit un séjour à l'hôpital de Moose Jaw, où sont encore hospitalisées Mmes A. Tougas, Arthur Rainville et Gabriel Mondor.

M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn, et M. et Mme René Fauchon, de Ferland, ont visité leurs parents, les familles Albert Martin et Champigny.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère recevaient dernièrement des visiteurs: M. et Mme Hugue Savoie, cousins, de Drummondville, Qué., leurs soeurs et filles avec leur mari et leurs enfants: M. et Mme Gérald Proulx, de Kenora, Ont.

M. et Mme Gaston Duperreault et leurs enfants, Jean et Cécile, de Regina Beach, sont venus visiter leur fils, Gilbert, et son épouse.

Sont également venus visiter les familles Gérard Duperreault et Claude Bourgeois, M. et Mme Raoul Désy et leurs sept enfants, de Merritt, C.-B., ainsi que Mme Jos. Duperreault, qui passa quelque temps avec son fils, Cléas, et sa famille, à Saskatoon, et Mme Balaux, mère de Mme Cléas Duperreault.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Norman Rainville et leur famille sont revenus après avoir passé deux semaines de vacances à Waskesiu et autres endroits dans le nord de la province.

M. et Mme Victor Poirier, de la Colombie-Britannique, et M. et Mme Amédée Vermette, de Val Marie, sont en visite à Gravelbourg.

M. et Mme Gilbert Dupas et leur famille sont partis en vacances à St-Boniface, Man.

M. et Mme Sylvio Laverdière et leur fils, Jean, de Gravelbourg, sont revenus de Gresham, Wisconsin, où ils assistèrent à la prise d'habit de leur fils, André, dans la congrégation des Frères Alexians. Ils en profitèrent pour visiter des parents à Regina et Winnipeg.

M. et Mme Arthur Désy et leur nièce, Mlle Monique Désy, de Montréal, étaient en visite chez Mme Angélina Nogue et sa famille. A cette occasion, MM. et Mmes Arthur Nogue, de Regina, et Eugène Nogue, de Calgary, Alta, accompagnés de leurs enfants, visitèrent leur mère et de nombreux parents.

Mme Henri Lacasse (née Laurette Hébert), de Calgary, Alta, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Hector Hébert.

Mme Jos. Braconnier et ses enfants, de Regina, sont en visite chez les familles Braconnier ainsi que M. et Mme Sylvio Laverdière.

Le R. F. André Nogue, O.M.I., du Scolasticat de Lebret, fut en promenade chez M. et Mme Jean-Baptiste Nogue.

Debden

Va-et-vient

MM. et Mmes Léo Malenfant et Omer Marquis, de Rimouski, Qué., sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Eugène Durette.

M. et Mme Wilfrid Fortier et leur famille, de Flin Flon, ont passé quelques jours de vacances dans la paroisse.

Mme Rodolphe Beaulac est allée en Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Roger et Roland Paquette sont de retour d'un voyage à Sidney, C.-B.

M. et Mme Albert Thibault ont eu la visite de Mme Alfred Bouchard, de Gravelbourg. Mme Bouchard est la soeur de M. Thibault.

M. et Mme Robert Demers sont allés prendre leurs vacances à Banff, Alta.

M. et Mme Bruno Demers ont visité plusieurs centres du sud de la province, dernièrement.

Storthoaks

Fête d'adieux

Une cinquantaine de parents et amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Henri Blezy, le samedi 17 août, pour une fête en l'honneur de leur nièce, Mlle Odette Wolensky, avant son entrée chez les Filles de la Croix.

Une très belle et touchante adresse en français fut lue par une amie très intime, Mlle Léona Tourigny, et l'adresse en anglais fut lue par une cousine, Mlle Jocelyne Blezy. Une bourse fut offerte à l'héroïne de la part de tous. Odette, quoique très surprise et émue, remercia par quelques mots aimables.

La température inclémente ne permettant pas les amusements à l'extérieur, des films très intéressants et amusants furent présentés à l'intérieur, puis un délicieux goûter fut servi. Les invités se dispersèrent en souhaitant bonne chance et persévérance à l'héroïne dans la belle vocation qu'elle choisit.

Va-et-vient

M. et Mme Hervé Sala et Mlle Lucienne Toupin, de St-Boniface, Man., sont en promenade chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Willie Toupin, ainsi que chez M. et Mme Désiré Toupin.

Mme Jean Carrière est revenue de Regina, où elle a suivi un cours d'été. Sa fille, Rosalie, y a aussi passé deux semaines pour soins médicaux.

M. Jean Paradis, du CARC, de St-Jean, Qué., accompagné de son amie, est en vacances chez ses parents, M. et Mme J.-B. Paradis.

Mme Désiré Toupin accompagnait sa soeur, Mme Maurice Sylvestre à Regina, où celle-ci allait subir un examen médical.

M. et Mme Fernand Blérot et deux de leurs enfants se rendaient à Regina, où ces derniers subissaient un examen médical.

Mme Simonne Stewart et ses enfants, de Moose Jaw, ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Raymond.

M. et Mme Alfred Chicoine et leurs fils, Guy et Delbert, ont fait une promenade à Winnipeg, Man.

Mme Henri Blérot est allée passer quelques jours chez ses filles, Mmes Maurice Bourbonnière et Noël Audette et Mlle Yvette Blérot, à Winnipeg, Man.

M. et Mme Earl Peters, de Winnipeg, Man., étaient en visite chez leur soeur et belle-soeur, Mme Marie Demas.

M. et Mme J.-B. Dumaine, de Winnipeg, Man., visitaient leurs enfants, MM. et Mmes Aimé Dumaine, Omer Carrière et Jean-Guy Lapierre.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Ernest Gauthier à l'occasion du décès de sa mère, Mme Laura Bouchard, décédée dans la province de Québec.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Le septième jour
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre de chambre de Montréal
5.15—78 tours
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal et Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.05—Le cabaret du soir qui penche
10.02—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—A tour de rôle
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.20—Partage du jour
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Radio-Journal, Pot pourri musical
12.15—Nouvelles locales, Nouvelles agricoles
12.30—Chansonnettes
1.00—Interdit aux hommes
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
2.40—Coeur à coeur
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Musique en dînant ou reportage
5.00—Radio-Journal, Coin des tout-petits
5.30—Club 710
5.58—L'Angélus
6.00—Radio-Journal, Comptoir du disque
6.32—Radio-Sacré-C.
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal et commentaires
10.00—Aadgio
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

LUNDI
3.30—Club de photographie
7.00—Sonates
7.30—Artistes et écrivains
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français

MARDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Marcel Lévesque ou Ted Elfstrom et leur ensemble
7.30—Regards sur le Canada français
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—A l'enseigne du compositeur
9.00—Concert de la BBC

MERCREDI
3.30—A votre santé
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—L'homme américain
8.30—Concert du mercredi

JEUDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Variétés de Québec
7.30—Place publique
8.30—Les classiques français
9.00—L'art de diriger l'orchestre
9.30—Concert d'été

VENDREDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Musique
7.30—Arts et sciences
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.20—Variétés
8.30—Mon jardin
9.00—Objectif 12-63
9.30—Légendes dorées
10.00—Images du Canada
10.30—Fêtes au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Chansons et succès
12.00—Radio-Journal, Fantaisies
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Musique
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, A travers le temps
5.30—Allégro
6.00—Radio-Journal et reportage
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Jazz Club
8.00—Radio-Jouranl et revue
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Chronique sport.
9.05—Aux portes de la nuit
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
9.55—O Canada, Ouverture, Horaire
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Sports
11.15—Folklore
11.30—Le 7e jour
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Chansonnette
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Cabaret du soir qui penche
8.00—Nouvelles et Tour des capitales
8.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.15—78 tours
10.00—Radio-Journal, nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Bonjour compatriotes
7.00—A tour de rôle
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Les visages de l'amour
10.30—Les joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.15—Réveil rural
12.30—Partage du jour
1.00—Prince-Albert sur nos ondes
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Sur deux plages
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal
3.02—Communiqués
3.10—La tête à l'ombre
3.40—D'un disque à l'autre
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Bienvenus Sask.
5.00—Radio-Journal
5.30—Coeur à coeur
6.30—Nouvelles locales
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles de CKSB, Pensée du soir et Fin

LUNDI
11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Touches d'ivoire
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, Artistes et écrivains
7.00—Sonates
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français
10.00—Reportage ou Hebdo sport
10.15—Poésie et musique

MARDI
11.15—Poésie et musique
11.30—Vie croissante
11.45—Un peu de tout
5.45—Musique en dînant ou Hebdo sport ou Reportage
6.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
7.00—Marcel Lévesque et son ensemble
8.30—Cafe Negro et Lucien Hétu à l'orgue
9.00—Concert de la BBC
10.00—Adagio

MERCREDI
11.15—North Battleford sur nos ondes
11.45—Fantaisies
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, L'homme américain
7.00—Rien qu'une chanson
8.30—Concert
10.00—Adagio

JEUDI
11.15—Debden sur nos ondes
11.45—Piano populaire
5.45—A votre santé
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Variétés de Québec
8.30—Les classiques français
9.00—Cinéma, mon amour
9.30—Concert d'été
10.00—Adagio

VENDREDI
11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Quelques danses
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Radio-Journal, Arts et sciences
7.00—Coquelicot
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver
10.00—Palmarès 1170

SAMEDI
6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Debout, c'est l'heure
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Objectif 12-63
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Images du Canada
10.30—Fête au village
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Communiqués
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Radio-Journal, Fantaisies du samedi
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Entracte
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—Bienvenue Sask.
5.00—Radio-Journal
5.30—Allégro
6.00—Radio-Journal, Résumé des nouvelles et météo
6.15—Le chapelet
6.30—Jazz Club
8.00—Nouvelles et Revue de la semaine
8.30—La langue bien pendue
9.00—Chronique sport., Aux portes de la nuit
10.00—Reportage
10.30—Nouvelles, de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Laflèche

Décès

M. Albert Bachelu, autrefois de Montmartre, est décédé le 9 août dernier à l'hôpital de Gravelbourg, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise. Le service funèbre fut célébré à Kendal par M. l'abbé A. Gillot, curé. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de Kendal. Les porteurs étaient six de ses petits-enfants.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Maria Ferraton; une fille, Mme Marie-Thérèse Giroux, de Montmartre; deux fils, Maurice, de Melaval, et Emile, de Kendal; 18 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; une soeur, Mme Anna Perrey, de Maillardville, C.-B.; un frère, Eugène, de Laflèche.

Né à Dommartin, Jura, France, M. Albert Bachelu vint au Canada en 1904 avec ses frères et sa soeur, à Kendal, où il fut fermier jusqu'en 1946. Il alla ensuite demeurer à Montmartre, et depuis trois ans il résidait avec son fils, Maurice, à Melaval, Sask.

Les familles Bachelu et Giroux désirent remercier toutes les personnes, parents, amis et voisins pour la sympathie exprimée à l'occasion de leur deuil récent.

Autre décès

C'est avec regret que les paroissiens de Laflèche ont appris la mort de Mme Mathias Klein, décédée à l'hôpital de cette localité, le 4 août dernier, à l'âge de 76 ans. Ils offrent leurs condoléances à la famille.

Çà et là

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse ont tenu leur assemblée annuelle le 26 juillet. Une messe fut célébrée en l'honneur de sainte Anne, à 3 h. p.m. Après la messe, quatre paroissiennes furent reçues membres. Les élections eurent lieu dans la salle paroissiale. Mme Alphonse Toupin fut élue présidente, remplaçant Mme Louis Dumaine. Un délicieux goûter fut ensuite servi.

M. l'abbé M. Minne, chancelier, et sa mère se sont rendus à Rose Valley et à Radville, visiter leurs soeurs et filles, Gabrielle et Thérèse.

Mme Rita Phaneuf, d'Edmonton, Alta, était en visite chez ses enfants, récemment.

M. et Mme J.-C. Charlebois, accompagnés de leurs enfants, se rendirent à Great Falls, Montana, pour de courtes vacances.

Mlle Vivianne Toupin est revenue de Rome, où elle fit une année d'études.

M. Edmond Bilodeau est revenu de l'Alberta, où il a passé un mois de repos.

M. et Mme N. Leclaire sont allés visiter des parents à Lethbridge, Alta.

M. Clément Périgny, accompagné de ses soeurs, Mmes Clara Soucy et Hélène Riberdy, se rendait à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme Jos. Périgny et leurs fillettes, Claudette et Adéline, se rendaient à Brick Hill et Zenon Park, visiter des parents. Mlle Dolorès Périgny, de Moose Jaw, passe quelques jours dans sa famille.

La Rév. Sr Colombe-de-Marie, Soeur Grise de la Croix, du couvent de Hawksbury, Ont., visitait ses frère et belle-soeur, M. et Mme Emilien Forgues.

M. Ken Aubin allait rencontrer sa mère, Mme B. Aubin, à Vancouver, C.-B. Sa soeur, Mariam, a accepté un emploi à la compagnie Eaton de Vancouver, C.-B.

Radville

Çà et là

Le 15 août, une bourrasque a fait plus de $1,000 de dommage au hangar de zinc de M. Jean Bert.

Les moissons sont commencées dans la région de Radville et le rendement du blé est de 25 à 30 minots à l'acre, et l'avoine de 60.

Mme Louis Vérot, qui a passé six mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Stinzrud, à Salmo, C.-B., est de retour à Radville.

Baptême

René, fils de M. et Mme Jean Bert, né le 28 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Jalbert.

Lac Marguerite

Décès

Les familles Jean Français, Marcel et Robert Longeau, Peter Barrett et MM. René et Charles Oudot se sont rendus à Kendal pour assiser aux funérailles de leur oncle et ami, M. Albert Bachelu, décédé le 9 août à l'hôtal de Gravelbourg.

La dépouille mortelle fut ramenée à Kendal et exposée sur la ferme de son fils, M. Emile Bachelu.

Natif de France, M. Albert Bachelu est un ancien pionnier arrivé à Kendal en 1904 s'y installant sur une ferme où il demeura jusqu'au jour où son fils, Emile, le remplaça.

Çà et là

M. et Mme Robert Longeau ont eu, dimanche dernier, la visite de M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta.

M. et Mme Peter Barrett sont allés à Spy Hill reconduire leurs neveux et nièces, enfants de M. et Mme Gaston Platana, qui ont passé deux semaines de vacances chez leur oncle.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leur filleule et son mari, M. et Mme Carl Cschritter, et leur bébé, de Calgary, Alta, et de leurs cousins, M. et Mme Marcel Perret, de Laflèche.

M. et Mme Emile Dewotch et leur mère, Mme Louis Douan, se sont rendus à Regina pour affaires.

M. et Mme Adam Stoppler et leur fillette, de Sintaluta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jack Zeigler.

Tricher: la forme la plus vile du mensonge, la rupture la plus lâche du lien de camaraderie.
P. ARCHAMBAULT.

Les Soeurs de N.-D. de la Croix vont de Wauchope à Redvers

WAUCHOPE — Le dimanche 11 août eut lieu dans la salle Bergstrom de Wauchope une agréable soirée en l'honneur des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, qui quittent la paroisse pour aller s'établir à Redvers. Ce fut une réunion de tous les gens du district qui voulurent donner un témoignage d'estime et de reconnaissance aux religieuses qui se dévouèrent dans leur milieu depuis 47 ans. Vingt-quatre de celles qui s'associèrent à l'oeuvre à tour de rôle étaient présentes.

Les décorations entremêlées du mot "Merci" ainsi que le programme et l'adresse étaient on ne peut plus délicat, remplis de tact et de franche cordialité.

Il y eut entre autres un chant approprié exécuté par d'anciens élèves, papas avec leurs fils devenus adultes. Divers morceaux de piano, tous par des élèves des religieuses et une saynète par les enfants, petits et grands, intitulée "Reconnaissance", qui fut charmante de simplicité et de finesse.

Suivit une adresse bilingue lue en français par M. Francis Bernuy, et en anglais par M. Charles d'Autremont. On y fit mention du vénéré fondateur de la paroisse, Mgr Gaire, ainsi que des religieuses qui se succédèrent comme supérieure pendant les nombreuses années de séjour des Soeurs de Notre-Dame de la Croix au couvent Ste-Anne. Une bourse substantielle fut offerte.

La Rév. Mère M.-Françoise, supérieure régionale, et la Rév. Sr M.-Anne-Joseph, supérieure locale, répondirent en termes choisis aux divers sentiments si éloquemment exprimés par tous.

Ce fut alors le tour de MM. les abbés Finnin, curé de Cantal et de Wauchope, L. Savoie, curé de Bellegarde, et M. Toupin, curé de Redvers, qui adressèrent la parole en termes chaleureux et appropriés. Ils firent l'éloge des religieuses qu'ils virent à l'oeuvre et les encouragèrent à continuer le beau travail d'éducatrices qu'elles font depuis près de 50 ans, et promirent de travailler à leur recrutement.

La soirée se termina par la rencontre des anciens élèves et la participation à un goûter savoureux servi par un groupe de dames.

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix ne voulurent pas dire adieu mais au revoir . . . D'ailleurs Redvers n'étant qu'à dix milles de Wauchope, elles conservent l'espoir d'y revenir souvent et demeureront dans la mesure du possible au service des paroissiens, qui seront les bienvenus à leur nouveau poste à Redvers.

Remerciements

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix désirent remercier les paroissiens de Wauchope pour la belle soirée organisée à l'occasion de leur départ de la paroisse. Elles garderont le meilleur souvenir de ce témoignage d'estime et de gratitude qui leur fut délicatement exprimé et continueront de prier pour tous leurs bienfaiteurs et amis.

Val Marie

Va-et-vient

MM. les abbés Adrien Chabot, de Willow-Bunch, Lucien Poulin, de Lisieux, et Marcelin Ruest, de Fruitvale, C.-B., vinrent en visite au presbytère.

M. et Mme Ephrem Lebel, en compagnie de deux de leurs filles, Jeanne (Mme R. Boutière), de Ponteix, et Marie-Claire (Mme Clarkson), de Penticton, C.-B., ont visité M. Pierre Lebel, à Burnaby, C.-B.

M. Frank Ahrold, de Vancouver, C.-B., ancien fermier de cette paroisse, visite ses amis.

La famille Bouchard a visité Mme Hubert Jodoin, soeur de Mme Bouchard, hospitalisée à Moose Jaw.

M. Paul Larivière est de retour de l'hôpital.

Décès

Durant la nuit du 14 août, M. William Kehler, de Mankota, a été écrasé à mort par un tracteur qu'il conduisait, à la sortie sud du village.

Si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne: "Déplace-toi d'ici à là", et elle se déplacera, et rien ne vous sera impossible. (Mt 17, 20-21)





Belles vacances: travail

On émet souvent des souhaits pour vous, étudiants, sur la manière de passer de belles vacances. Quelques-uns optent pour le repos complet: i.e. l'oisiveté, d'autres se montrent très enthousiastes pour les jeux. Eh bien! moi, je crois que rien ne vaut le travail dans les différents milieux ouvriers ou industriels.

Et quand nous travaillons, que ce soit dans un bureau, dans le milieu industriel, ouvrier ou agricole, nous sommes à même de connaître leurs problèmes: pauvreté, monotonie des longues heures de travail, fatigue physique, etc., et surtout nous, dont la plupart des études sont défrayées par nos parents ou le gouvernement, nous pouvons comprendre que l'argent, ça se gagne avec des sueurs.

Le travail, même s'il est pénible quelquefois, fournit une riche expérience qui complète parfaitement la formation reçue aux études; car si développer l'esprit est important, former le corps ne l'est pas moins.

COUSINE JOSETTE.

AMUSONS-NOUS

— Quand on tousse, mademoiselle, il faut mettre sa main devant sa bouche.

— J'ai essayé, mais ça ne m'empêche pas de tousser.

• • •

— Qu'entend-on par fracture?

— On entend crac!

• • •

— A ton âge, disait ce père à son fils, Napoléon était toujours premier de sa classe.

— Oui, répondit le gosse, mais à ton âge Napoléon était déjà empereur des Français.

• • •

L'orateur, devant une assemblée d'actionnaires:

— Inutile que je continue d'exposer mes idées. La moitié des membres de cette réunion est imbécile.

— Vous exagérez, déclare le président furieux. Retirez vos paroles.

— Très bien, riposte l'orateur, je dirai donc: la moitié des membres de cette réunion n'est pas imbécile.

• • •

— Papa, qu'est-ce que c'est qu'un dragon?

— C'est une bête qui existe dans un pays qui n'existe pas.

• • •

Le grand directeur d'usine à un employé:

— Je suis désolé mais il m'est impossible d'augmenter votre salaire.

— Ben alors, donnez-moi toujours la même paye, mais . . . plus souvent!

• • •

Rassemblement des jeunes recrues. Dans un grand silence, l'adjudant hurle:

— Je vais faire l'appel. Ceux qui sont présents répondront "Présent". Les autres répondront "Absent".

Le droit ou le gauche?

Vous connaissez ces oeuvres qui sont célèbres. Mais les avez-vous assez en mémoire pour remplacer le mot manquant par "droit" ou "gauche" sans vous tromper?

1. "La liberté éclairant le monde" à l'entrée du port de New York a le bras . . . levé.

2. Le menton du "Penseur" de Rodin est appuyé sur la main . . .

3. "La Vénus de Milo" est mutilée, mais il reste un tronçon du bras . . .

4. La main . . . de la "Joconde" repose sur la main . . .

5. C'est le pied . . . du "Moïse" de Michel-Ange qui est posé en avant.

Réponses

1. Droit. — 2. Droite. — 3. Droit. — 4. Droite sur gauche. — 5. Droit.

LA SAINTE FAMILLE DANS NOS FOYERS

La famille est la grande victime de la corruption des idées et des moeurs qui sévit dans le monde contemporain. Il suffit de regarder autour de soi pour s'en rendre compte. Par exemple, combien de gens ne cherchent dans le mariage que leur plaisir, légalisé pour ainsi dire par l'acte du mariage! Dans cette perspective, l'enfant est un luxe ou un embarras. Alors que d'après la loi naturelle, établie par Dieu, il est le centre de tout, la raison d'être de l'union conjugale. Son intérêt matériel et moral, son bonheur naturel et surnaturel déterminent les devoirs des parents, comme aussi leur autorité et leurs droits. L'enfant est normalement pour les époux le prolongement et l'épanouissement de leur amour, ainsi que la source d'un bonheur intime et durable, satisfaction parfaite de leurs aspirations les plus profondes.

Malheureusement, notre mauvaise nature et l'atmosphère d'égoïsme que nous respirons rendent le respect pratique de cet ordre familial hérissé d'obstacles et d'embûches. Pour les surmonter, les parents ont bien besoin des lumières et de la force d'En-Haut. La grâce sacramentelle du mariage leur assure ce support, mais en dépendance de leurs dispositions intérieures.

C'est ici que la dévotion à la sainte Famille leur est d'un grand secours. A Nazareth, Joseph et Marie n'avaient de pensées que pour Jésus, parce qu'il était leur enfant et surtout parce qu'il était le Messie réservé aux affaires de son Père céleste. Leur exemple montrera aux pères et aux mères de famille à s'oublier avec joie pour le bien et l'éducation de leurs enfants.

Et tout naturellement, Joseph et Marie, tellement sympathiques aux inquiétudes et aux difficultés des parents, feront instance auprès de Jésus pour qu'Il accorde des grâces spéciales à ceux qui au foyer ont la responsabilité de promouvoir le bonheur temporel et les intérêts éternels de leurs enfants.

Emile GERVAIS, S.J.

(Le Message des Fondateurs de l'Eglise du Canada)

La migraine

Décrire une migraine est inutile. Comme tout le monde, vous en avez un jour souffert car, bien qu'elle soit plus fréquente chez les filles que chez les garçons, elle n'épargne personne. Savez-vous pourquoi vous l'attrapez et comment la soigner?

L'une des plus courantes, et des plus ignorées, est l'irritation des yeux. Celle-ci en particulier peut provoquer des troubles oculaires accompagnés d'une migraine pouvant aller jusqu'aux nausées. Si vous portez des lunettes correctives, allez au moins une fois par an chez l'oculiste pour les faire réviser. Si vous n'en portez pas, ne sortez jamais au soleil sans des verres polarisants.

Certaines personnes présentent un terrain favorable au mal de tête. Si vous avez des digestions difficiles, si vous préparez un examen, si vous avez des soucis, ou encore si vous êtes allergique à un quelconque aliment, par exemple le chocolat, vous êtes plus qu'un autre sensible à la migraine.

Comment se soigner?

Un remède efficace, c'est l'aspirine qui fait disparaître rapidement une légère migraine. Mais si celle-ci est tenace, essayez les compresses d'eau froide vinaigrée sur le front ou plus simplement de l'eau fraîche sur les poignets et les tempes.

Si vous avez des vertiges et mal au coeur, allongez-vous dans une pièce à demi obscure, les yeux fermés, et loin de tout bruit.

Lorsque vous souffrez de migraines fréquentes d'origine digestive, évitez autant que possible les viandes en sauces, le gibier, les oeufs, les crustacés et les condiments. Une cure d'une dizaine de jours d'eau minérale vous fera beaucoup de bien.

La Bible vous parle

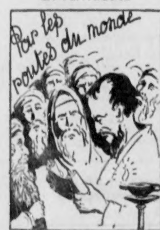
(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne réponds pas avant d'avoir écouté, n'interviens pas au milieu du discours. (Eccli 11, 8)

• • •

Une ville doit sa prospérité à l'intelligence des chefs. (Eccli 10, 3)

12ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



C'est Dieu qui nous donne capacité, en faisant de nous les ouvriers qualifiés de son oeuvre, les ouvriers de la nouvelle Alliance, qui n'est plus l'Alliance de la lettre, mais l'Alliance de l'Esprit: la lettre tue, tandis que l'Esprit fait vivre. (2 Cor. 3, 5-6)

Société Catholique de la Bible

Etes-vous féminine?

Voici huit séries de questions pour tester votre degré de féminité. Si vous avez plus de trois oui dans la première série, vous êtes F; plus de trois oui dans la deuxième série, vous êtes FE, ainsi de suite pour épeler le mot "Féminine" Ensuite, voyez si vous êtes dans la bonne moyenne!

1. Ne mettez-vous que des vêtements impeccables?
2. Vous lavez-vous les cheveux régulièrement?
3. Aimez-vous plaire?
4. Faites-vous votre lit tous les jours?
5. Préférez-vous les souliers à talons hauts aux souliers plats?

1. Connaissez-vous au moins une recette de gâteau?
2. Vous retenez-vous de claquer les portes quand vous êtes en colère?
3. Savez-vous donner le biberon à un bébé?
4. Ecrivez-vous beaucoup sur votre agenda?
5. Vos ongles sont-ils toujours propres?

1. Pouvez-vous soigner une coupure ou une brûlure?
2. Entrez-vous au salon même si votre mère y prend le thé avec des amies?
3. Savez-vous tricoter un chandail?
4. Vous confiez-vous spécialement à une amie?
5. Aimez-vous danser?

1. Cirez-vous vos chaussures chaque fois que vous les mettez?
2. Allez-vous saluer les parents des amis chez lesquels vous êtes invitée?
3. En règle général, aimez-vous les enfants?
4. Avez-vous renoncé à marcher avec les mains dans les poches?
5. Achetez-vous régulièrement un journal de mode?

1. Mettez-vous des gants, en ville, même l'été?
2. Avez-vous choisi la couleur de votre chambre?
3. Vous êtes-vous déjà fait une robe ou une blouse?
4. Evitez-vous les mots garçonniers?
5. Préférez-vous recevoir qu'être invitée?

1. Aimez-vous mettre des fleurs dans un vase?
2. Sortez-vous toujours avec un sac à main?
3. Pleurez-vous au cinéma?
4. Souriez-vous en disant bonjour et au revoir?
5. Vous regardez-vous toujours dans une glace pour vous coiffer?

1. Faites-vous collection des photos de vos acteurs favoris?
2. Est-ce que la politique vous assomme?
3. Aimez-vous les parfums?
4. Vous faites-vous prier quand on vous invite?
5. Refusez-vous d'aller voir un western?

1. Papotez-vous des heures au téléphone avec une amie que vous voyez tous les jours?
2. Adorez-vous vous maquiller?
3. Répondez-vous non catégoriquement quand on vous propose une balade sous la pluie?
4. Hurlez-vous quand vous voyez une araignée?
5. Avez-vous la passion des termes d'affection, genre "mon chou"?

SOLUTION

Si vous êtes arrivée à écrire F-E, c'est que vous faites vraiment le minimum d'efforts pour ne pas être garçon manqué. N'ayez pas peur de devenir une "chichiteuse"; vous ne faites plaisir ni à votre mère ni aux garçons en étant si peu jeune fille.

Si vous êtes arrivée à écrire F-E-M-I, vous êtes dans la bonne moyenne: soigneuse, mais pas maniérée. Toutefois, n'ayez pas peur de cultiver des dons de maîtresse de maison ou d'amie dévouée que vous avez un peu l'air de mépriser par crainte d'être ridicule.

Si vous avez pu écrire F-E-M-I-N-I, vous êtes vraiment femme jusqu'au bout des ongles. Vous serez aussi bonne mère que femme d'intérieur. Ne pensez pas seulement à votre apparence et à vos succès. N'oubliez pas que vous pouvez lire les journaux et faire du sport en restant très féminine.

Si vous êtes F-E-M-I-N-I-N-E, c'est vraiment exagéré. Vous avez tendance à vous conduire en poule mouillée et en poseuse. Vous avez d'excellentes qualités de fond et on ne vous reproche pas votre raffinement mais il ne faut pas tout gâcher en exagérant le côté "fille", qui est un peu agaçant.

Partageons notre trésor



"Il m'invita à assister à la mese avec lui, me l'expliquant à l'aide d'un missel".

La messe a transformé ma vie, dit une convertie au catholicisme

Vous pouvez partager votre foi en invitant un ami à la messe, lui en expliquant quelques phases à l'avance, en lui donnant le bon exemple, en lui prêtant de la littérature catholique et enfin en le conduisant au prêtre pour en recevoir l'enseignement. Deux livres surtout pourront l'influencer, "The Road to Damascus" et "Giants of the Faith", lesquels contiennent les récits d'hommes et de femmes bien connus qui ont embrassé la foi catholique et trouvé ainsi la sécurité religieuse, la paix et le bonheur.

Ne soyez pas déçu si votre ami ne se convertit pas dès le début. La conversion de saint Paul s'accomplit instantanément lors de son trajet à Damas, mais la plupart des conversions progressent avec lenteur, certaines requièrent plusieurs années. L'assistance assidue à la messe, la prière et l'étude conduiront, avec la grâce de Dieu, le chercheur de la vérité dans le giron de l'Eglise. Ceci est illustré dans la conversion de Mlle Jean Campbell, de Hammond, Indiana.

"Je fus élevée, raconte Jean, dans l'église First Christian, auxquels offices j'assistais régulièrement. Cependant, je devins intéressée à la religion catholique lorsque je devins l'amie de Dennis Powell. Etant diplômé de l'école secondaire Bishop Noll et de l'Université Notre-Dame, il était un fervent catholique connaissant bien sa religion. Dennis me disait combien sa foi lui était chère et comment elle lui aidait à mieux vivre sa vie. Il m'invita à assister à la messe avec lui, me l'expliquant à l'aide d'un missel.

"Ses explications et le missel me permirent de suivre la messe et de réciter en anglais les prières récitées en latin à l'autel. Ceci m'était tout à fait inusité, et malgré les quelques difficultés du début, je compris graduellement le vrai sens de la messe. Je n'étais pas habituée à l'idée d'un sacrifice offert en hommage à Dieu, bien que l'Ancien Testament contienne le récit de nombreux sacrifices offerts au Grand Maître. Ceci raffermit sensiblement ma foi.

"Je suivis les cours de préparation au mariage du Père John Witte de l'église St-Joseph, mais je n'étais pas encore prête à faire le grand pas vers l'Eglise. Après notre mariage, nous déménagions à Notre-Dame où Dennis était étudiant en droit. Ayant assisté à la messe dominicale pendant trois ans, priant quotidiennement et lisant beaucoup d'explications au sujet de la religion catholique, je suivis enfin un cours complet d'instruction du R. P. Roman Ladewski, à Notre-Dame.

"Ceci me permit de réaliser jusqu'à quel point la doctrine de l'Eglise complète les enseignements de la sainte Bible. Je compris mieux comment Notre-Seigneur avait fondé son Eglise, l'autorisant à enseigner toutes les nations et lui permettant d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

"Je vis aussi comment les sacrements distribuent les fruits de la rédemption aux fidèles et nourrissent leur vie religieuse en leur communiquant la grâce divine. L'idée de la confession m'effrayait un peu mais je vis qu'elle se passait en toute simplicité, sans embarras, et occasionnait une grande joie.

"Ayant complété mon instruction préliminaire, je fus reçue dans la vraie Eglise du Christ avec Dennis agenouillé à mes côtés. La foi catholique avait augmenté ma ferveur, me rapprochant ainsi du bon Dieu. Jamais je ne pourrai assez Le remercier de cette grande grâce qu'Il m'a accordée en me conduisant à la vraie foi."

• • •

Le Père John O'Brian aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Billet du vendredi

LOUIS VEUILLOT, polémiste catholique

Spécial à La Liberté et le Patriote

Louis Veuillot mourut en 1883, une douzaine d'années après le désastre de Sédan, la chute de Napoléon III et du Second-Empire, dont les tracasseries avaient amené la suspension de son journal l'**Univers**, de 1860 à 1867. Agé déjà de 47 ans en 1860, il est privé tout à coup de son gagne-pain. Il a femme et enfants et il ne peut songer à une nouvelle carrière. La plupart des portes lui sont fermées, parce que les possédants du jour ne voudraient avoir l'air de se ranger, ne serait-ce qu'un quart de seconde, contre le pouvoir.

Sous le duc de Morny, frère naturel de l'Empereur, la presse fut surveillée et muselée avec plus de rigueur que sous les régimes précédents. Veuillot n'était pas sans le savoir et il essaya de se tenir en laisse, de ne pas s'abandonner à la fougue de son tempérament. C'était trop demander de lui-même. Il eut beau se contenir, vint un jour où il parut porter ombrage. L'ordre lui venait, peu après, de ne plus publier son journal. C'est alors qu'il donna ces livres qui ressemblent à des recueils d'articles: **Les Parfums de Rome, Les Odeurs de Paris.**

• • •

Il dut, pendant sept ans, se soumettre à ce régime d'austérité, mais il n'y perdit pas ses qualités de polémiste. Disparues les lois restrictives sur la presse, il se remit à l'oeuvre avec sa vigueur coutumière. Approchant la soixantaine, il n'était pas moins redoutable qu'auparavant. Il y a quatre-vingts ans qu'il est mort et il reste, dans l'univers, le prototype du journaliste sans peur et sans reproches, catholique par surcroit — ce qui ne nuit pas.

Après avoir été incroyant, Veuillot s'était converti au retour d'un voyage à Rome. Dès lors il mit sa plume au service de la cause catholique. Il n'empêche que son **Univers** fut un jour interdit par Monseigneur l'Archevêque de Paris, et Veuillot menacé d'excommunication. Pourquoi? Parce qu'il avait osé, à l'occasion de la fameuse querelle des classiques, s'en prendre, et de façon magistrale, à Monseigneur Dupanloup, vicaire général d'Orléans. Veuillot partit pour Rome aussitôt, obtint de Pie IX la levée de la sentence portée contre lui. Le Pape n'en revenait pas d'un état de choses voulant la condamnation d'un journal qui bataillait pour l'Eglise depuis vingt ans, quand tant d'autres, irreligieux et persifleurs à l'égard de l'Eglise, poursuivaient leur oeuvre néfaste dans la tranquillité.

• • •

Peu après, par son encyclique **Inter multiplices,** le Saint-Père demandait aux évêques de France leur protection et leur encouragement aux journalistes catholiques. Veuillot publia en entier le texte du document, ce qui lui valut la suspension de son journal. Il avait appuyé Napoléon au coup d'Etat du 2 décembre, mais il n'hésita pas à le combattre, quand il essaya de se rapprocher des catholiques libéraux et des révolutionnaires.

Le texte de l'encyclique, de nature à ne point plaire au monde officiel, fut la goutte d'eau qui fit renverser le verre. L'histoire de Louis Veuillot se confond avec celle du catholicisme de France, pendant une bonne partie du XIXe siècle. Il est intransigeant, mais il a l'intransigeance de la foi et de l'entière soumission à Rome. Il combat le gallicanisme, et aussi le libéralisme qui voudrait que se fondent ensemble le catholicisme et les principes de la démocratie, alors jugée nouveauté dangereuse.

Louis Veuillot fut le premier journaliste de son temps, doublé d'un écrivain d'une telle vigueur qu'on ne trouve que Flaubert, chez ses contemporains, à qui le comparer. Il avait un sens inné du français et l'art, poussé à l'extrême, de s'en servir. Pourtant, cet homme était à peine allé à l'école. Fils d'un ouvrier tonnelier, il avait fait ses études seul, conseillé et dirigé, tant bien que mal, par un voisin. Il fut journaliste en province, avant de le devenir à Paris. Né en 1813 à Boynes, dans le Gâtinais, il décéda en 1883. Il aura été une des grandes figures du Second-Empire.

L'ILLETTRE.

Le Congrès de l'ACELF s'occupe d'abord des journalistes et de Maillardville

(Suite de la première page)

Ces réponses incitèrent un journaliste à poser immédiatement la fameuse question du "séparatisme au Québec". Mgr Lussier reprit aussitôt ses paroles citées plus haut sur le caractère national de l'ACELF. Le fait qu'elle tienne son congrès cette année à Vancouver, comme dans le passé elle s'assembla à Edmonton et en d'autres villes des provinces "anglaises", prouve justement ce caractère national, "que nous Canadiens français éducateurs nous sommes chez nous partout au Canada, de l'Atlantique au Pacifique". Et spécialement que nous du Québec, nous entendons aider les Canadiens français "minoritaires" à établir le fait français partout au pays. Mais, indépendamment de cet esprit de l'ACELF, il reste que le mouvement séparatiste existe au Québec. Ce mouvement n'est pas sérieux, en ce sens que la majorité de la population du Québec reste dans l'expectative. Mais si la réponse donnée aux exigences canadiennes-françaises ne répond pas à cette attente, le mouvement peut devenir extrêmement sérieux. Donc la question fondamentale reste celle-ci: "Qu'obtiendrons-nous de la majorité anglo-saxonne à travers le pays?". Si cette réponse n'est pas acceptable, alors le Canada sera divisé.

C'est à ce moment que Mgr Irénée Lussier rappela deux grandes dates de notre histoire: le traité de 1760 qui suivit la conquête et qui déjà accordait certains droits à la population franco-catholique, le pacte confédératit de 1867 entre deux nations mises sur un même pied d'égalité. Points à ne pas oublier au moment où il s'agit de repenser la Confédération.

Bonne organisation

Ces premières questions et réponses indiquent bien l'atmosphère qui caractérisa cette première conférence du congrès de l'ACELF. (Chaque jour du congrès sera tenue une semblable conférence de presse, afin que les journalistes accrédités se renseignent sérieusement sur les événements de la journée. On remit d'ailleurs à chacun tous les documents susceptibles de l'éclairer, de le renseigner. Des billets gratuits lui permettent d'assister à tous les banquets, de voyager sur les autobus réservés aux congressistes. Et même, une salle de presse, dans l'hôtel Vancouver, met à sa disposition tout le nécessaire pour écrire ses articles, et même pour les expédier à destination. Durant la journée au moins un membre du comité local d'organisation du congrès est présent dans cette salle de presse pour assister de toutes manières les journalistes.)

Les autres questions se firent plus concrètes.

C'est pourquoi il fut question des moyens à prendre pour favoriser "la conversation française" des jeunes dans les écoles de la Colombie-Britannique, de l'âge scolaire où l'on peut "enseigner formellement le français", du devoir des Néo-canadiens d'apprendre les deux langues officielles du pays en plus de leur langue maternelle (témoignage de M. Biondi, de Montréal), et davantage des Anglo-saxons "qui tout de même ne doivent pas être moins intelligents que les Italiens de la métropole", etc. Au cours de ces réponses, certains apportèrent leurs témoignages personnels "au sujet de ces petites choses qui heurtent la fierté canadienne-française et qui, répétées à la douzaine, font naître le sentiment séparatiste". Par exemple qu'on ne parle trop souvent qu'en anglais sur les avions d'Air-Canada, négligeant de transmettre les renseignements dans l'autre langue officielle du pays.

Les journalistes n'oublièrent pas de remercier leur hôte, l'Alcan, mais il semblait surtout qu'ils ont tous saisi l'importance du congrès "national" de l'ACELF dans la capitale de la Colombie-Britannique, à l'extrémité ouest du Canada.

Trois paroisses

Vers 3 h. p.m., des autobus quittèrent l'hôtel Vancouver vers New Westminster et Maillardville. Tous les congressistes déjà arrivés sur les lieux se rendirent d'abord à l'église Notre-Dame de la Paix, où ils furent reçus par M. l'abbé Nestor Therrien, curé de cette paroisse qui groupe environ 70 familles canadiennes-françaises de New Westminster. Quelques-uns de ses paroissiens s'étaient aussi rendus au-devant des distingués visiteurs.

En quelques mots, M. le curé dit l'histoire de sa paroisse fondée le 15 septembre 1958. Nous avons fait l'erreur, dit-il, de nous procurer d'abord une église, sans assurer le recrutement de la paroisse par l'école. Bon nombre d'enfants vont bien aux écoles françaises de Maillardville, mais la majorité fréquente les écoles séparées catholiques "anglaises". Or il faut appartenir à la paroisse où se trouve l'école séparée pour pouvoir la fréquenter. C'est pourquoi tant de familles canadiennes-françaises de New Westminster ne fréquentent pas notre paroisse. Notre-Dame de la Paix ne compte donc, pour ainsi dire, que des foyers âgés, des vieux garçons, des pensionnaires. De même que la Fraternité française nous a donné plus de $7,000 et du coup a diminué d'autant la dette contractée par l'achat de notre église, dit le curé, aidez-nous si possible à construire bientôt notre propre école et assurer l'avenir de cette paroisse. Nous comptons sur vous, du Québec, comme vous comptez sur nous pour établir en fait le Canada français.

Cette première visite a semblé émouvoir les visiteurs. C'est dire que leur pèlerinage aux deux paroisses de Maillardville allait rendre cette émotion encore plus profonde, car là aussi curés et paroissiens entendaient profiter de l'occasion pour les renseigner sur leur véritable situation.

Le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame de Lourdes, des paroissiens et les Soeurs Ursulines du couvent local parlèrent avec enthousiasme de leur paroisse fondée le 27 septembre 1909. Des 650 familles de cette paroisse territoriale, 422 sont canadiennes-françaises, 128 bilingues et 100 anglaises. Elle possède son école-couvent, sa Caisse populaire, son conseil français de Chevaliers de Colomb, etc. Mais le fait demeure: les paroissiens, comme les Franco-manitobains qui veulent avoir une école selon leurs aspirations religieuses et nationales, doivent accepter le dur fardeau de la double taxation. A quand une solution juste et équitable de ce problème?

La paroisse Notre-Dame de Fatima, fondée en octobre 1946, est dirigée par les Oblats de Marie Immaculée. Le curé actuel est le R. P. Guy Michaud qui reçut avec fierté les congressistes dans sa magnifique église ultra-moderne (dont la dette est encore d'environ $160,000). Il expliqua que des 600 familles de la paroisse, 375 sont de langue française. Ces familles supportent généreusement leur école de douze classes, où enseignent les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec. Malheureusement, dit le Père Michaud, nous comptons "pour zéro" dans cette province: nos écoles françaises ne méritent pas les visites des inspecteurs officiels, nous ne pouvons accorder qu'un salaire ridiculement modique à nos institutrices, mais surtout nos enfants, après leurs études élémentaires chez nous, doivent continuer leurs études supérieures dans les écoles publiques où la religion et le français n'ont plus le caractère privilégié que nous leur accordons chez nous. "Priez, chers amis, pour qu'un jour pointe à l'horizon une solution à ce terrible problème scolaire qui pèse lourdement sur la population catholique et française de la Colombie-Britannique".

La scierie

La visite des paroisses se termina par une réception offerte par la Compagnie Crown-Zellerbach dans un parc public de Maillardville. M. Arthur Cheramy, de Prince George, président d'honneur du comité local d'organisation du congrès, profita de l'occasion pour expliquer aux éminents visiteurs l'histoire de Maillardville, où il vécut lui-même de longues années. Puis MM. Roger, gérant de la compagnie, et Eugène Paré ajoutèrent d'autres précisions historiques au nom de Crown Zellerbach.

Fondée en 1889 par un monsieur venu de Buckingham, Qué., la scierie du Fraser Mill donna à la région un aspect nouveau, car la forêt de beaux pins Douglas était percée de clairières toujours plus vastes. Une première faillite suivie en 1902 d'une reprise de travail au ralenti, puis un deuxième échec poussèrent les propriétaires à aller chercher d'excellents ouvriers dans l'Est du pays. Les premiers contingents de Canadiens français de Hull, Ottawa et Sherbrooke arrivaient en 1909-1910. La compagnie leur fournit à très bon marché des matériaux de construction pour les maisons, la première église, le premier presbytère, le premier couvent. Encore aujourd'hui au moins 30 pour cent du personnel ouvrier est de langue française, et est fier que Crown-Zellerbach (nom actuel de la compagnie) étende ses activités hors de la province, jusqu'au Québec grâce à un centre de distribution à Lachine, et bientôt en France même au sein du Marché commun européen. Mais surtout ces Canadiens français sont fiers de leurs paroisses et écoles, de leurs organisations religieuses, nationales et économiques.

La Relève "nationale"

A ces paroles des orateurs locaux, Mgr Lussier, président de l'ACELF, répondit en disant que la présence française ici soulève chez tous les congressistes une émotion très profonde: "En ce centre légendaire de fierté nationale, nous savons davantage que les Canadiens de langue française sont chez eux partout, de l'Atlantique au Pacifique. L'ACELF, association nationale, est ici pour l'affirmer hautement et clairement . . . Nous sommes avec vous, frères de Maillardville, pour vous encourager". Mais, ajouta le distingué président, nous recevons de vous plus que nous vous donnons en fait de leçon de fierté, d'inspiration, car "vous avez tenu, pour une cause grande et belle. Nous apporterons cette leçon chez nous, nous la répéterons aux autres là-bas, nous leur dirons que vous êtes la garantie de l'avenir du Canada français". Mgr Lussier termina son vibrant discours en formulant le voeu qu'aux côtés de l'ACELF, au même échelon national, soit créée une organisation pour les jeunes Canadiens français de toutes les provinces, sur le modèle de la Relève albertaine. Il promit la coopération de l'ACELF à la création de cet organisme, pour que les jeunes de l'Ouest et de l'Est se rencontrent . . . aux frais du département d'outre-frontières du ministère des Affaires culturelles, et surtout puissent tenir tous ensemble un seminar sur la vie française au Canada. Ainsi, conclut-il, nous pourrons garder uni notre beau Canada, l'empêcher de tomber en pièces.

Diner champêtre

Après ces discours patriotiques, il y eut un buffet froid offert par Crown-Zellerbach. Congressistes et familles de Maillardville mangèrent ensemble, chacun cherchant un endroit favorable pour manger plus à l'aise son poulet et autres nourritures. Chaque tronc d'arbre reçut son petit contingent de convives. Les jeunes scouts et jeannettes des paroisses de Lourdes et de Fatima se mêlaient agréablement à la foule et répondaient, parfois dans une langue française un peu appauvrie, mais quand même avec fierté, aux questions des "Québécois". Quant aux anciens de Maillardville, ils rencontraient avec joie des compatriotes venus de leur village d'origine, et même des liens de parenté se découvraient au cours d'amicales conversations.

Des chants et des danses indiennes clôturèrent cette soirée patriotique. La majorité des congressistes y assistèrent, mais les membres du conseil d'administration de l'ACELF étaient retournés à Vancouver pour leur première réunion. Il fallait tout de même mettre la dernière main à la préparation du congrès qui commenceraient le lendemain par une assemblée générale dans l'après-midi et une grande soirée à l'Université de la Colombie-Britannique.

Plus de 450 enseignants étudient à Québec

QUEBEC — Deux sessions intensives d'étude réunissent à l'Université Laval, du 19 au 23 août, plus de 450 instituteurs de toutes les régions de la province. Elles sont organisées par les Services technique et académique de la Corporation des Instituteurs et Institutrices Catholiques avec le concours de nombreux éducateurs réputés.

La double initiative précède le 13e congrès annuel de la C.I.C. auquel participeront du 25 au 29 août, plus de 1,000 délégués, choisis par les quelque 36,000 membres de la Corporation. On sait que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, sera le président d'honneur au banquet de clôture de ces assises qui se tiendront aussi à l'Université Laval.

A quel âge doit-on envoyer un enfant à la maternelle?

(Le Devoir)

Il nous semble que les vacances viennent à peine de commencer et, pourtant, c'est déjà le mois d'août. Les journées sont plus courtes, les vacances n'ont plus tout à fait le même goût: la rentrée est proche. Pour les tout-petits qui expérimenteront leur premier séjour hors du foyer, ce sera la "première rentrée", septembre ne sera pas un mois comme les autres. "Pour ou contre les maternelles? A quel âge envoyer son enfant à la maternelle" Voilà des questions que se posent en ce moment bien des parents. Voilà des questions que nous avons posées à votre place à trois spécialistes: un psychiatre, un pédiatre et une mère de famille.

Pénurie de maternelles

Il faut d'abord souligner un fait très important: les maternelles privées en raison de leur coût élevé (entre $12.00 et $20.00 par mois) ne sont accessibles qu'à un groupe privilégié. Mlle Tétrault, directrice des Maternelles, à Montréal, nous a confirmé que la Commission scolaire de Montréal ouvrira en septembre huit nouvelles maternelles, ce qui porte le nombre total des maternelles gratuites à 22. L'objectif de la Commission scolaire est évidemment d'avoir une maternelle dans chaque école élémentaire, mais ce projet ne pourra pas se matérialiser avant une quinzaine d'années.

• • •

Certaines maternelles privées acceptent les enfants dès l'âge de trois ans, d'autres à quatre ans. On ne peut établir de critères immuables: décréter d'envoyer tous les enfants dès l'âge de trois ans à la maternelle. C'est aux parents qu'il incombe de prendre la décision finale. Mais il arrive souvent qu'on veuille discuter avec d'autres personnes mieux renseignées que soi. Pour aider les parents indécis et inquiets à l'idée de voir leur enfant de trois ou quatre ans affronter un milieu nouveau, voici l'avis des personnes consultées qui pourront peut-être vous éclairer afin de prendre une décision.

Le docteur Lazure

Nous avons d'abord eu un entretien avec le docteur Denis Lazure, directeur du Service de psychiatrie infantile de l'hôpital Ste-Justine. Docteur Lazure est très nuancé: "On ne peut répondre systématiquement oui ou non à la question de savoir si un enfant de trois ans est trop jeune pour fréquenter un jardin d'enfants. Cinquante pour cent des enfants de trois ans profitent de la maternelle; cinquante pour cent n'en profitent aucunement et, dans certains cas, la maternelle peut être nuisible ou préjudiciable à leur développement. Un enfant de trois ans a encore besoin de sa mère et, s'il fréquente la maternelle, ce ne devrait être qu'une partie de la journée ou quelques heures par semaine. Alors, l'enfant part jouer à la maternelle comme il irait jouer chez ses grands-parents ou chez des amis. Pour l'enfant de trois ans qui reçoit au foyer toute l'attention nécessaire, qui joue régulièrement avec des amis de son âge, qui reçoit suffisamment de stimulation, autant de la part d'adultes que d'enfants, la maternelle est superflue. C'est un luxe. D'autre part, un enfant de trois ans dont la mère (pour des raisons de santé physique ou psychique) ne peut s'occuper suffisamment, ou qui n'a pas de compagnons de jeux, ou qui habite un appartement exigu où il ne peut jouer à son aise, bénéficiera beaucoup de la maternelle. Certains problèmes mineurs peuvent être réglés à la maternelle. Par exemple, un enfant d'une timidité excessive peut profiter avantageusement d'un stage dans une maternelle. La Commission scolaire accepte les enfants dans ses maternelles à l'âge de cinq ans; cet âge pourrait être baissé à quatre ans si la Commision scolaire disposait de moyens pécuniers suffisants".

Un pédiatre

Le docteur Paul Dagenais-Pérusse, pédiatre, partage en grande partie l'opinion du docteur Lazure. Docteur Pérusse voit des enfants toute la journée à son bureau et, pour lui, il existe autant de solutions que d'enfants. "Je ne peux répondre d'une façon catégorique en ce qui concerne l'âge de fréquentation de la maternelle. Cela dépend beaucoup de l'enfant, de la mère et du milieu ambiant. Un enfant qui vit entouré de frères et de soeurs qui se suivent en âge n'a pas besoin de fréquenter la maternelle aussi tôt qu'un enfant unique, trop couvé par sa mère. Un enfant unique bénéficie de ces quelques heures passées hors du foyer. Cela lui apprend à être plus débrouillard, plus indépendant, plus sociable. L'enfant peut donc fréquenter la maternelle entre trois et cinq ans selon les cas."

Mère de famille

Pour Gabrielle Garneau, scripteur et mère de famille de cinq enfants, l'âge de fréquentation de la maternelle est de quatre ans et demi. "On invoque souvent le prétexte que l'enfant de trois ans s'ennuie à la maison, mais je trouve que l'enfant de trois ans qui s'ennuie a encore plus besoin de sa mère que de la maternelle. La maternelle à trois ans est un pis-aller: enfant dont les parents travaillent, enfant dont la mère est malade. En principe je suis contre la maternelle à trois ans. Le rôle de la maternelle doit être un rôle d'initiation, un contact social pour apprivoiser l'enfant, le préparer à l'école et à la discipline scolaire, pour l'habituer à vivre loin de chez lui, à quitter la maison régulièrement. La maternelle est donc nécessaire à l'enfant un an avant qu'il ne fréquente l'école."

Un psychiatre

Le docteur Karl Stern, psychiatre(et grand-père de six petits-enfants) n'est pas, à priori, opposé à la maternelle à trois ans. "Si l'enfant de trois ans est en sécurité chez lui, il peut très bien passer une partie de la journée en dehors du foyer, au jardin d'enfants. Il faut presque toujours prévoir une crise initiale qui sera aisément surmontée: si l'enfant de trois ou quatre ans fait une crise de larmes la première journée, on ne doit pas en conclure qu'il sera malheureux à la maternelle. D'autre part, si un enfant de trois ans a une réaction de nostalgie qui se poursuit pendant des semaines, il faut le retirer du jardin d'enfants.

Les enfants malheureux loin du foyer sont généralement des enfants qui se sentent rejetés. L'enfant qui se sent rejeté a un désir exagéré d'être chez ses parents pour "vérifier" l'amour de ses parents. Le jardin d'enfants n'est pas une thérapie: seuls les enfants équilibrés, qui se sentent en sécurité dans leur foyer, doivent le fréquenter. Tout dépend du milieu familial et de l'enfant. Il n'existe pas de règle absolue. Chaque enfant présente un cas particulier mais, le plus souvent, un enfant de trois ans profite beaucoup d'un séjour au jardin d'enfants durant une partie de la journée."

Décision maternelle

A la lumière des conseils de spécialistes qui connaissent bien la psychologie infantile, on doit se rendre à l'évidence que chaque maman est seule capable de décider ce qui est bon pour son enfant. Les parents hésitants, ou mal renseignés, ne devraient pas hésiter à consulter les directrices de jardins d'enfants et de maternelles. Au besoin ils pourront demander conseil à des psychologues ou à des psychiatres qui les aideront à trouver la solution.

Il faut surtout essayer d'éviter les excès: la "maman-poule" qui ne peut se résoudre à se séparer de son enfant et le garde avec elle jusqu'à l'âge scolaire ou la maman, qui pour des raisons plus ou moins valables, dépose son enfant à la maternelle comme un fardeau qu'elle reprend à la fin de la journée. Les jardins d'enfants et les maternelles ont été conçus pour la joie des enfants. Les parents ne devraient jamais l'oublier.

Monique ROY.

NOTE

"Rosette" étant en vacances, le "Coffret" est fermé pendant deux semaines.

Réd.



Avant et après — Des retouches magiques peuvent en quelques points extensionner la durée d'une robe trop courte. Des couturières expertes illustrent comment on peut allonger une robe en gingham pour petite fille et lui donner une allure nouvelle, en insérant une lisière de broderie anglaise de coton au bas de la jupe.

Esprit familial

Pour qui le pratique, l'esprit de famille procure une joie profonde, et les sacrifices qu'il exige sont amplement compensés par le bonheur qu'on sème autour de soi. Cette attirance spontanée et réciproque, ce désir de rendre service fera, par exemple, laisser de côté une lessive à peine commencée pour courir auprès d'une soeur, organiser une corvée pour aider un beau-frère à peindre son logis, sacrifier sa chambre pour accommoder un visiteur, remplacer son père ou sa mère dans une besogne quelconque, s'oublier enfin pour le bien commun de la famille. On offre ses services si spontanément et avec tant d'empressement qu'on le fait sans presque y penser.

L'esprit de famille s'acquiert. Dès le jeune âge, il faut exercer l'enfant à penser aux autres, à prendre sa part des tâches familiales. Il faut lui montrer que le plus petit travail, exécuté en équipe, réalise de grandes choses et que le devoir ainsi effectué devient une récréation, une détente.

Enseignés dès l'enfance, ces principes ne s'oublient pas avec les années, bien au contraire. Ils se transforment en des liens très forts. La maison paternelle demeure l'endroit où l'on a connu des joies inoubliables. Les chagrins, eux, s'oublient aisément, grâce à l'atmosphère de sympathie qui régnait alors. Aujourd'hui encore, joies et peines sont partagées, dans une mutuelle affection.

Au seuil de la vieillesse, l'amour des enfants et, par surcroît, celui des petits-enfants apportent consolation à ceux qui ne seront bientôt plus là. Come ils sont comblés, ces bons parents! Pas un anniversaire, pas un événement ne passent sous silence. On multiplie les attentions, on accumule les preuves d'attachement filial et d'amitié fraternelle.

A cette vie famillale merveilleuse, le temps vient trop vite mettre un terme. On verse des larmes, mais on garde l'espoir de se retrouver un jour, cette fois pour ne plus se quitter.

Dans nos prières aux Fondateurs, demandons-leur d'intensifier l'esprit de famille chez nous, afin que l'individualisme et l'égoïsme n'éteignent pas la flamme de nos foyers. L'esprit familial, cette grande grâce de Dieu, assure au coeur un réconfort que rien ne saurait remplacer.

Claire LEONARD.

(Le Message des Fondateurs de l'Eglise du Canada.)

L'Action catholique italienne aurait besoin d'une réforme

ROME — Le pape Paul VI a reçu, dans la Cour Saint-Damase, plusieurs délégations de mouvements de jeunesse d'Action catholique et leur a adressé quatre allocutions différentes, parlant successivement en français et en italien. Ces mouvements étaient: les déléguées diocésaines des jeunesses féminines de l'Action catholique italienne; les éclaireurs qui participent actuellement à une session de formation à Rocca di Papa; les 2,000 délégués de la Fédération nationale des patronages de Belgique; les représentants de l'Action catholique italienne.

Parlant en italien, Paul VI a laissé entendre que l'Action catholique italienne avait besoin d'une réforme, déclarant: Nous vous prions avant tout de faire confiance à l'Eglise pour cette forme d'apostolat. Elle n'est pas dépassée; elle ne doit pas être remplacée; mais ses possibilités ne sont pas épuisées. Recherchez les nouvelles sources, dont l'action a besoin afin de se maintenir vivante et efficace dans ses racines les plus profondes, dans ses bases essentielles, dans son extension la plus vaste. Ces sources seront celles de la vérité, de la liturgie et de la grâce, en collaboration avec la hiérarchie, c'est-à-dire conformément à la voie du salut que le Seigneur nous a préparée. Et alors, votre Action catholique sera vivante et dynamique et capable d'une nouvelle vitalité et d'une nouvelle efflo-raison.

Le Pape a également souligné que les prêtres devaient laisser aux laïcs la possibilités de considérer l'Action catholique comme leur oeuvre propre, qui, toutefois, devait toujours collaborer avec la hiérarchie, venant en aide à celle-ci et lui demeurant soumise.

ATTACHEZ VOS CEINTURES!

Non, vous n'y êtes pas du tout . . . il ne s'agit pas d'une histoire d'aviation, mais tout simplement d'une aventure peu banale survenue à une employée de ce journal pendant le trajet de la maison au bureau.

Un certain vendredi matin, le conducteur d'une petite automobile verte fut tout ébahi de voir une ceinture brune glisser par terre de sous l'imperméable bleu d'une jeune fille courant pour ne pas manquer son autobus. Vivement, il cria: "Hé, vous avez perdu votre ceinture!" Mais la jeune demoiselle, sachant bien qu'elle n'avait pas de ceinture à son imperméable, crut qu'il plaisantait ou qu'il s'adressait à une autre personne. Elle continua son chemin à la même allure, juste à temps pour sauter dans l'autobus.

Jugez de sa stupéfaction lorsque, parvenue à son bureau, elle se rendit compte qu'elle avait oublié de mettre sa ceinture! Oubli incompréhensible! Pourtant, il lui semblait bien l'avoir mise, cette ceinture de malheur! Elle se souvint tout à coup de l'instant où, traversant à la course le terrain du poste d'essence où elle transférait d'autobus, elle avait entendu quelqu'un lui parler de ceinture . . . Cela lui avait paru pour le moins bizarre, mais maintenant, tout était clair: elle avait simplement perdu sa ceinture dans la rue!

Bien que se sentant un peu gênée par l'apparence de sa robe, elle accepta l'incident en riant et se jura, mais un peu tard, d'écouter les conseils opportuns que les gens lui donneraient à l'avenir, dans la rue, même si, à l'instant, ça semblait ne pas avoir de sens.

Cet incident sert à prouver qu'il n'est pas bon d'être trop pressé et qu'il est très prudent de bien ATTACHER VOS CEINTURES!

La femme a-t-elle encore droit à la galanterie de ces messieurs?

Par Patricia RUSAK

TORONTO — Maintenant que les femmes ont conquis leur indépendance, peuvent-elles s'attendre à ce que les hommes s'effacent pour les laisser passer, tiennent leurs chaises très poliment et manifestent d'autres sentiments de galanterie respectueuse? Ou bien ont-elles perdu le droit à ces marques de considération?

Joy Davies, commentatrice de mode à Toronto, qui dirige des écoles de maintien et de personnalité aussi bien pour les hommes que pour les femmes, répond affirmativement à la deuxième partie de cette question.

A son avis, les femmes n'ont plus droit à ces avantages, mais si elles demeurent féminines, elles verront se perpétuer les belles traditions de l'étiquette.

La féminité suppose à la fois une attitude de gentillesse et de bonté, et une apparence de bonne santé, de douceur, d'élégance, de rayonnement intérieur.

Mlle Davies dit que les hommes n'ont plus le même respect pour les femmes depuis que ces dernières ont envahi le monde des affaires.

Cette nouvelle attitude est justifiable si l'on considère que plusieurs de ces femmes parlent fort, emploient des termes grossiers, boivent et fument outre mesure, avec l'idée que tous ces gestes leur donnent un caractère plus agressif dans leur nouveau rôle.

Et les hommes sont naturellement portés à traiter ces femmes avec rudesse.

Mais il est possible d'en arriver à ses fins d'une manière charmante et féminine: une voix suave et une attitude gentille sont les meilleures armes de persuasion. L'une des premières choses que Mlle Davies conseille à ses élèves à son "Charm School" est de prendre le temps de vivre et, ce faisant, ne pas songer uniquement à la sécurité pour l'avenir.

Les femmes devraient cesser de se morfondre à propos de choses qui pourraient arriver qui n'arrivent jamais. Si elles veulent être détendues, elles commencent par bien organiser leur emploi du temps.

Il est nécessaire aussi de développer le sens de l'humour, non seulement pour savoir rire d'une bonne plaisanterie ou situation cocasse, mais pour avoir aussi le don de ne pas se prendre trop au sérieux.

Maquillage

Mlle Davies mentionne également qu'une apparence élégante ne suppose pas un maquillage exagéré. A son avis, les Canadiennes ont tendance à utiliser un maquillage trop lourd, sous prétexte qu'une femme doit éterniser sa jeunesse. "En France, la femme commence à être intéressante à 40 ans, selon l'opinion populaire" de dire Mlle Davies.

Les femmes peuvent porter des costumes tailleurs qui ont quand même une allure féminine, par le choix des tissus et couleurs. C'est ainsi qu'un sévère costume de tweed devient plus doux à l'oeil, lorsqu'il s'agrémente d'une légère écharpe de chiffon d'une couleur vibrante.

La plupart des femmes s'en tiennent aux couleurs de base, noir, gris ou brun, au lieu d'essayer d'autres teintes qui donnent plus d'éclat. Une robe de lainage gris, portée avec un chapeau et des gants noirs, est un ensemble très correct mais également un peu sévère.

Opinions et convictions

Les femmes devraient toujours employer un parfum, et Mlle Davies encourage même ses clients à utiliser une eau de Cologne, car dit-elle, "le fait de sentir bon n'a rien de répréhensible".

Etre féminine, cela ne signifie pas qu'une femme ne puisse faire valoir sa personnalité, d'expliquer Joy Davies. Chaque femme a droit à ses opinions et convictions et doit même pouvoir les communiquer à d'autres et les faire partager.

L'experte ajoute que l'un des problèmes de la société d'aujourd'hui, est le manque de compréhension entre les hommes et les femmes.

Après le mariage, plus encore qu'avant, les femmes doivent étudier et accumuler leurs connaissances afin de se rendre plus intéressantes aux yeux des hommes. Mlle Davies dit que bien des femmes se dépensent dans des organisations féminines et ainsi, elles ne sont jamais à leur avantage durant les quelques heures passées chaque jour avec leurs maris.

Mlle Davies explique aussi que la responsabilité de maintenir les bonnes manières, ne repose pas uniquement sur les femmes. Les hommes devront chercher de leur côté à améliorer leur apparence et leur comportement et ils s'attendront à ce que leurs femmes adressent des compliments d'usage à leur endroit.



Q. — Je commencerai mon cours universitaire en septembre prochain et j'aimerais savoir si le baccalauréat ès arts me préparerait suffisamment pour une carrière diplomatique ou s'il me faudra des cours supplémentaires. Auriez-vous l'obligeance de me dire où je pourrais me procurer des renseignements précis? — Pierrot.

R. — Vous ne me dites pas où vous irez étudier, mais quel que soit l'endroit, collège ou université, il s'y trouvera une personne ou plusieurs pour vous donner un test d'aptitude et vous indiquer les sujets qui conviennent le mieux à vos talents et à la profession que vous avez choisie. Vous pouvez aussi vous rendre au bureau de la Commission du Service Civil dans votre ville et demander les conditions d'admission au ministère des Affaires extérieures. On se fera un plaisir de vous informer. Je vous félicite et vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous si on donne au Manitoba des cours d'infirmière pour le soin des enfants? Il me semble que ce travail me conviendrait très bien et que cette profession est très belle. Je crois qu'on exige la douzième année et je viens de la terminer, alors à ce point de vue, je ne devrais pas avoir de difficulté à me faire admettre. — Florence.

R. — En signant votre lettre, pensiez-vous par hasard à Florence Nightingale? Je crois qu'on donne le cours que vous désirez suivre au Winnipeg Children's Hospital. J'ignore, cependant, les conditions d'admission, ni si ces études peuvent vous mériter le diplôme "RN" régulier ou si on en donne un différent. Ecrivez ou téléphonez à la directrice de l'école des gardes-malades de cette institution et on vous donnera soit les renseignements voulus, ou un rendez-vous pour une interview. Il se peut que d'autres hôpitaux offrent des cours spécialisés pour le soin des enfants, alors avant de prendre une décision, il serait bon que vous consultiez leurs directrices des études.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous allez croire que nous faisons des projets un peu tard dans la saison, mais voici: nous voulons construire une piscine dans notre parterre. Nous habitons une banlieue assez éloignée de la grande ville mais nous avons tout l'espace voulu et, en plus, de l'eau excellente et en grande quantité. Mon mari et notre fils aîné sont très habiles et sont confiants de bien réussir s'ils peuvent trouver des plans et devis. Croyez-vous qu'ils pourraient s'en procurer sans être obligés de consulter un architecte. Nous n'avons pas les moyens de faire des dépenses extraordinaires, mais nous sommes à l'aise et si les hommes font le travail eux-mêmes le coût de cette piscine sera certainement réduit de beaucoup. Un conseil nous serait très utile. — Lectrice fidèle.

R. — Il se peut que les compagnies de matériaux de construction puissent vous fournir ces plans. Il me semble avoir lu ou entendu à la radio une annonce à cet effet. Vous obtiendriez peut-être d'excellents renseignements en vous adressant au Ministère provincial de l'agriculture. Je sais qu'on y offre de multiples renseignements fort utiles dont les gens ne profitent pas parce qu'ils ne se doutent pas qu'ils sont à leur disposition. Qu'importe le temps ou la saison. Il y aura encore de très beaux jours pour au moins commencer et avancer la construction de votre piscine et tout l'hiver vous pourrez vous réchauffer à la seule pensée de jouir d'une plage bien à vous l'été venu.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire si les tapis mur à mur sont absolument de rigueur maintenant? Nous devons faire construire une nouvelle maison prochainement et tous nos amis nous les conseillent. Pour notre part, nous les trouvons jolis, mais nous préférons un beau tapis de grandeur proportionnée à la pièce, reposant sur un plancher en chêne bien poli. Votre goût, s'il vous plaît. — Rêveuse.

R. — Les planchers de chêne requièrent plus de soin que les tapis mur à mur qu'on n'a qu'à nettoyer avec l'aspirateur, puis à faire nettoyer lorsqu'ils sont sals. Cela coûte assez cher. Pour ma part, je partage votre goût: plancher en chêne poli et tapis proportionné. Un hall ou une chambre à coucher avec tapis mur à mur, mais je n'aime pas une maison toute garnie de la sorte.

LOUISE.

Un Français sur trois a moins de 20 ans

PARIS — La France comptait 47,573,400 habitants au 1er janvier dernier dont 23,148,600 hommes et 24,242,800 femmes. Sur ce total on dénombrait 15,904,400 "moins de 20 ans" dont 8,105,700 garçons et 7,798,700 filles.

Ces chiffres sont publiés par l'Institut national de la Statistique qui a dressé la "pyramide des âges" de la population française. Le fait caractéristique est l'élargissement de la pyramide par le bas — un Français sur trois a moins de vingt ans.

Les chiffres de l'I.N.S.E.E. font ressortir d'autre part que la population française s'est accrue l'an dernier de 1,151,400 habitants dont 291,400 d'excédent des naissances (829,700) sur les décès (538,300). On a dénombré 710,000 repatriés, 125,000 imigrants étrangers de plus que les émigrants et 25,000 travailleurs algériens entrés en France (en excédent sur les départs).

Ce bilan démographique a été établi sur la base des résultats du recensement du 7 mars 1962 qui avait chiffré la population française à 46,500,000 personnes.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 4

C'était Adèle, l'habilleuse de la jeune artiste. Elle avança des sièges.

Le regard de Laurent fit le tour de la loge. Elle était petite et son mobilier consistait en un divan, un fauteuil, une chaise longue, deux chaises ordinaires et une table de bambou. Aux murs, des photographies dédicacées. Un rideau à demi tiré laissait voir un minuscule cabinet de toilette.

— Asseyez-vous donc, insista Duvernier.

Mais il y eut dans le couloir un bruit de pas, puis la porte s'ouvrit et une femme en tenue de tennis entra.

— Monsieur de Chaville!

Laurent reconnut la voix d'Eliane, mais nullement son visage dont les traits si délicats étaient grossièrement accentués par le maquillage. Il ne put dissimuler sa surprise et la jeune fille en devina sans doute la cause car elle se sauva dans le cabinet de toilette en disant d'un ton enjoué:

— Je ne veux pas que vous me voyiez ainsi. Vous n'avez pas l'habitude de ces têtes d'épouvantails que nous nous faisons pour jouer et je vous terrifierais . . .

Elle s'était assise devant un miroir et s'essuyait vivement la figure avec une serviette. L'habilleuse s'empressait.

— Un peu de vaseline, dit la jeune fille, puis un peu d'eau de Cologne, et je suis à vous.

— Comment! fit Duvernier, tu te démaquilles?

— Je ne redescends pas avant vingt bonnes minutes. J'ai tout le temps de refaire ma figure.

— Mademoiselle, dit Laurent, je suis désolé . . . Il ne fallait pas . . . pour moi . . .

— Je ne veux pas vous faire peur, monsieur de Chaville. Ne me regardez pas dans la glace. J'ai la peau toute luisante de vaseline. C'est hideux.

Une odeur d'alcool arrivait du cabinet de toilette. Eliane se frottait vigoureusement les joues et les sourcils. Elle arriva enfin vers Laurent, la main tendue.

— Vous me reconnaissez maintenant, dit-elle en souriant. C'est horrible, n'est-ce pas, ce maquillage? Mais l'optique théâtrale l'exige, comme elle exige l'empâtement dans la peinture des décors.

— Je sais, mademoiselle, mais aucun maquillage ne pourra effacer le charme de votre sourire.

— C'est très aimable à vous.

— Et j'ignorais que monsieur de Chaville maniait aussi habilement les compliments, ajouta Louis Duvernier. J'avoue que la destinataire les mérite.

— C'est aussi mon avis! ajouta Laurent, rougissant de son audace.

La porte de la loge s'ouvrit à plusieurs reprises, et des Messieurs en habit vinrent complimenter la jeune artiste. Puis, un appel courut le long du couloir . . .

— En scène pour le trois!

— Excusez-moi! dit Eliane en se levant.

— Vous avez le temps, dit l'un des visiteurs, vous n'êtes pas de la première scène.

— Et ma figure qui n'est pas faite?

— Tiens! Mais en effet . . . Pourquoi?

— Oh! Je vais être en retard! Sauvez-vous vite!

De hâtives poignées de mains s'échangèrent. Laurent et Duvernier se trouvèrent comme les autres dans le couloir. Des artistes les bousculèrent, descendant précipitamment l'escalier, tandis qu'eux-mêmes regagnaient l'entrée des artistes.

Soudain, Duvernier se raidit et se rangea contre le mur. Un grand monsieur maigre, à cheveux grisonnants, souleva son chapeau en le croisant et continua de monter les marches.

— Mais, c'est Marshland, le milliardaire, le roi du coton! murmura Laurent.

— Ah! Vous le connaissez? fit l'ancien professeur.

— Un peu. Je l'ai vu une fois à une soirée où je n'avais pu me dispenser d'aller. J'ai même été présenté à sa fille, qui est charmante.

— Miss Margaret? Un joli parti, n'est-ce pas? Combien de dot? Au mois cent millions?

Laurent haussa les épaules en signe d'ignorance et d'indifférence. Il avait envie de dire: "Marshland, lui, vous intéresse encore plus? Il n'y a guère mieux comme capitaine d'industrie! Au fait, que va-t-il voir là haut?"

Mais il se retint et tous deux se trouvèrent bientôt dans la rue.

— Mademoiselle Eliane Buisson a une existence bien fatigante! dit Laurent après un instant de silence. A quelle heure rentre-t-elle à Asnières?

— Vers minuit et demi. Et, le matin, il lui faut être à neuf heures à Saint-Cloud, pour faire du cinéma. Vous n'avez jamais vu de studio? On tourne une scène intéressante après-demain. Voulez-vous venir? Vous me trouverez là-bas.

— Je serais très curieux de voir ça, répondit le jeune homme. Après-demain, dites-vous?

— Oui, à neuf heures. Demandez le studio Bardin. Tout le monde le connait là-bas. Je vous attendrai à la porte.

— Merci beaucoup, fit Laurent, heureux. Mais, Mlle Eliane se lève donc à l'aurore?

— Forcément, mais elle en a l'habitude. Elle n'a jamais fait la grasse matinée, vous savez. L'après-midi, quand il y a une répétition, elle va aux Variétés. Cela lui fait trois rôles différents à jouer dans la même journée. Mais elle ne s'embrouille pas, et elle trouve encore moyen de travailler son anglais et de bouquiner. Elle a la passion des livres. Une vraie fille de libraire.

— Elle parait extraordinairement intelligente, fit Laurent. Il y a dans sa physionomie quelque chose d'à la fois sérieux et spirituel, de réfléchi et de fin. Je n'ai jamais vu pareille expression sur un visage aussi jeune.

— N'oubliez pas, mon cher, qu'elle a vingt-deux ans! On oublie toujours son âge, tant elle a physiquement l'air d'une gosse. Quant à son intelligence, elle est extraordinaire. Mais ce que j'admire le plus en elle, c'est la facilité avec laquelle elle s'est habituée à son nouveau milieu. Voilà seulement quatre ans qu'elle a quitté la petite librairie de ses parents et la butte Montmartre, et qu'elle fréquente des gens distingués . . . Eh bien, vous qui en êtes, mon vieux, du monde des gens distingués, dites-moi si elle a l'air d'avoir jamais vécu dans un autre?

— Beaucoup de jeunes femmes que je vois chez mes tantes n'ont pas cette réserve et cette distinction.

— Et son français? Avez-vous remarqué son français? C'est moi, vous savez, qui ai été son professeur. Jamais je n'ai eu d'élève plus docile. D'ailleurs, ce cas d'adaptabilité n'est nullement unique. Les femmes sont étonnantes sous ce rapport. Voyez Rachel, la grande comédienne. A dix ans, elle était une malheureuse petite chanteuse des rues. A dix-huit, elle débutait avec éclat à la Comédie Française. Et Alphonsine Plessis, dont Dumas fils a fait sa "Dame aux Camélias"? Elle fut d'abord fille de ferme, puis apprentie dans une blanchisserie, servante dans une auberge . . . Que sais-je encore? Venue à Paris, elle servit chez un marchand de légumes et entra ensuite chez une modiste. Elle ne savait alors pas même écrire! Quelques années plus tard, elle avait un des salons les plus à la mode du Paris galant et littéraire . . . Et elle n'était pas encore bien vieille, puisqu'elle est "morte à vingt-trois ans!"

Ils avaient traversé la place Blanche et Louis Duvernier s'arrêta devant un café.

— Si ça ne vous fait rien, nous entrerons là. Cette montée m'a coupé les jambes.

Quelques instants plus tard, ils étaient attablés devant deux verres de porto. Duvernier, maintenant, se taisait, sans doute vraiment fatigué de sa longue marche et de son long discours. Alors, pour ranimer l'entretien, Laurent dit la première chose qui lui vint à l'esprit:

— Oui, c'est évidemment un sujet tout à fait exceptionnel que mademoiselle Eliane Buisson . . .

— C'est ça, parlons un peu d'elle, fit son compagnon.

Il porta son verre à sa bouche et, tout en buvant, il regarda Laurent d'un drôle d'air.

Le jeune homme se sentit rougir . . .

CHAPITRE III

— Déjà onze heures!

— On n'aura pas fini avant une heure!

— Et moi qui ai une répétition aux Mathurins! Quand déjeunerai-je?

— Quel métier!

C'était le surlendemain du jour où Duvernier avait invité Laurent à venir au studio. Les deux amis en sortaient, suivis d'Eliane, de l'auteur du scénario, du metteur en scène, de trois opérateurs de prise de vues et d'une douzaine d'acteurs et d'actrices. Depuis neuf heures, on avait tourné dans le gigantesque atelier, à l'aveuglante lumière des lampes électriques. Il s'agissait maintenant d'aller travailler en plein air dans le bois de Boulogne. Le gros des artistes et des opérateurs montait dans une sorte de car, tandis qu'une voiture de maître était réservée à la vedette où celle-ci prit place avec Duvernier et Laurent.

— Il fait bien les choses, le producteur, remarqua le jeune homme, alors que la voiture démarrait. Je ne m'y connais guère en auto, mais il me semble que celle-ci est de premier ordre.

— Moi, dit Duvernier, je n'y connais rien. Je ne sais même pas comment on tient un volant. Mais Eliane conduit épatamment.

— Non? fit Laurent, surpris, en se tournant vers la jeune actrice.

— Pas épatamment, répondit-elle, mais suffisamment. Quand on fait du ciné, il faut être sportif. J'ai dû apprendre à monter à cheval et à conduire une voiture.

— A quel endroit du bois allons-nous? demanda Duvernier.

— Du côté de la porte Saint-Cloud. Chez des amis du producteur qui ont une villa extrêmement décorative, avec un jardin magnifique. Ils sont à Nice. C'est le concierge qui nous recevra.

— J'aime mieux ça! dit l'ancien professeur, rasséréné. Eh bien, mon vieux, continua-t-il, en donnant à Laurent une tape amicale sur le genou, vous ne dites rien! Vous l'avez vue tourner au studio, notre Eliane nationale? Maintenant, il faudra que vous alliez la voir jouer à son théâtre.

— Certainement! fit le jeune homme, perdant contenance.

Il n'osait dire qu'il avait passé la soirée de la veille dans un fauteuil d'orchestre des Variétés. La petite actrice l'y avait-elle aperçu? En tout cas, pendant les deux heures qu'il était resté au studio à la voir tourner, ils avaient bavardé à plusieurs reprises et elle n'avait fait aucune allusion à sa présence dans la salle de théâtre.

La voiture fit halte devant une villa somptueuse, ainsi que les divers véhicules qui suivaient. Tout le monde mit pied à terre.

— Allons-y vivement, fit le metteur en scène en tirant sa montre d'un air inquiet.

Le concierge ouvrit la grille et l'on pénétra dans le jardin.

— Si vous restez jusqu'à la fin, dit Duvernier à Laurent, vous déjeunerez à deux heures.

— Cela ne fait rien, répliqua celui-ci. A tout hasard, j'ai dit, rue Saint-Dominique, de ne pas m'attendre.

On commença à répéter plusieurs fois la première scène avant de la tourner et il en fut de même pour les suivantes. Eliane, la vedette, jouait avec un naturel parfait et son visage exprima tour à tour, en une minute, la rêverie, le saisissement, l'effroi et la souffrance d'une manière si simple et si vraie qu'au dernier coup de manivelle, les applaudissements éclatèrent.

— Quelle grande artiste, n'est-ce pas? fit Duvernier en prenant le bras de Laurent.

Au même instant, le ronflement d'une puissante automobile se rapprocha sur la route et s'éteignit net devant la villa. La sonnette de la grille tinta et le concierge alla ouvrir.

C'était Marshland, le milliardaire américain.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 20

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre **TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface** par la poste: $1.00 franco 132-T.F

DAME QUI SAIT CONDUIRE VOITURE — Si vous désirez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement chaque mois un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un territoire qui sera bientôt établi dans la région de St-Boniface, et êtes prête à faire quelques livraisons légères, **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-38, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Territoire rapportera jusqu'à $3.00 l'heure. 18-547-20C.

ON DEMANDE MENAGERE OU GARDIENNE qui prendrait soin de 2 petits enfants et la maison 5 jours par semaine. **S'adresser à C.P. 179, Lorette, Man. Téléphone: 588.** 19-594-20C.

ON DEMANDE LE 1er SEPTEMBRE gardienne d'enfant fiable. Gages chambre et pension. **Appeler CAstle 2-2812 ou écrire à Mme S. Fortin, 2, Camrose Bay, Winnipeg 25.** 20-615-20C.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital.** 19-583-T.F.

ECONOMISEZ — Pommettes "Trail", 8c la livre; autres variétés, 5c. **Aubin Nurseries, 1½ mille à l'est de Carman, sur route no 3. Apportez contenants, cueillez-les toutes fraîches des arbres.** 19-606-T.F.

ON DEMANDE COMME PENSIONNAIRES A FORT GARRY 3 étudiants universitaires tranquilles. Tout près d'autobus. **Signaler: GLobe 2-3624 ou GLobe 3-3883.** 20-614-22C.

ON DEMANDE UN COUPLE SANS ENFANT — Pour s'occuper d'un restaurant dans un hôtel. Village canadien-français. Loyer gratis. L'homme pourrait travailler au bar. Références. **S'adresser à Boite 591, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 19-591-20C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél. CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE: une technicienne diplômée en laboratoire ou travaillant à la devenir, pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $300 par mois avec augmentation annuelle de $10. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines après un an de service. **Pour plus de renseignements écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital Général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac. Transport payé à destination.** 17-517-21C.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. **Signaler: SPruce 2-6626.** 13-422-T.F

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et lessiveuse. Pour demoiselle tranquille. $24. **Signaler: CHapel 7-6082.** 17-510-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 466, rue De la Morenie. Logis: 4½ pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Libre: 1er septembre. **Signaler: CHapel 7-1208.** 18-564-T.F

A LOUER—Rue Des Meurons. Logis chauffé, non meublé 3 pièces: salon, chambre à coucher, cuisine et salle de bain. Entrée privée. Possession immédiate. **Signaler: ALpine 3-4752.** 17-522-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. 1er plancher. Pour couple âgé. **Signaler: CEdar 3-2128.** 20-612-20C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre pour homme qui travaille. Facilités de cuisine avec réfrigérateur. Libre. **Signaler: CEdar 3-2027.** 20-633-20C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublé: salon, chambre à coucher, cuisine et salle de bain. Entrée privée. Possession: 1er octobre. **Signaler: 247-3586.** 20-611-20C.

A LOUER — St-Boniface, 154, rue Des Meurons. Logis meublé: 2 grandes pièces. Service de lessiveuse et sécheuse électriques. $30 par mois. Libre: 1er septembre. **Signaler: 233-6438.** 20-632-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublé. Libre dès maintenant. Nouvellement peinturé. Entrée et salle de bain privées. Très propre. Poêle et garage si désirés. Adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-1253.** 19-603-20C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Possession: 1er septembre. Place de stationnement. **Signaler: CHapel 7-2616.** 20-618-20C.

A LOUER — Norwood, Enfield Crescent entre Traverse et Kenny, près église et autobus. 2 logis chauffés: 4 et 3 pièces. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-6435.** 20-619-21C.

A LOUER — Norwood, près église et école Précieux-Sang. Maison: 5 pièces. $85 par mois. **Signaler: CEdar 3-3020.** 20-620-20C.

A LOUER — St-Boniface, 530, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces. 2e. Salle de bain et entrée privées. Personnes qui travaillent. **Signaler: CHapel 7-7634.** 20-621-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces non meublé. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-5827.** 20-622-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, entièrement meublées. Cuisine moderne. Entrée privée. **Signaler: CHapel 7-9133 après 6 h. p.m., ou en fin de semaine seulement.** 20-623-21C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Près hôpital. Facilités de cuisine. **Signaler: CEdar 3-4757.** 20-624-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, 1er étage. Près basilique. **Signaler: CEdar 3-5393.** 19-587-20C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres avec pension. Pour hommes. Libres. **Signaler: CEdar 3-6513.** 19-601-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé entièrement privée: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, fournaise radiante. Libre immédiatement. $55. **Signaler: CHapel 7-9279.** 19-590-20C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

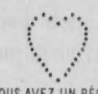
Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocese de Saint Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425



VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?
ACHETEZ-LA DÈS MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA
CAISSE DE PRÊTS
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface. 1 chambre libre et un logis: 3 pièces entièrement meublés. Libre: 1er septembre. Commodités pour lavage. Entrée privée. **Signaler: 247-1416.** 19-593-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces, 1er plancher. Libre: 1er octobre. Adultes de préférence. Aussi logis: 2 pièces non meublé avec évier, armoires et poêle fourni. Libre. **Signaler: CEdar 3-4757.** 19-599-21C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Grande chambre pour dame âgée. Près autobus et toutes commodités. **Signaler: SPruce 5-1439.** 19-602-T.F.

A VENDRE — Fournaise radiante avec éventail. 3 barils pour huile avec robinets. **S'adresser à 193, rue Horace, ou appeler CHapel 7-1965.** 18-548-20C.

ON DESIRE ACHETER — Maison moderne, 3 chambres à coucher, à St-Boniface. Paierait comptant. Pour 1er septembre si possible. Pas d'agents. **Téléphone: CEdar 3-4632.** 18-556-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-9267.** 39-432-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée, grandeur 12 avec voile, couronne. Payée $150. Vendrait $50. **Signaler: CEdar 3-3753.** 20-626-21C.

A VENDRE — Un poêle électrique "Westinghouse", 30 pouces de largeur. Comme neuf. **Signaler: CEdar 3-6466.** 20-634-21C.

A VENDRE — Petit réfrigérateur "Astral" qu'on place sur une table. **S'adresser à 322, avenue River, Winnipeg. Téléphone: 453-7711, le soir.** 20-638-21C.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou en parties. Montures, roues, pneus, etc. Aussi pour enfants. A bas prix. **S'adresser à 231, rue Bertrand, St-Boniface, ou téléphoner WHitehall 3-2766.** 19-577-21C.

A VENDRE — Automobile "Hilman 1951". Moteur remis à neuf. **S'adresser à 382, rue Archibald, ou appeler CEdar 3-6104.** 20-625-21C.

A VENDRE — Tracteur W9 avec phares; bonne condition. Moissonneuse (combine) Massey-Harris: 10' avec remorque. Charrue Massey-Harris, 4 oreilles de 14". Wagon en fer: 4 roues. Remorque à 4 roues avec boite. 3 portes de garage avec triangles. **S'adresser à J. Renaud, C.P. 41, Ste-Anne, Man.** 20-609-20P.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et d'égouts. **Signaler: GLobe 2-0781.** 15-463-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. **Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver. Brown & Schrag Realty, 256-3613.** 11-359-T.F

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants, 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 17-511-20P.

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER
Magnifique demeure 6 pièces: 3 chambres à coucher au Parc Windsor, St-Boniface. Accepterait plus petite maison en échange. **E. A. Brotman, 602-457, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-3169, ou F.-R. Avanthay, 4-288, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: 233-5029 ou 233-6425.** 16-491-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 14-434-T.F.

A VENDRE—St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 2 étages. Très bel emplacement. Très bonne condition. Possession immédiate. Prix: $17,500 comptant. **Signaler: HUdson 9-8825.** 17-524-T.F.

A VENDRE, à Elie, village canadien-français—Maison 8 pièces sur terrain boisé 3½ acres. Garage, remise. Meilleure offre sera acceptée. **Appeler Elie 304-2.** 17-536-20C.

A VENDRE — Richer, Man. Maison: 6 pièces complètement finies à l'extérieur et à l'intérieur. **Pour plus de renseignements, appeler Arthur Laurin, GArden 2-5119.** 18-572-20C.

A VENDRE — Cordonnerie avec six pièces attenantes. Bon district français. Bonne école. Marchandises disponibles aux prix de gros. **S'adresser à Joseph Zabos, St-Brieux, Sask.** 18-553-20P

A VENDRE — Fort Whyte à l'est du chemin de fer. Maison: 10 pièces. Remise à neuf. Eau courante chaude et froide. Beau grand lot. **Pour tous renseignements, signaler: GLobe 2-8147.** 19-604-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Gaz. $15,000 comptant. **Pour plus d'informations, signaler: CHapel 7-9267.** 20-635-20C.

A VENDRE — 440, rue Langevin. Duplex: 4 et 4. Salle de séjour au sous-sol et 2 chambres à coucher, salle de bain. Peut être convertie en logement. Gaz. Garage double. 15 ans. Grand lot. **Signaler: CHapel 7-2589.** 20-629-21C.

A VENDRE — Sept morceaux de terrain. Bon district. 700 acres en culture. Parc pour animaux. Tranchées (abreuvoirs). Maison: 12 ans, avec eau courante chaude et froide. Autres bâtisses. Autobus à la porte. Prix: $35,000. Machines et animaux: $9,000. **S'adresser à C.P. 148, Redvers, Sask., téléphone: 12-12.** 20-627-20C.

Le District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357

sollicite des demandes de la part de professeurs qualifiés pour l'enseignement au niveau intermédiaire (Junior High School) et supérieur (High School) de:

Anglais	Français	Mathématiques
Littérature	Sciences sociales	Conseillers en orientation
Bibliothécaires	Sciences	Education physique pour filles

On acceptera aussi les demandes d'emploi au niveau élémentaire.

L'échelle de salaires 1963-64:

	1	2	3	4	5	6
Min.	3000	3500	4100	4800	5200	5600
Max.	4700	5500	6300	7800	8200	8600

On paiera le plein boni avec augmentations pour toute expérience dans l'enseignement.

Pour tous renseignements et échelle de salaires, veuillez faire parvenir un résumé de vos qualifications et expérience au secrétaire-trésorier, Grande Prairie City Public School District no 2357, 10213 — 99e rue, Grande Prairie, Alta.

Le District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357

sollicite des demandes pour les positions suivantes:

High School Senior:
Français — Anglais 30 / Educ. phys. pour filles
High School Junior:
Sciences et Mathématiques, 9e année
Bibliothèque. Musique
Elémentaire:
1ère, 3e, 5e et 6e années.

L'échelle de salaires 1963-64:

	1	2	3	4	5	6
Min.	$3000	$3500	$4100	$4800	$5200	$5600
Max.	$4700	$5500	$6300	$7800	$8200	$8600

Toute expérience d'enseignement reconnue sera payée avec pleines augmentations automatiques.

Pour plus amples informations et échelle de salaires, veuillez s'il vous plait faire parvenir (en anglais) un résumé de vos qualifications et expérience au secrétaire-trésorier, District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357, 10213-99e rue, Grande-Prairie, Alberta.

A VENDRE — St-Boniface Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-5365** après 5 h. 13-415-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 593, rue Langevin. Maison: 2 étages. $21,500. Comptant requis: $5,500. **Signaler: CEdar 3-1113.** 18-559-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, près écoles. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine. Lot paysagé. **Signaler: 452-5239.** 18-562-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. **Appeler propriétaire: GRover 4-1154.** 19-605-T.F.

$1,000 comptant
A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. **Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement.** 18-573-T.F.

A VENDRE — 71, rue Horace. Maison: 4 pièces. 2 pièces au sous-sol. Chauffage: gaz. Grand lot. Pas d'agents. **S'adresser à Mme R. Proteau, CEdar 3-2803.** 19-581-20C.

A VENDRE — St-Charles, Man. Maison à un coin de l'église et du couvent-école. **Signaler: 832-4836.** 19-583-21C.

A VENDRE — Ste-Anne, centre du village, même bloc que l'église et l'école. Maison: 6 pièces. Eau courante. $2,700. **S'adresser à Donat Benoist, CEdar 3-5825.** 19-580-21C.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $7,800. Pas d'agents. **Signaler: ALpine 3-0366.** 19-586-20C.

EPICERIE A VENDRE — Lot: 106' x 200', bâtisse, grandeur 24' x 32'. Hydro, téléphone. Eau courante en haut et en bas. Broché pour poêle et plomberie. 4 chambres à coucher en haut: 2 pièces en bas, plus magasin attenant. Raison de vente: santé. Vendrai à bas prix. Intéressés, venez me voir. **Mme A. Freynet, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5381.** 19-597-20P.

3 LOTS A VENDRE dans le village de La Broquerie. Grandeur: 200' x 300'. Eau courante si désirée. **Pour plus de détails, téléphonez au propriétaire: CEdar 3-6790 à St-Boniface.** 20-628-21C.

A VENDRE — Lorette. Bungalow sur grand lot: 100' x 180'; 4 chambres à coucher. Cuisine moderne. Eau courante. $6,500. **Pour détails, appeler 502 Lorette.** 19-592-21C.

A VENDRE — Portage-la-Prairie. Maison: 7 pièces, 2 étages. Construction: brique. **S'adresser à Mme Emélia Bernard, 71, 6e rue nord-est, Portage-la-Prairie, Man.** 19-574-20C.

A VENDRE — 320 acres toutes en culture. 60 acres en trèfle d'odeur. Bonnes bâtisses. Electricité. Possession immédiate. **Téléphone: Morris 373-1-3., Edmond Lussier, Ste-Elisabeth, Man.** 20-617-21P.

A VENDRE — Norwood, 257, rue Horace. Maison: 6 pièces. Chauffage: huile. Soubassement complet. Taxe basse. Près de toutes commodités. $8,500. $2,000 comptant. Balance: termes. **Signaler: CEdar 3-5317.** 20-613-20C.

A VENDRE — Maison neuve: 5 pièces. Grandes armoires, citerne, eau chaude, fournaise à l'huile. Planchers: tuiles. Nouvellement peinturée. Grandeur: 22' x 26'. Lot: 60' x 85'. ¼ de mille de la plage. Manufacture de vêtements. 39 milles de Winnipeg. Prix: $4,000. **S'adresser à Mlles Albertine et Corine Morin, Bureau de poste, St-Malo, Man.** 20-610-21P.

A VENDRE
St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.
Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-20C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
ST-VITAL
Maison 4 chambres à coucher sur lot d'une demi-acre. $8,800. $1,500 comptant.
ILE-DE-CHENES
120 acres, toutes en culture. Près village. Bon chemin gravelé. $77 l'acre à termes.
LORETTE
Ferme: 400 acres toutes en culture. 37 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait en fût 15,000 livres. Vendons tout: récoltes, machinerie, bêtes et contrat de lait pour $68,000. $35,000 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
17-531-20C.

ON DEMANDE
Instituteur qualifié pour l'école Consolidée de St-Claude pour enseigner le grade 7. Salaire selon échelle négociée en juin 1963. **S'adresser à Paul Martin, St-Claude, Man. Téléphone: 24.** 19-575-20C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Dunrea no 147, un instituteur ou une institutrice bilingue pour enseigner les grades 3, 4 et 5. Salaire selon l'échelle établie par le Département d'Education. **S'adresser à Guy Paradis, sec.-trés., Dunrea, Man.** 14-429-T.F.

ON DEMANDE
On demande pour l'école Léonard no 1911, instituteur ou institutrice pour une classe élémentaire d'un grade. Echelle de salaire en voie de négotiation. **Pour plus d'informations s'adresser à Robert Guay, président, Powerview, Man.** 16-487-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, un professeur de sciences. Salaire: Echelle en voie de négociation. **Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge, no 17, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.** 17-523-21C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue catholique pour école publique de Gravelbourg pour enseigner grade 4. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.** 20-607-22C.

ON DEMANDE
Un secrétaire-trésorier pour la Division Scolaire de la Rivière-Rouge. Prière de mentionner âge, qualifications et salaire désiré. Toutes les demandes devront être reçues avant-midi, le mardi 3 septembre 1963, à l'adresse suivante: **Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17, St-Pierre, Man.** 20-608-21C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école indienne d'Eagle Lake, Ont. Ecole sur chemin ouvert à l'année. Résidence chauffée à l'électricité. Dix à douze élèves indiens commençant au grade 1. Traitement selon l'échelle du Ministère des Affaires indiennes. Avec ou sans certificat. Belle occasion de collaborer à l'évangélisation. 8 milles d'Eagle River, Ont., et 16 milles de Dryden. **Téléphone: P.-A. Lacelle, O.M.I., 227-2195, Vermilion Bay, Ont. Casier postal 153, Vermilion Bay, Ont.** 21-637-21C.

Urgent!
On demande aide
1 ou 2 instituteurs ou institutrices qualifiés pour grades élémentaires.
Retraités de préférence.
Pour petite école missionnaire catholique du Dakota-Nord. Afin qu'on ne soit pas obligé de fermer notre école.
Chambre, pension et petit salaire.
URGENT.
Ecrivez ou appelez à nos frais.
Father Nelson, St. James Rectory, Powers Lake, D.-N., HOward 4-2383.
20-636-20C.

Fonds d'hypothèques disponibles sur
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface. Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette
Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.
Termes jusqu'à 15 ans.
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demander les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2441

MARION REALTY
66, rue Marion
Ste-Anne—Maison 4 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Fournaise: gaz. Lot: 100' x 230'. Prix: $7,500 ou offre raisonnable.
Immeuble-appartement — 6 logis. Revenu annuel: $6,860. Prix total: $52,000.
Norwood — Rue Pinedale. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Prix: $13,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Rue Champlain. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $12,900. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher Prix: $11,300.
St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,500. Comptant: $2,000.
Pour plus de renseignements
appeler
PAUL FOURNIER
CEdar 3-6217 ou ALpine 6-1520
ou
RAYMOND THERIAULT
LEnnox 3-6017
17-541-20C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
Norwood — 220, rue Goulet. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Zone comerciale. Offres considérées.
St-Vital — Près de toutes commodités. Duplex: 4 et 4. Revenu mensuel: $95. Plomberie et garages doubles. Gaz. Comptant requis: $3,000.
Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $3,500. Bonne eau. Grand lot. Près écoles. Comptant requis: $300. Balance facile.
Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.
Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.
St-Vital — 66, rue Humboldt. Bungalow: 4 pièces. 9 ans. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Garage double. Lot: 50'. $12,900. Comptant requis: $1,500.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
11-532-20C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. $15,500. Maison de rapport: 9 pièces, 2 salles de bain. Bons revenus. Ameublement si désiré. Termes faciles.
Elmwood — Boutique de fleuriste. 3 ans. Armoire réfrigérante: logis: 5 pièces en haut. Idéal pour restaurant ou autre commerce. Grand lot. Situé sur route commerciale. Possession immédiate. $9,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
Norwood — Avenue Monck. $11,000. Maison: 5½ pièces. Tentures, tapis inclus. Grand lot. $2,500 comptant.
Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.
Rue La Vérendrye — Semi-duplex: 4 et 3. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude. Minimum comptant: $3,000. Balance à termes.
St-Vital — Duplex moderne. 1 an. 4 et 4, côte-à-côte. 2 systèmes de chauffage. $5,000 comptant. Balance à termes.
Rue Kitson — Maison de rapport: 3 logis, 4 pièces. Lot: 50'. Renovée complètement. $5,000 comptant. Balance à termes.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
18-546-20C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface centre — $17,900. Duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher; autre logis, 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.
St-Boniface — Rue Hamel. $12,500. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Près écoles et autobus. Très bons termes.
St-Vital — Rue Morier. $14,400. Près école et église Ste-Marie. Maison presque neuve. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Prix très raisonnable.
St-Boniface — Grand magasin: épiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires: environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.
Norwood — Lyndale Drive. $17,900. Grande maison d'âge récent. Entrée centrale "centre hall plan", 8 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Comptant requis: $6,000.
Norwood — $10,900. Près des écoles Holy Cross et Précieux-Sang. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Garage. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Rue Langevin. $11,500. Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne location. Comptant requis: $1,900. Balance $90 par mois.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
17-537-20C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

"Magnifique" BUSTE du PAPE Jean XXIII
"Sa sagesse, sa compassion et sa puissante bonté ont muni l'humanité d'un nouvel héritage de courage et d'idéal pour l'avenir."
— Président Kennedy.
Un homme de paix, de charité, de sagesse et d'amour fraternel pour tous les peuples.
Ce buste de 6" de hauteur constitue un remarquable cadeau pour tous les foyers chrétiens. Commandez-en immédiatement. Fini marbre blanc ou bronze. Chacun: $2.00
De luxe, peinturé en couleur à la main. Chacun: $5.00
Empaqueté avec soin et envoyé n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis, aux prix susmentionnés.
Envoyez argent, mandat postal ou chèque à
ACME ART STUDIOS,
Dépt. G, 710-4e avenue, S.O., Calgary, Alberta.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MODESTE LUSSIER, late of the Post Office of St. Eustache, in Manitoba, Retired Farmer, deceased:

All claims against the above estate, duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned firm at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 26th day of September, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 15th day of August, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for Lucien Rivard and Philippe Perron Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LOUIS DANSEREAU, late of the Village of Letellier, in Manitoba, Farmer, deceased;

All claims against the above estate, duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned firm at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 26th day of September, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 15th day of August, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for Mathilda Dansereau and Aime Dansereau Executors.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "**Soumission pour fauteuils, en bois dur; fauteuils, pivotant et basculant, en bois dur; chaises de bureau, en bois dur,** seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI 24 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chef des achats et des approvisionnements, pièce C 459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux régionaux suivants du Ministère des Travaux publics, case postale 4800, fort Pepperrell, édifice no 301, St-Jean (T.-N.); case postale 875, Halifax; case postale 1350, St-Jean (N.-B.); Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal; 225, rue Jarvis, Toronto; 269, rue Main, Winnipeg; case postale 1208, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110, rue Georgia ouest, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PS-63-15

A VENDRE
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Vital — Rue Essex. Bungalow en stuc: 4 pièces. Salle de récréation. Garage. Bel emplacement. Comptant requis: $2,500.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
17-535-20C.

A VENDRE
$800 comptant — Duplex. Rue Des Meurons. Soubassement à la grandeur. Plomberie double. Revenu mensuel: $70. Faites-nous une offre.
$1,000 comptant — Maison: 7 pièces. Rue Desautels. Stuc. Garage. Près écoles et toutes commodités. Prix: $11,000.
Pour plus d'informations, s.v.p.
appeler R.-G. LAVIGNE REALTY
ALpine 3-0546
ou
JOS. GRENIER
CHapel 7-9184
17-533-20C.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boite 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.

A VENDRE
Pour Salon
Salle de récréation
ou Chalet d'été
Sofas "Chesterfield" et fauteuils
$9.00 chacun
et
excellents échanges sur Divans
Canapés-lits
Téléviseurs
Poêles
Pas d'agents
ROYAL UPHOLSTERERS CO.
303, avenue Nairn, Elmwood, Winnipeg
19-578-22C.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc. Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

ALLAIRE et ASSELIN



AUTO SALES
151, rue Marion, St-Boniface



Aimé Allaire — David Asselin

Vous invite à sa
Grande Vente d'Ouverture
les 22 - 23 - et 24 août
Le samedi 24, entre 11 h. et 4 h. p.m., on servira gratis aux visiteurs des chiens-chauds et du Pepsi-Cola.
VOICI QUELQUES AUBAINES:
1959 Mercury à toit rigide, cerveau-conduite et cerveau-frein, 4 portes **$1,550.00**
1956 Morris, 4 portes **$375.00**
1960 Pontiac, conduite automatique, 4 portes **$1,595.00**
1954 Camion Chevrolet, ½ tonne **$450.00**
Téléphones: 247-7090 — 233-2312